

Plan de mobilité

Phase 1 : Diagnostic
CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo



Sommaire

- 1. Introduction** p 3
- 2. La demande et les besoins de mobilité** p 14
 - A. Structuration du territoire
 - B. Caractérisation de la population, de l'emploi et du tourisme
 - C. La demande en mobilité
- 3. L'offre de mobilité actuelle et projetée** p 61
 - A. Le réseau viaire et ses projets
 - B. L'offre en transports collectifs et projets
 - C. Les aménagements et services dédiés aux modes actifs, engins de déplacements personnels et projets
 - D. Les autres offres de mobilité : covoiturage, autopartage, livraisons, véhicules à faibles émissions, dispositifs de mobilité solidaires
 - E. L'intermodalité
 - F. Offre pour la non-mobilité et projets
 - G. Management de la mobilité
- 4. Les enseignements de la concertation** p 139
- 5. Enjeux du diagnostic** p 179



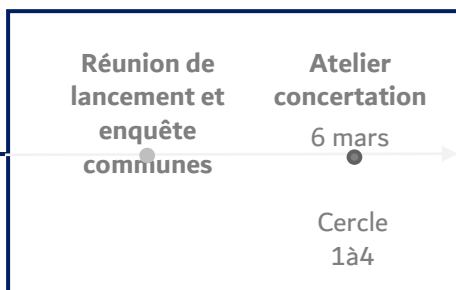
Introduction



Le calendrier prévisionnel de la mission

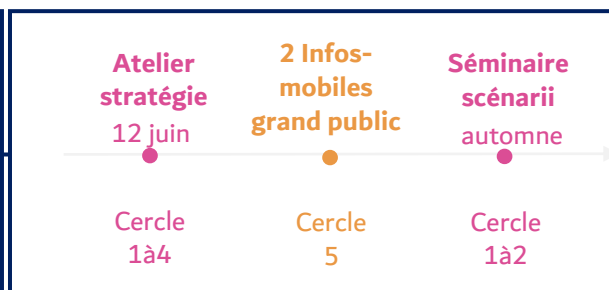
Phase 1 Diagnostic

Automne 2024 – Printemps
2025



Phase 2 Stratégie

Printemps 2025 – Automne
2025



Phase 3 Actions

Automne/Hiver 2025 – 2026



Objectif : Arrêt du PDM fin de 2025/début 2026. (avis PPA et enquête publique)

Cercle 1 : Représentants de l'équipe CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Cercle 2 : Elus, techniciens CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et représentants des communes

Cercle 3 : Comité des partenaires (COPAR)

Cercle 4 : Personnes Publiques Associées (PPA) et Conseil de Développement

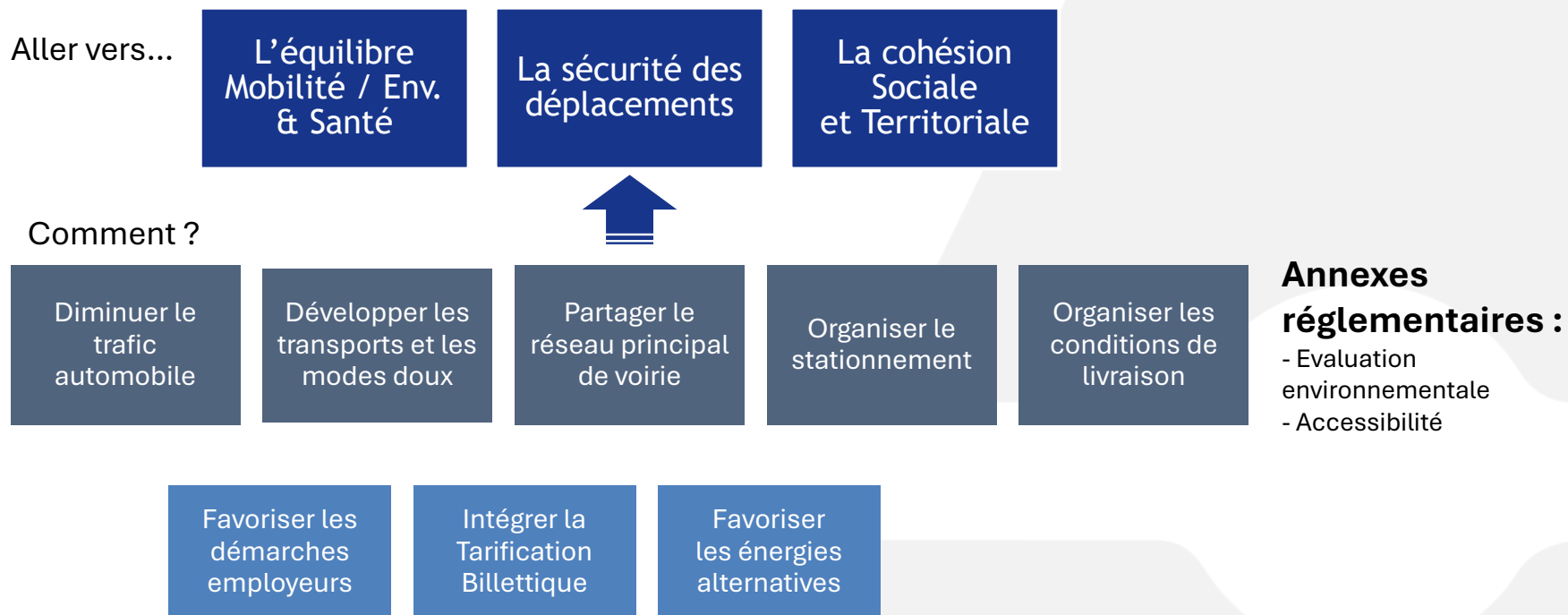
Cercle 5 : Publics Cibles et Grand public



Qu'est-ce qu'un Plan de Mobilité ?

Une stratégie sur 10 ans
1^{er} PDM de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

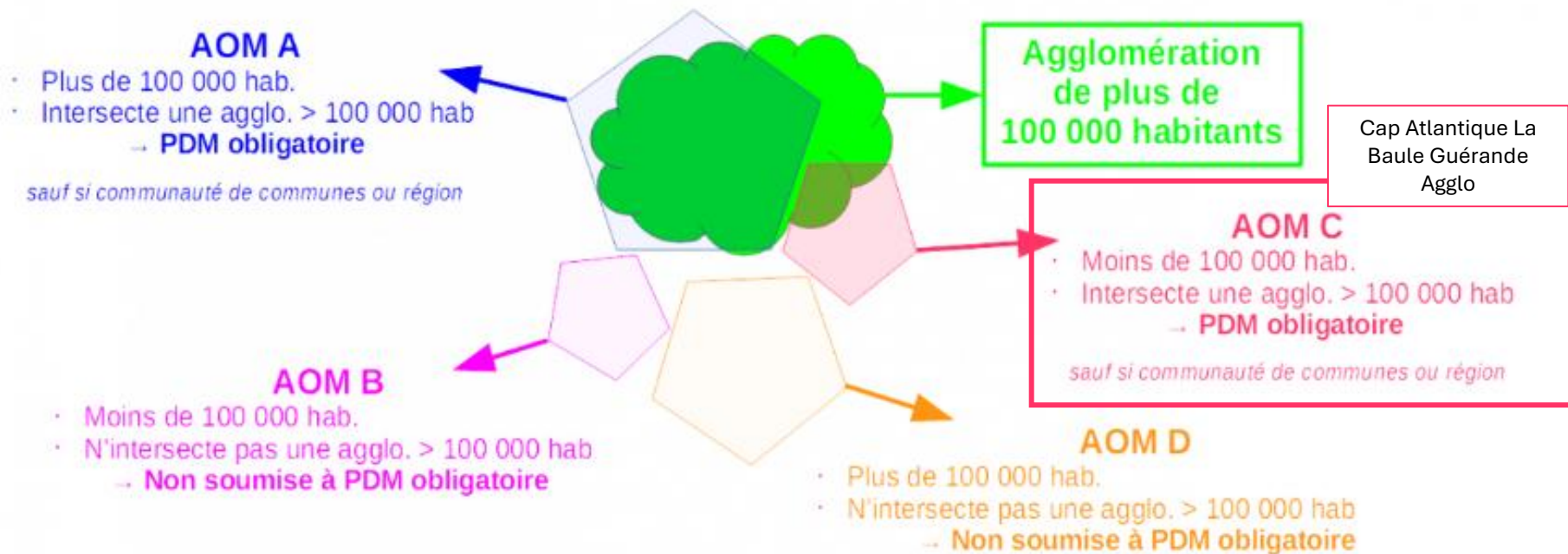
Le Plan de Mobilité doit répondre à des objectifs cadrés par la loi



Qu'est-ce qu'un Plan de Mobilité ?

Sont concernées les AOM incluses ou coupant une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, exceptées les AOM communautés de communes et la région.

(cf Article L1214-3 du code des transports)

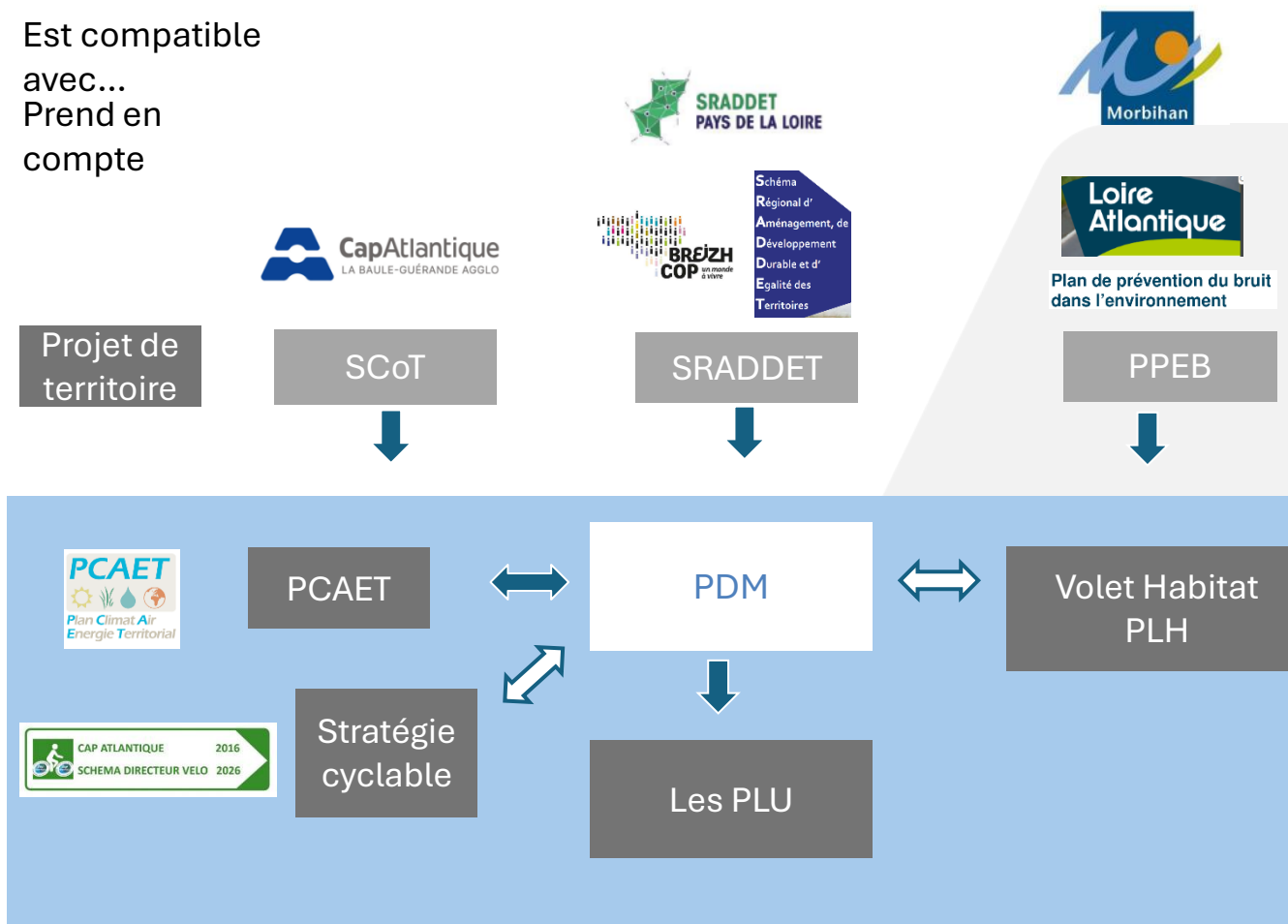


Source : CEREMA

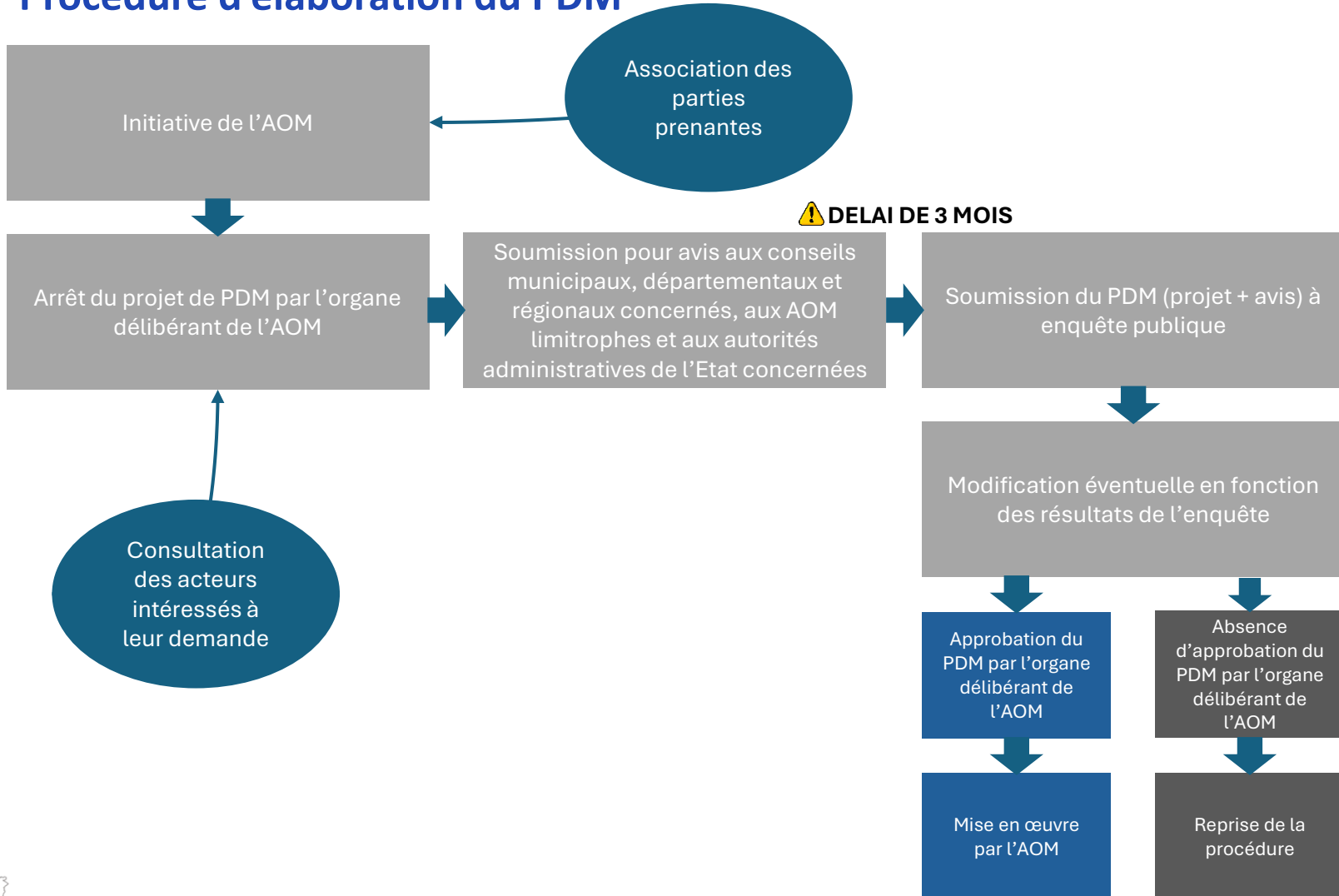


Qu'est-ce qu'un Plan de Mobilité ?

→ Est compatible
↔ avec...
↔ Prend en
compte



Procédure d'élaboration du PDM



La méthodologie générale



Phase 1 : Diagnostic et état initial de l'environnement

- Analyse des flux de déplacements / structuration du territoire
- Etat des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre de mobilité publique et privée sur le territoire
- Analyse des besoins des différentes populations
- Etat initial de l'environnement



Phase 2 : Proposer des scénarii et élaborer la stratégie mobilité

- Définition des orientations répondants aux enjeux et objectifs fixés



Phase 3 : Elaboration du programme d'action du Plan de mobilité

- Rédaction du document final
- Evaluation financière
- Dispositif de suivi et d'évaluation du plan de mobilité
- Assistance à la procédure d'approbation du PDM



Pourquoi réaliser un Plan de Mobilité ?

Les grandes tendances à l'échelle nationale et locale

Un taux de motorisation des ménages en constante évolution



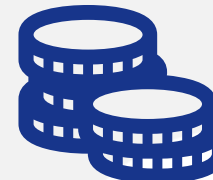
Part des ménages de CapAtlantique La Baule Guérande Agglo qui possèdent **au moins deux voitures en 2019 : 42,2 %** (contre 40,6 % en 2010 et 41,6 en 2014). *Source : Insee*

Des préoccupations environnementales



Transport : **1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre** en France avec près d'1/3 des émissions, dont **60 %** proviennent de l'usage **automobile**. A l'échelle de l'Agglomération, **36 %** des émissions de GES sont dues au transport routier.

L'augmentation du coût du carburant et du coût de l'électricité



Des ménages qui se posent davantage de question sur leur mobilité : une opportunité pour changer les comportements ?



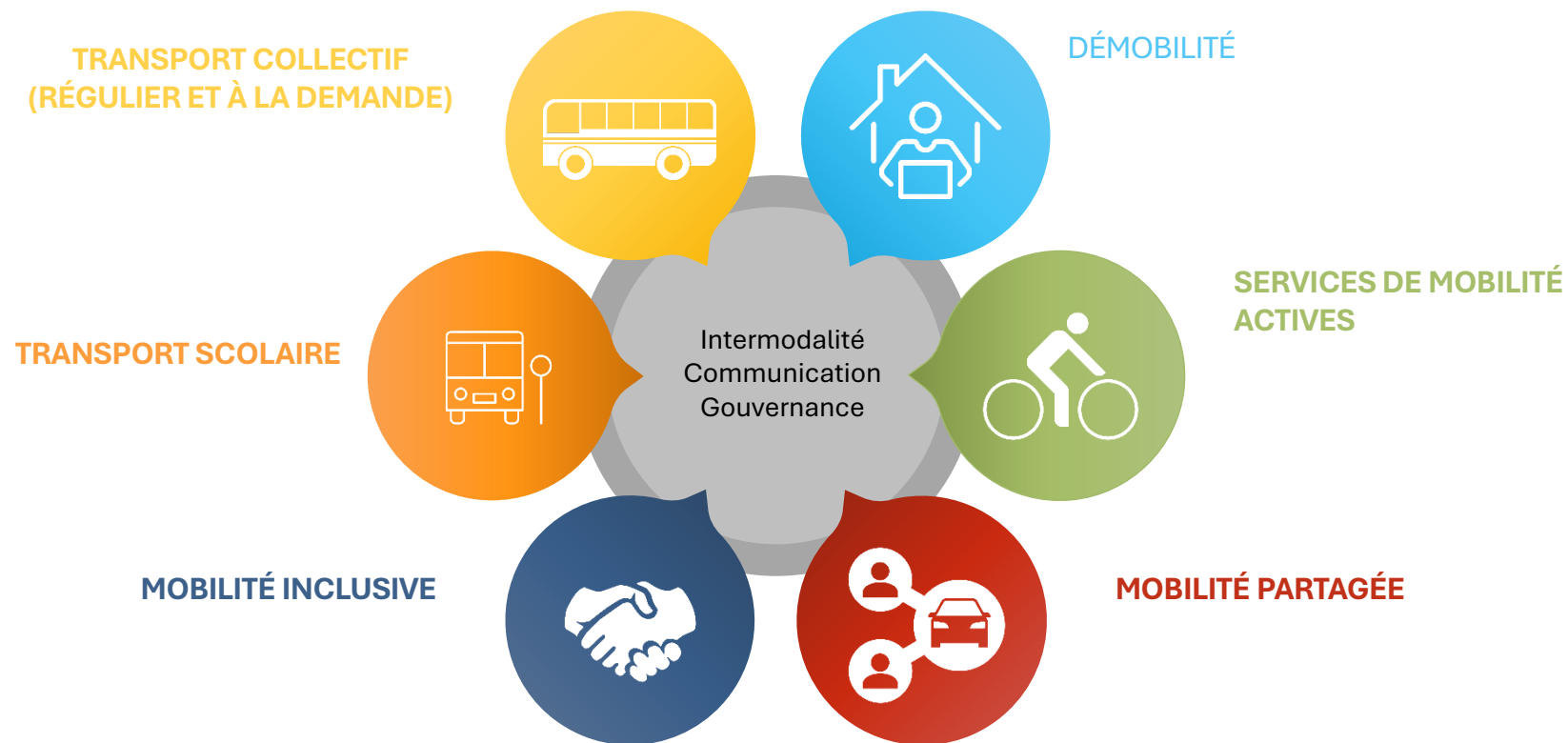
Pourquoi réaliser un Plan de Mobilité ?

Des enjeux de mobilité identifiés à l'échelle locale...

- Les **motifs** principaux de déplacements au sein de l'Agglomération sont premièrement les **loisirs et visites (26 %)**, puis les « affaires personnelles » (22 %) et enfin le travail (21 %) (2015).
- **61 %** des actifs du territoire **résident et travaillent dans l'Agglomération**, et Guérande constitue le principal pôle, suivi de La Baule-Escoublac et d'Herbignac (2018).
- A l'échelle de l'Agglomération, **50 %** des déplacements de **moins de 1 km** sont effectués en **véhicule personnel**, et 75 % pour les déplacements de 1 à 3 km (2015) : un enjeu de **limiter** la pratique de **l'autosolisme** sur le territoire en encourageant d'autres options.



Les champs d'application de la compétence mobilité



Zoom sur la concertation



- Un **formulaire en ligne** envoyé aux **communes**, diffusé durant les mois de novembre et décembre 2024.
- Une réponse par commune obtenue (15 réponses)



- Un **atelier de concertation** réalisé avec Ethics Group (le 06/03), avec différents acteurs présents, permettant d'exprimer des difficultés, attentes et enjeux



- Des **entretiens ciblés avec des acteurs** : Régions, Départements, intercommunalités voisines, acteurs au sein de l'intercommunalité de CapAtlantique



La demande et les besoins de mobilité

A - Structuration du territoire



Les compétences

Autres acteurs compétents principaux :



Les intercommunalités voisines en Loire-Atlantique

→ En Région **Pays de la Loire**, Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo est limitrophe a deux intercommunalités :

- **Saint-Nazaire agglo – la Carène** (Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire),
- la **CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois**.

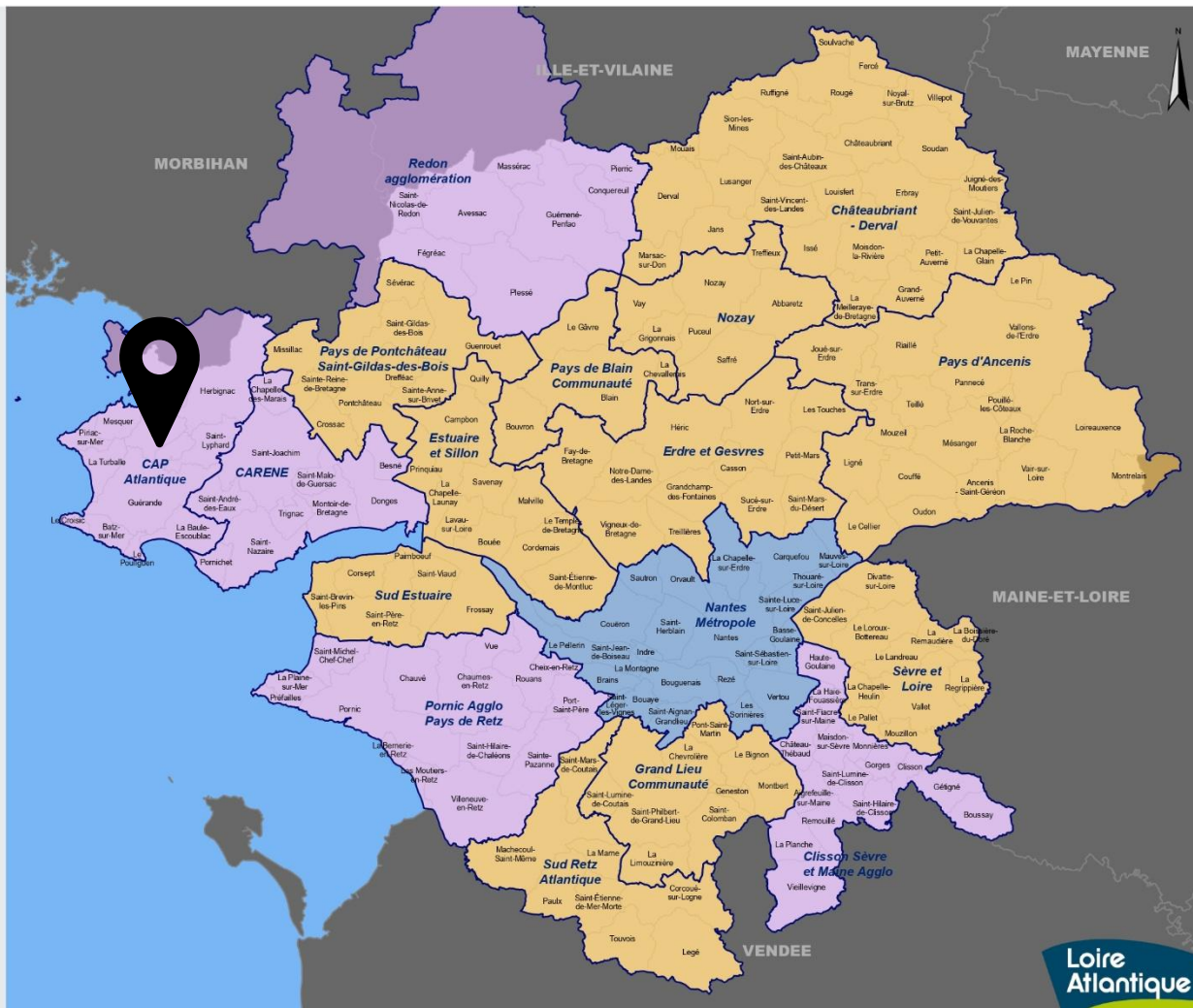
Redon Agglomération n'est pas directement limitrophe à CapAtlantique, mais se situe à proximité avec des interactions non négligeables entre les deux territoires.

L'Observatoire du Département

L'intercommunalité en Loire-Atlantique au 1er janvier 2024



0 10 20 km
Cartographie © janvier 2024
Réalisation : Service observation
Fonds de carte : BD Cartho® IGN
Source des données : Département de Loire-Atlantique



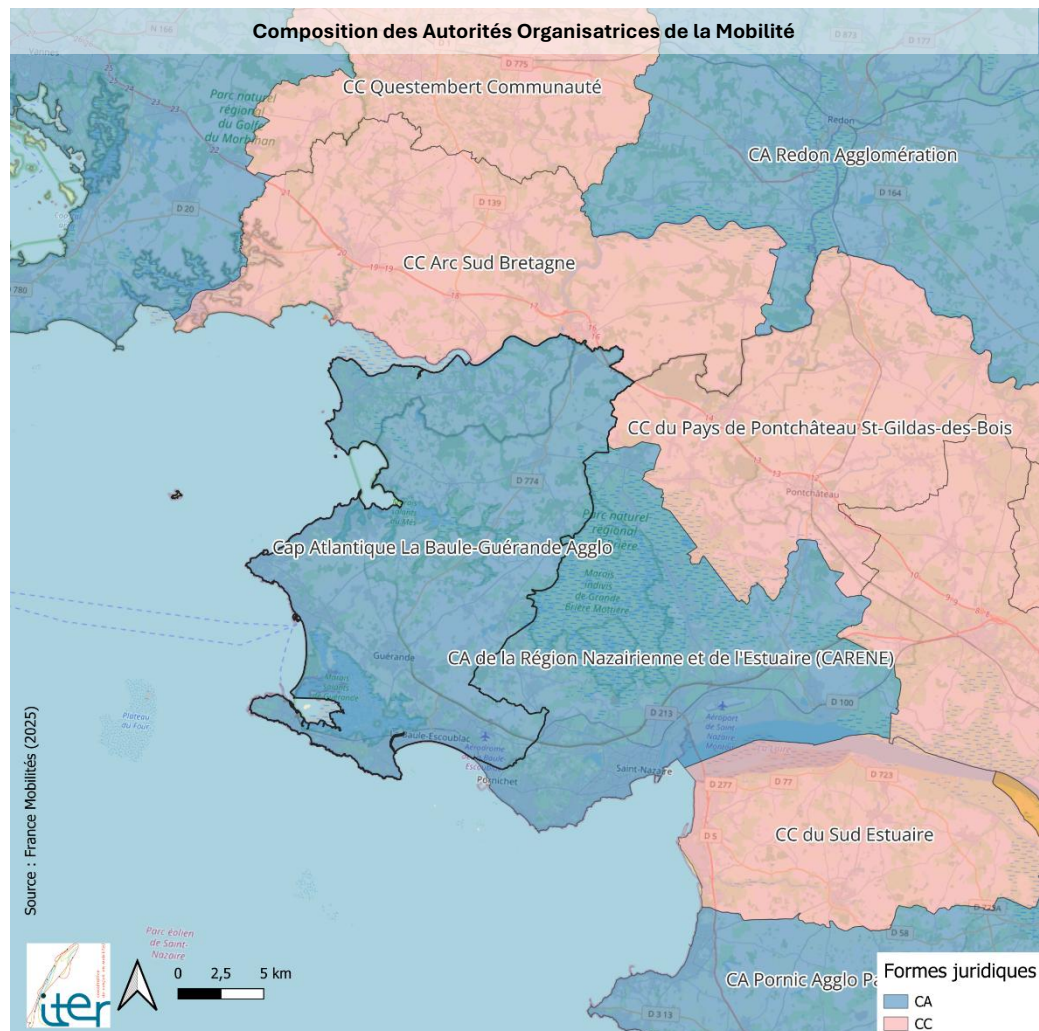
Les intercommunalités voisines dans le Morbihan

→ En Région **Bretagne**, Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo est limitrophe à une unique intercommunalité :
La Communauté de Communes **Arc Sud Bretagne** (communes d'Herbignac et Férel en lien avec Arc Sud Bretagne).



La composition des Autorités Organisatrices de la Mobilité

Qu'elles soient des Communautés d'Agglomération ou bien des Communautés de Communes, **les trois intercommunalités voisines** de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo (Saint-Nazaire agglo – la Carène, CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois et Arc Sud Bretagne) sont **AOM** sur leur périmètre respectif.



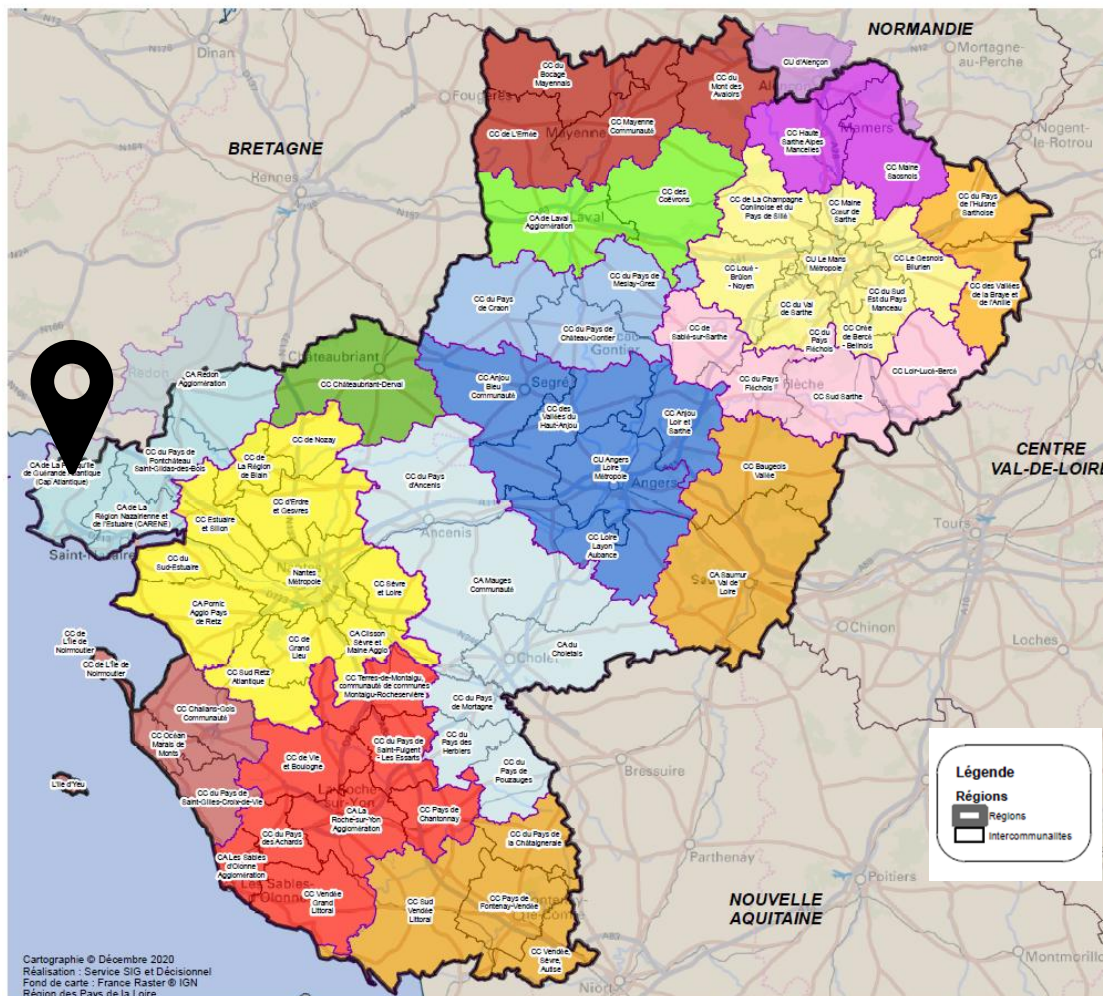
Le bassin de mobilité

- Le bassin de mobilité est un découpage du territoire régional prévu par la LOM pour la mise en œuvre des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) qui cadrent l'action commune des AOM et la coordination avec les autres acteurs du maillage territorial

→ Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo se situe au sein d'un bassin de mobilité plus large composé de 3 autres intercommunalités :

- la Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Saint-Nazaire agglo – la Carène),
 - la CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois,
 - la CA Redon Agglomération.
- Toutes les intercommunalités du bassin de mobilité sont AOM.
 - A l'est du bassin de mobilité de l'Agglomération se trouve le bassin de mobilité nantais.

Cartographie des bassins de mobilité en Pays de la Loire

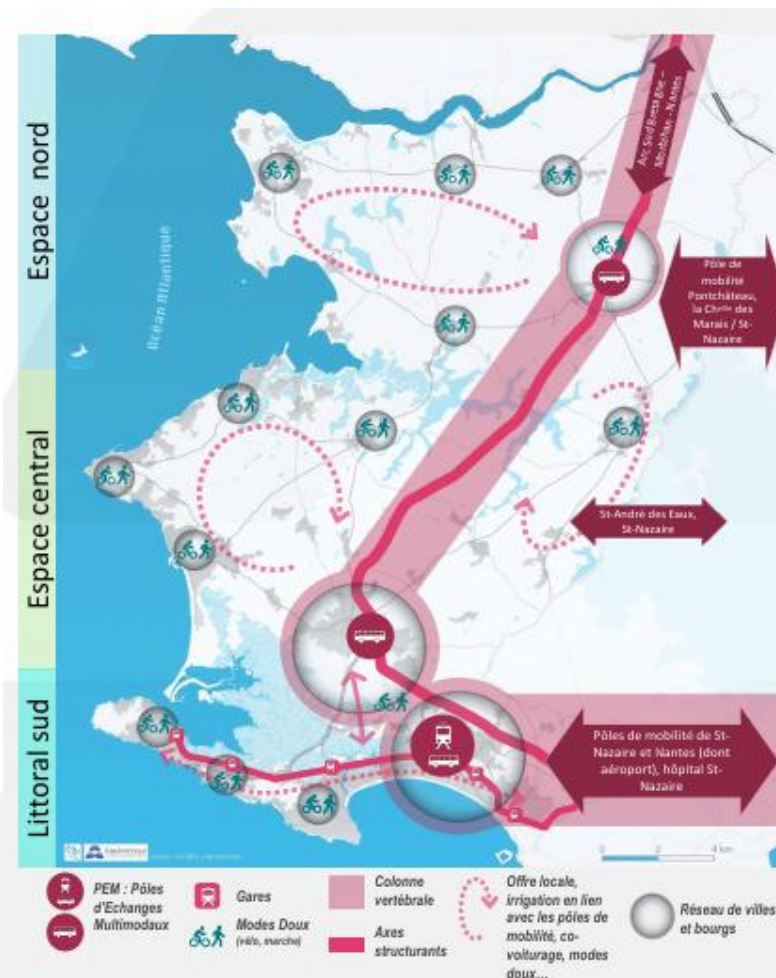


Les documents cadres liés à la mobilité sur le territoire

Nom	Date	Objectifs ou descriptif
SRADDET Bretagne*	16/03/2021	- Rendre la région plus créative, performante et rayonnante à une échelle internationale - Améliorer le territoire sur le plan humain et écologique - Renforcer l'unicité et la solidarité de la Bretagne
SRADDET Pays de la Loire*	07/02/2022	- Bâtir une mobilité durable - Renforcer la place européenne et internationale de la région - Préserver la richesse identitaire du territoire - Tendre vers la neutralité carbone
SCoT*	18/12/2025 (approbation)	- Continuer à améliorer l'efficacité et l'attractivité des modes de déplacement doux, collectifs ou partagés grâce à des solutions adaptées au territoire - Optimiser les polarités commerciales et renforcer leur qualité - Organiser l'accessibilité et la découverte des sites d'intérêt dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants
PCAET*	12/2021	- Accompagner lors de travaux de rénovation publics ou privés - Développer les différents types de plan de mobilité sur le territoire - Informier et développer sur les énergies renouvelables, notamment sur l'énergie solaire

* document opposable

Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT



Source : SCoT de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Les documents cadres liés à la mobilité sur le territoire

Nom	Date	Objectifs ou descriptif
Schéma directeur cyclable	16/11/2017	• Répondre à la demande cyclable croissante • Réduire la part modale de la voiture individuelle • Transitionner de la vocation touristique vers les usages quotidiens du vélo • Développer et promouvoir les différents équipements et services
Schéma directeur des mobilités	05/2021	• Schéma directeur des mobilités du département de la Loire-Atlantique • Améliorer l'offre de transport et faciliter les déplacements • Renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la région grâce à la modernisation des infrastructures de transport • Fédérer les acteurs régionaux
PLU*		• Un PLU par commune

* document opposable



Les documents cadres liés à la mobilité sur le territoire de Saint-Nazaire aggro – la Carène

**saint-
nazaire
agglo**

10 communes
129 527 habitants (2021)

Principaux documents cadres :

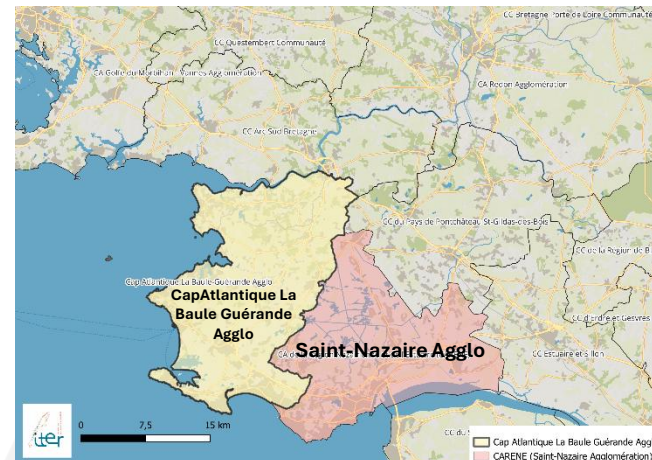
- Un PDU (approuvé en février 2020)
- Un projet de territoire 2021-2028
- SCoT du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (arrêté le 27 février 2025)
- Un schéma directeur covoiturage (en cours d'élaboration)

Principaux dispositifs de mobilité mis en place :

- Un service de location de vélos VélYcéo (environ 5 000 vélos)
- 10 M€ de fonds de concours pour les aménagements cyclables communaux
- Nouveau réseau de bus Ycéo (dont 3 lignes Hélyce et bus électriques) à la mise en service début 2026

Principaux enjeux en lien avec CapAtlantique :

- Un renforcement de l'offre de service inter-EPCI sur les réseaux de bus
- Une meilleure lisibilité de la billettique pour les usagers des deux réseaux
- Une réflexion sur les principaux flux inter-EPCI et les enjeux associés d'accompagnement du covoiturage
- Des besoins de nouvelles connexions cyclables entre les deux territoires
- Une harmonisation perfectible des services vélos entre les deux territoires



Les documents cadres liés à la mobilité sur le territoire d'Arc Sud Bretagne



12 communes
28 730 habitants (2021)

Principaux documents cadres :

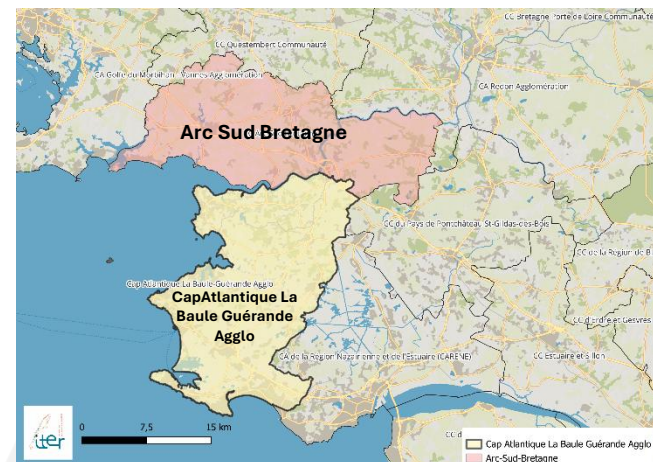
- Un SCOT en cours de révision (adoption prévue fin 2025)
- Un Plan de mobilité simplifié (2019)
- Un Schéma directeur cyclable (2021)

Principaux dispositifs de mobilité mis en place :

- Un partenariat de covoiturage avec BlaBlaCar Daily (lancé en octobre 2024), qui rencontre un succès fort
- Du transport solidaire au niveau communal
- De l'autostop organisé « Hehop » mis en place en 2022 (panneaux implantés à des lieux stratégiques)
- Des aires de covoiturage sur le territoire

Principaux enjeux en lien avec CapAtlantique :

- D'amélioration de l'offre de transports, notamment une liaison Guérande<>Vannes passant par Arc Sud Bretagne
- De sécurisation de la liaison cyclable vers CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo au pont du barrage d'Arzal
- Des échanges de flux du quotidien (domicile-travail), mais aussi touristiques en direction des plages de CapAtlantique par les résidents d'Arc Sud Bretagne



Les documents cadres liés à la mobilité sur le territoire de la CC Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois



9 communes
36 232 habitants
(2021)

Principaux documents cadres :

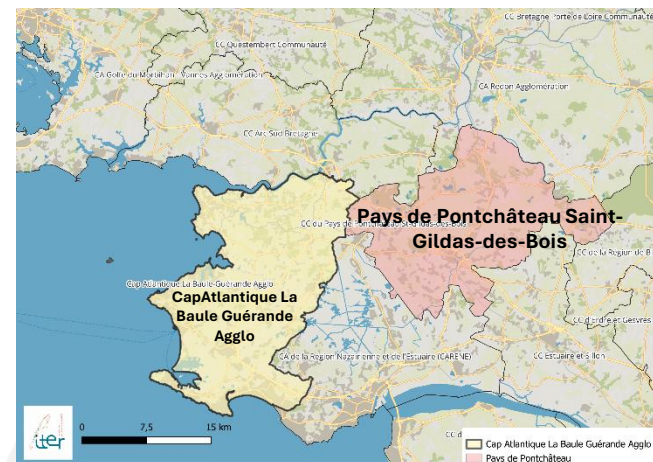
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET, adopté en 2022)
- Schéma de Cohérence Territoriale centré sur l'EPCI en cours de révision (approbation prévue fin 2025)
- Plan de mobilité Simplifié (2024)
- Schéma directeur cyclable (2024)

Principaux dispositifs de mobilité mis en place :

- Covoiturage : adhésion à OuestGo (plateforme régionale)
- Des aires de covoiturage
- Une priorité donnée aux transports collectifs et au vélo

Principaux enjeux en lien avec CapAtlantique :

- Des flux lien avec le tourisme, et domicile-travail,
- Un bassin de mobilité en commun avec CapAtlantique



Les documents cadres liés à la mobilité sur le territoire de Redon Agglomération



31 communes
67 212 habitants (2022)

Redon Agglomération n'est pas directement limitrophe à CapAtlantique, mais se situe à proximité, avec des interactions non négligeables entre les deux territoires : les deux agglomérations partagent leur bassin de mobilité.



Principaux documents cadres :

- PLUi (2023)
- SCOT (mis en révision en 2023 approbation prévue en 2026)
- Projet de territoire (2021-2027)
- Schéma Vélo de Territoire (2023-2024)



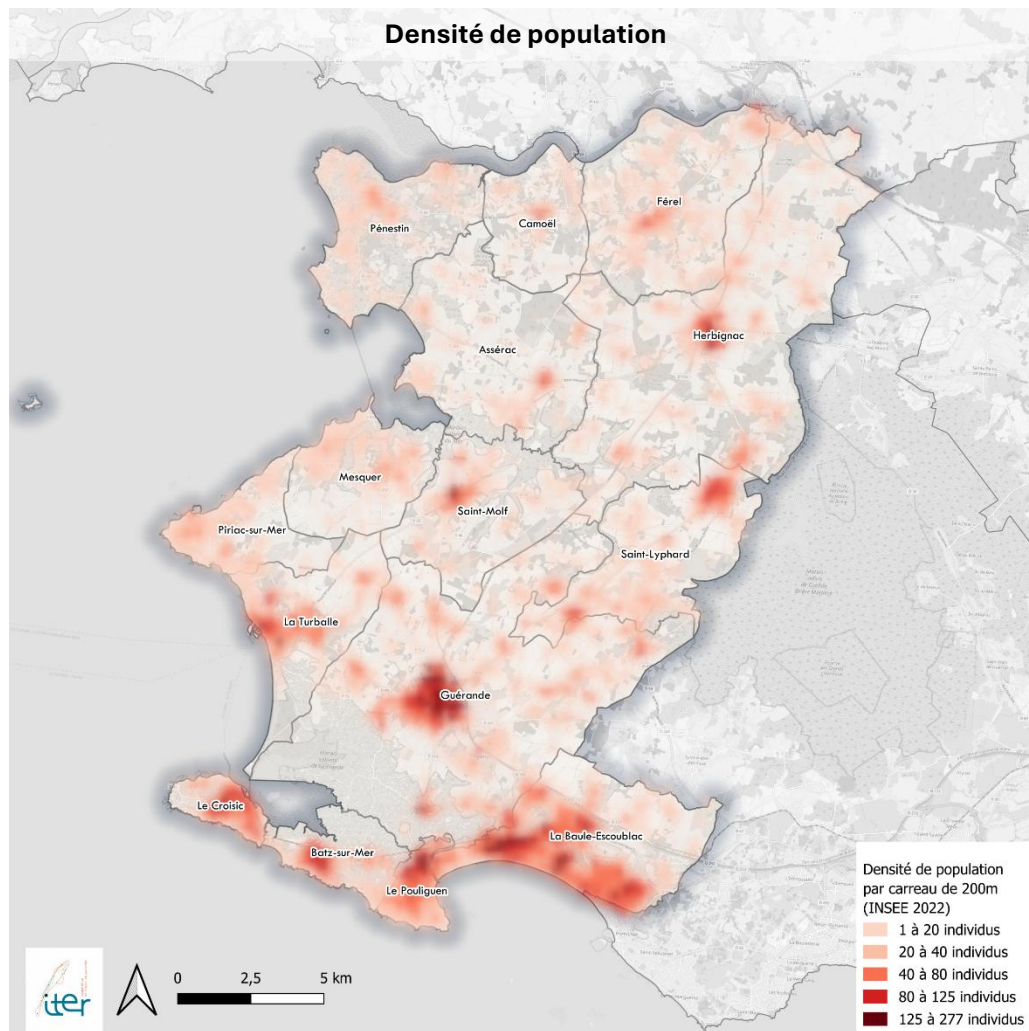
La demande et les besoins de mobilité

B – Caractérisation de la population, de l'emploi et du tourisme



Les caractéristiques démographiques du territoire

Une densité de population contrastée



Le territoire est contrasté entre des zones urbaines et littorales sud denses, et des zones agricoles ou naturelles moins densément peuplées au nord du territoire.

Trois pôles de densité principaux se distinguent :

- **La Baule** (16 600 résidents, 2022)
- **Guérande** (16 600 résidents, 2022)
- **Herbignac** (7 000 résidents, 2022)

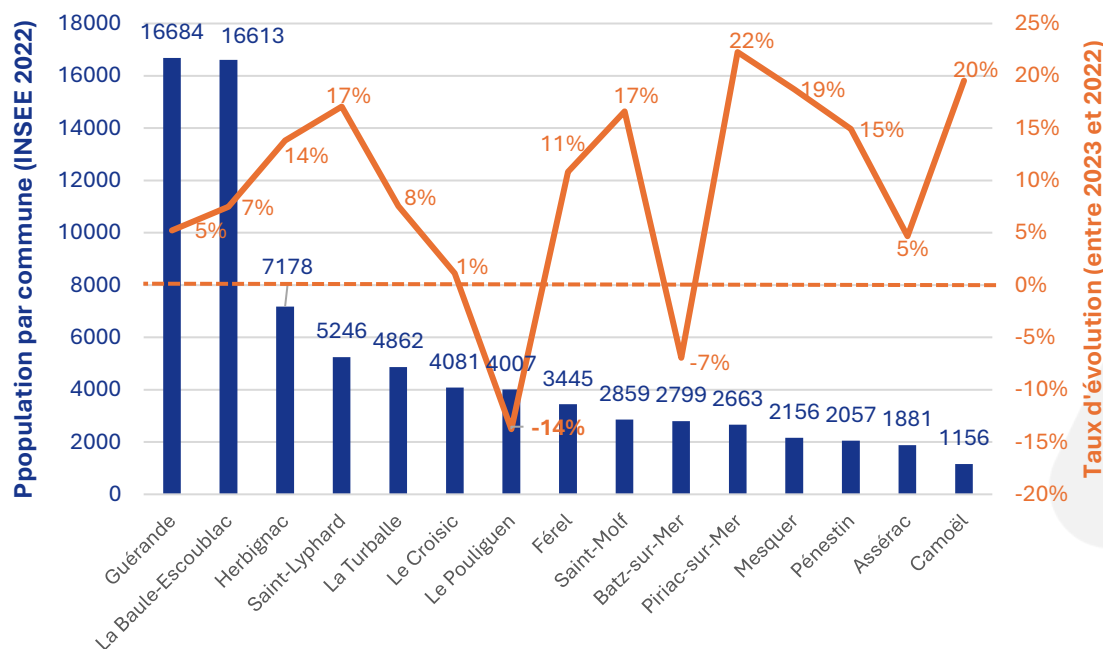
En particulier, certaines zones du centre de Guérande et de La Baule possèdent jusqu'à 145 ménages par carreau de **200m**.

Outre ces trois pôles, le littoral sud (Le Pouliguen, Batz-sur-Mer, Le Croisic et La Turballe) comporte une densité de population qui se démarque des autres bourgs, tout comme Saint-Lyphard.

→ Des densités de population disparates sur le territoire, d'une part concentrée sur le littoral, à La Baule et Guérande, puis Herbignac, et des zones plus rurales au nord d'autre part. Une nécessité d'offrir une alternative au véhicule individuel sur tout le territoire.

Les caractéristiques démographiques du territoire

Population par commune (2022) et taux d'évolution (entre 2013 et 2022)



- En termes d'évolution de la population, entre 2022 et 2013, le territoire a un **solde global positif** (+7 %), mais principalement lié au **solde migratoire** (et non pas au solde naturel). Par ailleurs, les populations qui s'installent sur le territoire sont en majorité des personnes de **plus de 60 ans**.
- Seulement deux communes (Batz-sur-Mer et Le Pouliguen) ont vu leur taux de population diminuer respectivement de -7% et de -14%.
- Le reste du territoire profite d'un taux de croissance de population positif, jusqu'à +22 % pour Piriac-sur-Mer, +20 % pour Camoël, +19 % pour Mesquer et +17 % pour Saint-Lyphard.
- La Baule et Guérande affichent un taux de croissance positif de 7 % et 5 % respectivement.
- Par ailleurs, Herbignac se distingue aussi avec un taux d'évolution de 14 %.

→ Un enjeu d'accompagner les nouvelles populations par des solutions de mobilité adaptées à leurs besoins.

Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo	Population 2022	Population 2013	Évolution entre 2013 et 2022 (nombre)	Évolution entre 2013 et 2022 (%)
	77687	72 424	5 263	7%

Un territoire marqué par des différentiels de population saisonniers

Des excursionnistes, et des visiteurs effectuant des nuitées sur le territoire

Une multiplication de la population proche d'un facteur 5 entre l'été et l'hiver : en saison estivale, la population est évaluée autour de 360 000 habitants, contre 75 000 en hiver.

1. De **nombreuses résidences secondaires** dans l'Agglomération : **48,3 % des logements sont des résidences secondaires***. Des usagers réguliers du territoire qu'il convient d'accompagner pour permettre des déplacements décarbonés.

2. Les **nuitées** réalisées sur le territoire : 10,2 millions de nuitées sur l'année 2022**.

- 44 % de ces nuitées ont eu lieu durant la période estivale
- 91 % des nuitées sont réalisées par des Français(e)s. Les personnes provenant de la Région Pays de la Loire sont la clientèle principale française (entre 25 et 40 % selon les saisons), contre environ 30 % provenant de l'Île-de-France et environ 12 % de la Bretagne.
- Un pourcentage plus important de touristes étrangers durant l'été

3. Les **excursions** : 10,3 millions d'excursions sur l'année 2022**.

- La clientèle de la Région Pays de la Loire constitue 51 % des excursionnistes.
- 38 % de ces excursions ont lieu durant le weekend.

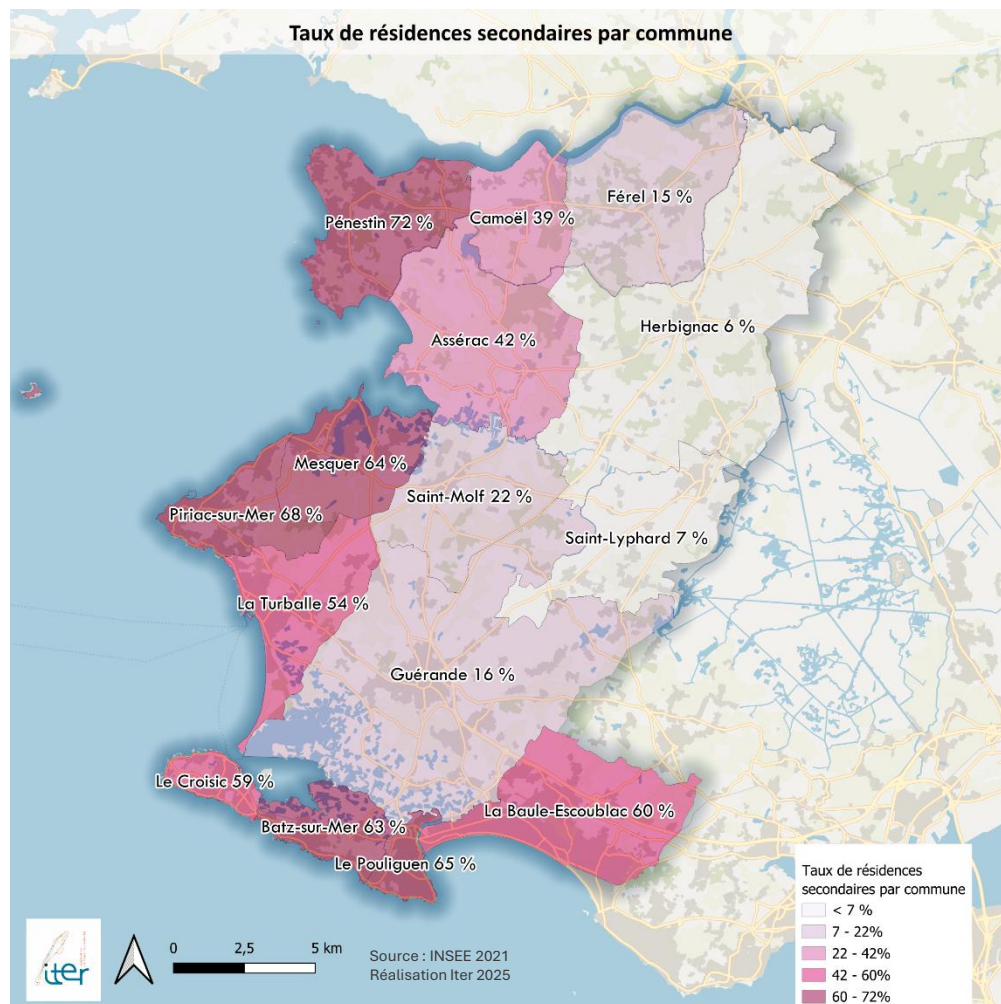
**Source: INSEE, 2019.*

***Sources : Evaluation de la fréquentation touristique de la Presqu'île de Guérande (2022) – Données flux vision tourisme Orange*

→ **Des enjeux très importants liés aux déplacements touristiques et aux résidences secondaires, nombreux sur le territoire.**



Des résidences secondaires fortement polarisées sur la côte



Ces calculs n'incluent pas les logements vacants, mais uniquement un ratio entre le nombre de résidences secondaires et la somme entre les résidences principales et résidences secondaires.

Une répartition inégale des taux de résidences secondaires, principalement concentrées sur la côte (plus de 50% pour chacune des communes, et jusqu'à 72% à Pénestin).

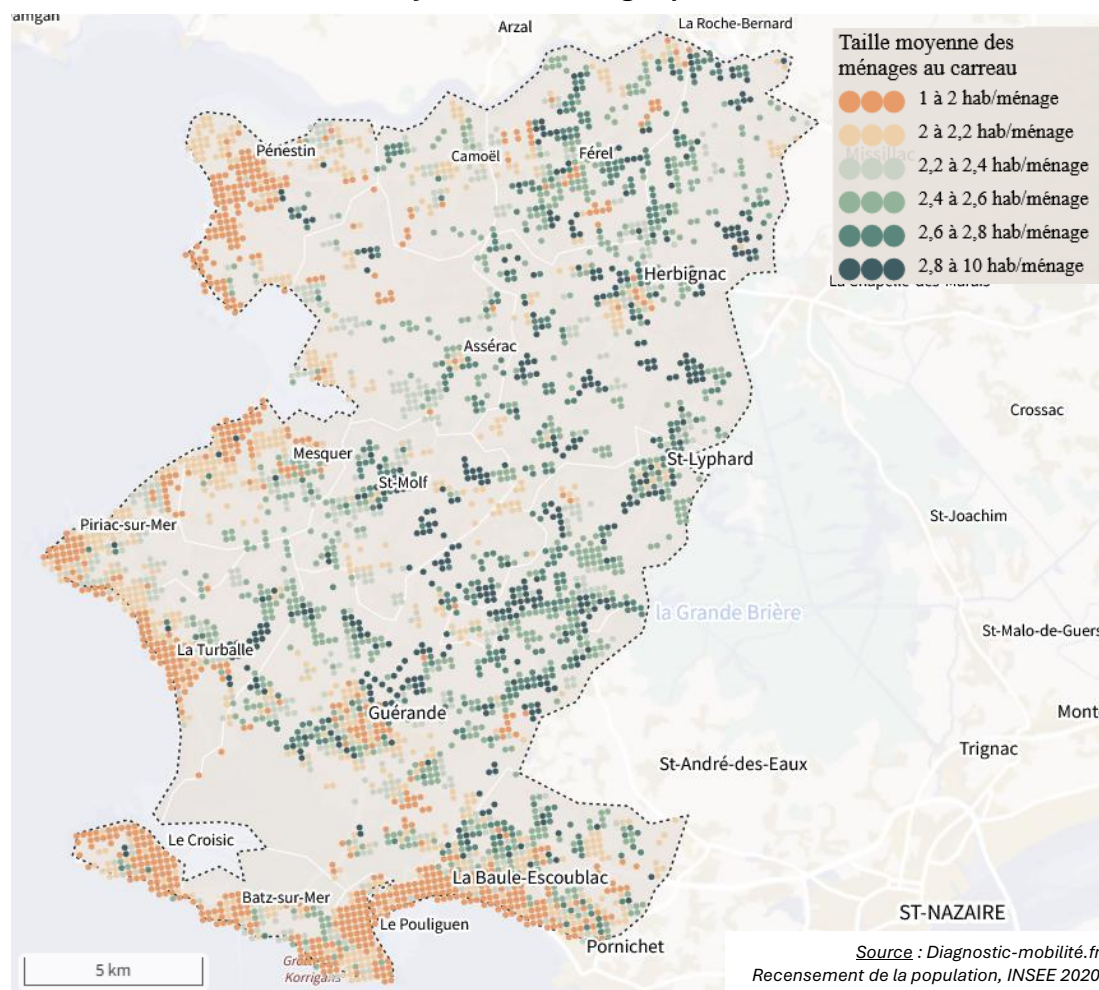
En revanche, côté est, un taux bien plus faible (6% à Herbignac, 7 % à Saint-Lyphard).

→ Des résidences secondaires dont les comportements de mobilité sont à interroger et à accompagner vers des modes de déplacements les plus décarbonés.

→ Une véritable concentration des résidences secondaires sur le littoral, tandis qu'Herbignac et Saint-Lyphard sont habités par une large majorité de ménages à l'année entière.

Nombre de résidents moyen des ménages par carreau

Taille moyenne des ménages par carreau

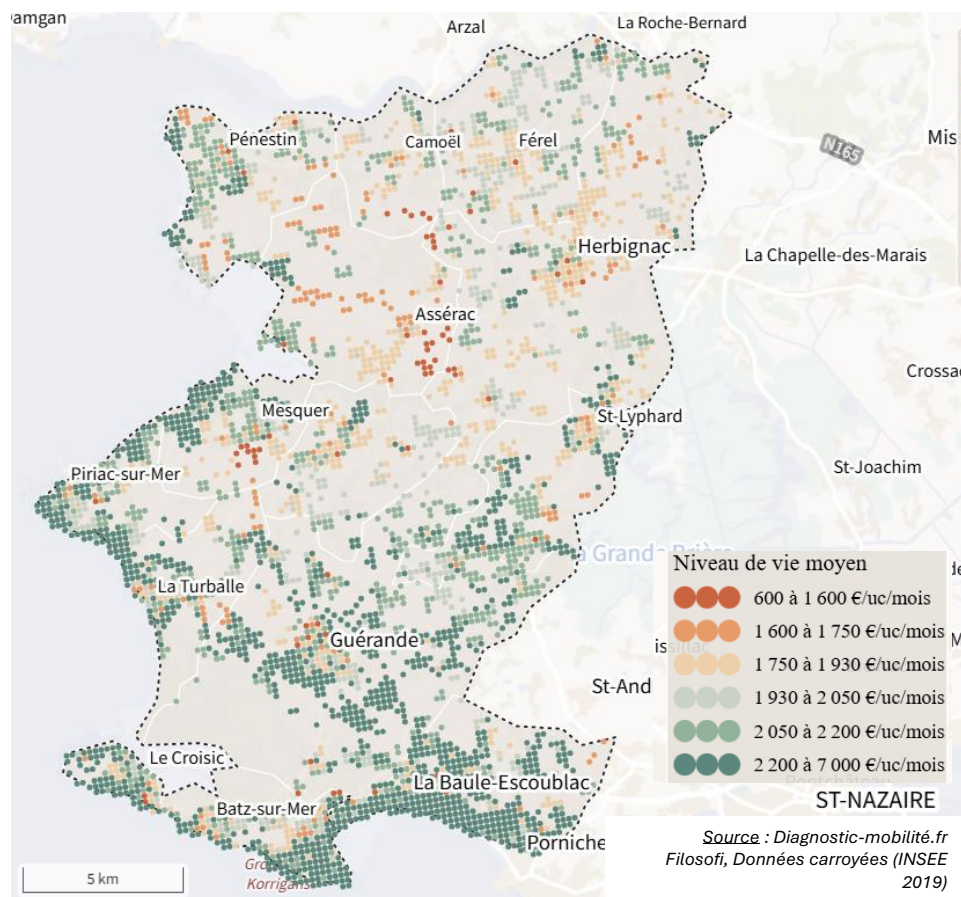


Des résidences composées d'une à deux personnes sur le littoral, en opposition aux communes terrestres dont le nombre de résidents par ménage est plus important (profil de familles résidentes).

→ Des disparités d'occupation des logements entre le littoral et les communes au centre et à l'est du territoire.

Niveau de vie moyen

Niveau de vie moyen par carreau



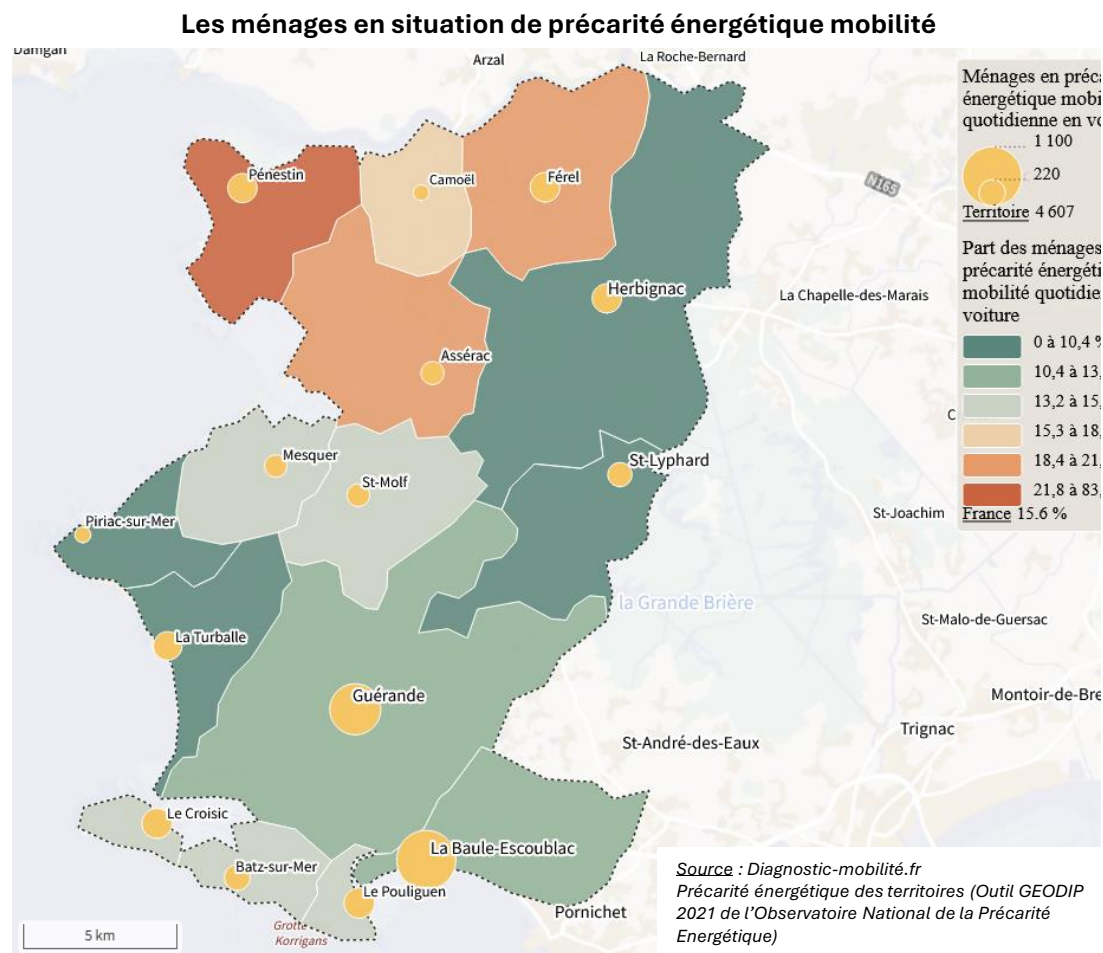
Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent

Des **niveaux de vie moyens** par carreaux de 200² élevés, en particulier sur le littoral : de nombreuses zones résidentielles à plus de 2 200€ par unité de consommation par mois.

Les zones possèdent des niveaux de vie moyens plus modérés (Assérac, Herbignac, Férel, certains quartiers de Mesquer...)

→ Des ménages aisés sur les zones côtières et des ménages aux revenus plus modestes au nord du territoire.

Les ménages en situation de précarité énergétique mobilité



Les ménages en situation de précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture sont les ménages sous le 3^{ème} décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le carburant de la mobilité quotidienne sont supérieures à 4,5 % des revenus.

De nombreux ménages en situation de précarité énergétique liée à la mobilité au nord du territoire (25 % à Pénestin, 19 % à Assérac et à Férel, 16 % à Camoël).

A l'inverse, ces taux sont relativement faibles dans les autres communes du territoire (13 % au Croisic et au Pouliguen, 14 % à Batz sur Mer, 15 % à Saint-Molf et Mesquer).

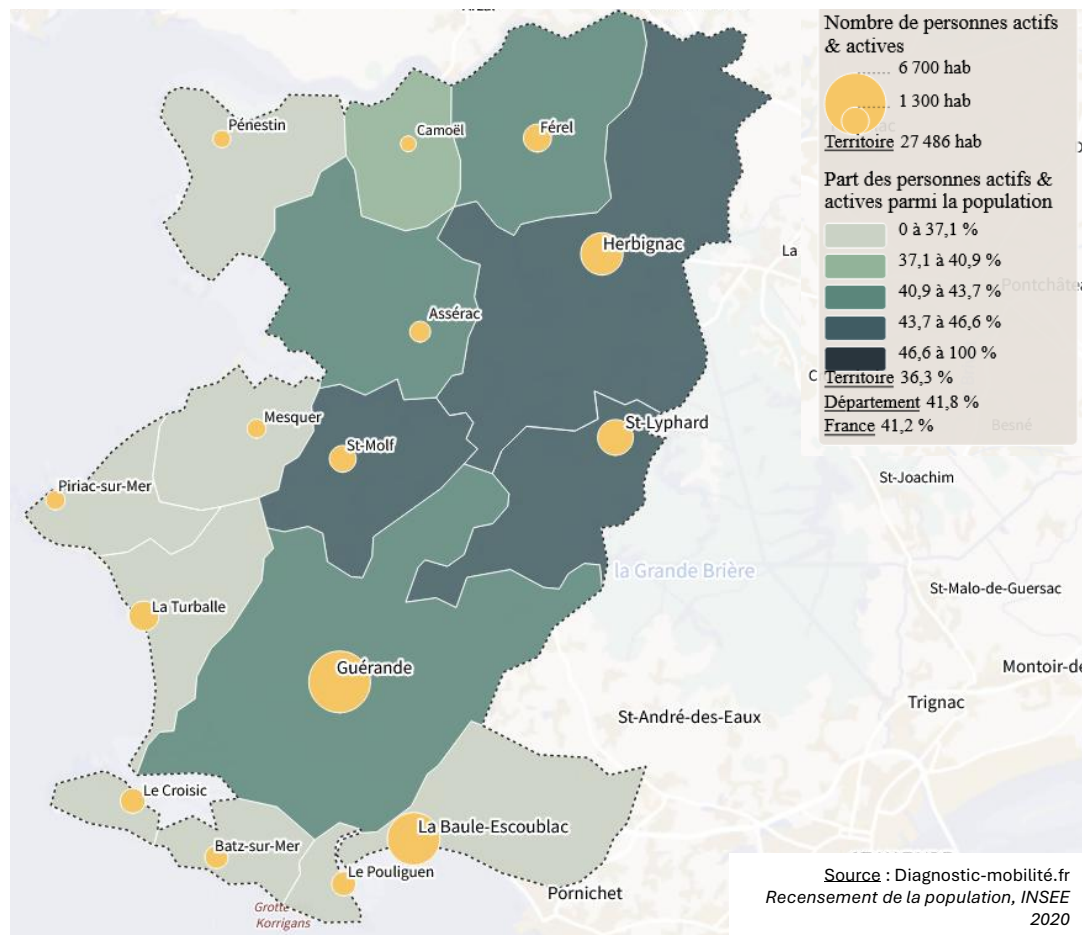
Concernant les communes pôles de l'Agglomération, ce taux est de 9 % à Herbignac, 11 % à Guérande et 12 % à La Baule.

Enfin, seulement 6 % à Poriac-sur-Mer.

→ De nombreux ménages en situation de précarité énergétique au nord du territoire (16 à 25 %), dont les dépenses liées au carburant pour leur mobilité quotidienne sont importantes par rapport à leur niveau de revenu total.

La répartition des actifs sur le territoire

Les actifs du territoire

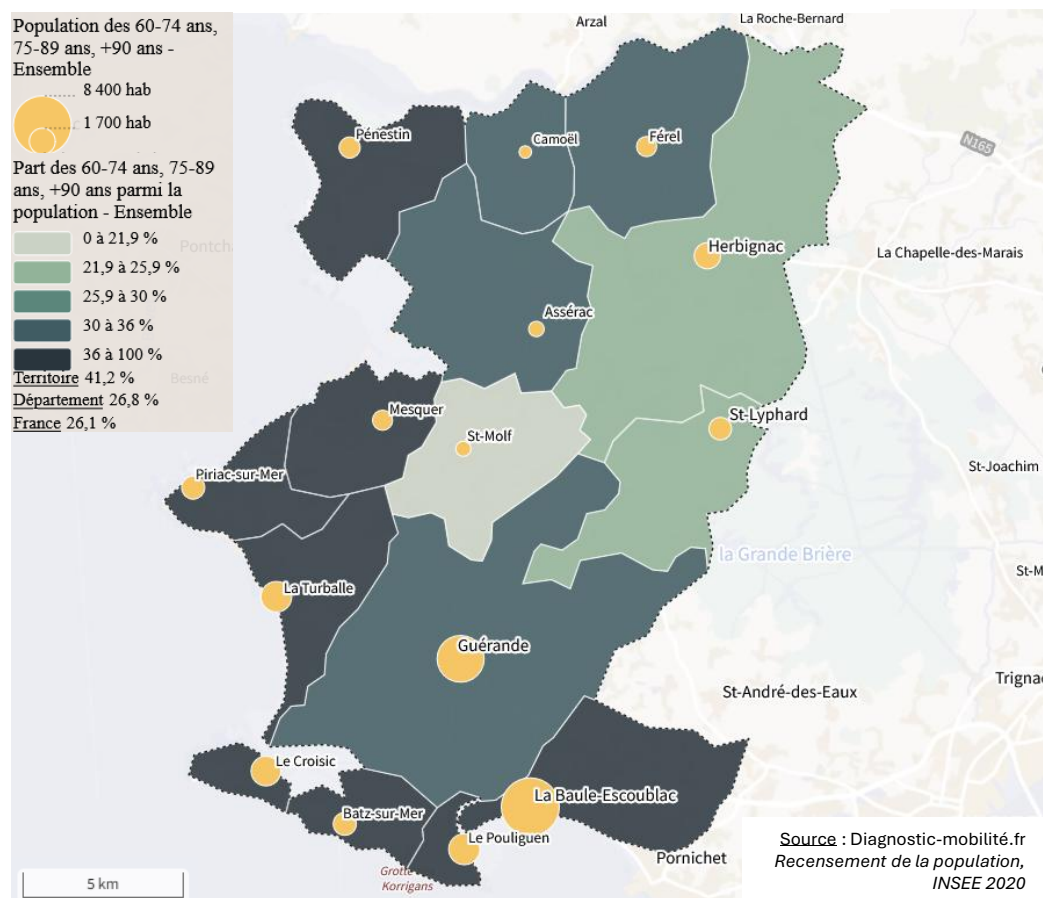


Des actifs surtout répartis sur les communes à l'est du territoire. Un taux d'actifs par commune plus faible sur les communes littorales.

→ Une fracture est/ouest avec des actifs à l'est et un littoral marqué par un plus faible taux de personnes en activité professionnelle.

Une population vieillissante sur le littoral

Population des plus de 60 ans par commune



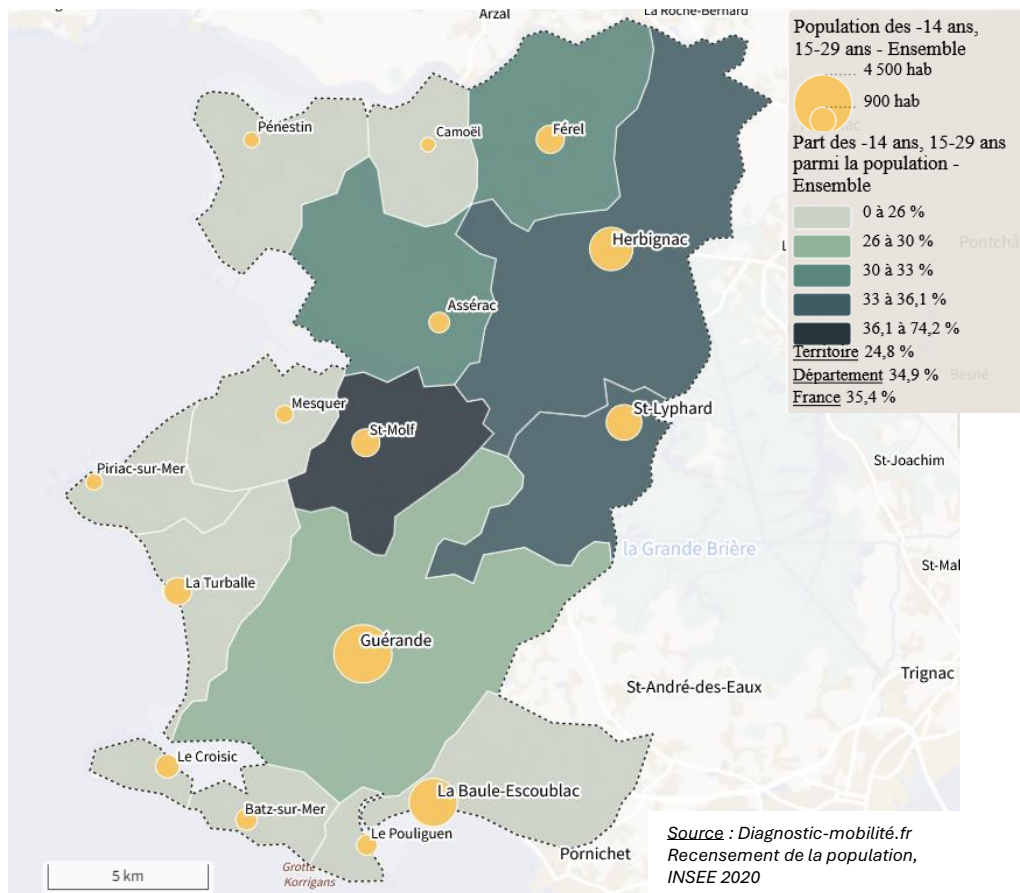
Un territoire **vieillissant**, surtout sur les communes littorales (part de la population de plus de 60 ans la plus importante). Les plus de 60 ans représentent les tranches d'âges d'une croissance démographique la plus importante.

→ Un littoral marqué par un pourcentage élevé de résidents de plus de 60 ans (fracture est/ouest), dont les offres mobilités doivent être adaptées à ces publics.



Une population plus jeune dans les terres

Population des moins de 30 ans par commune



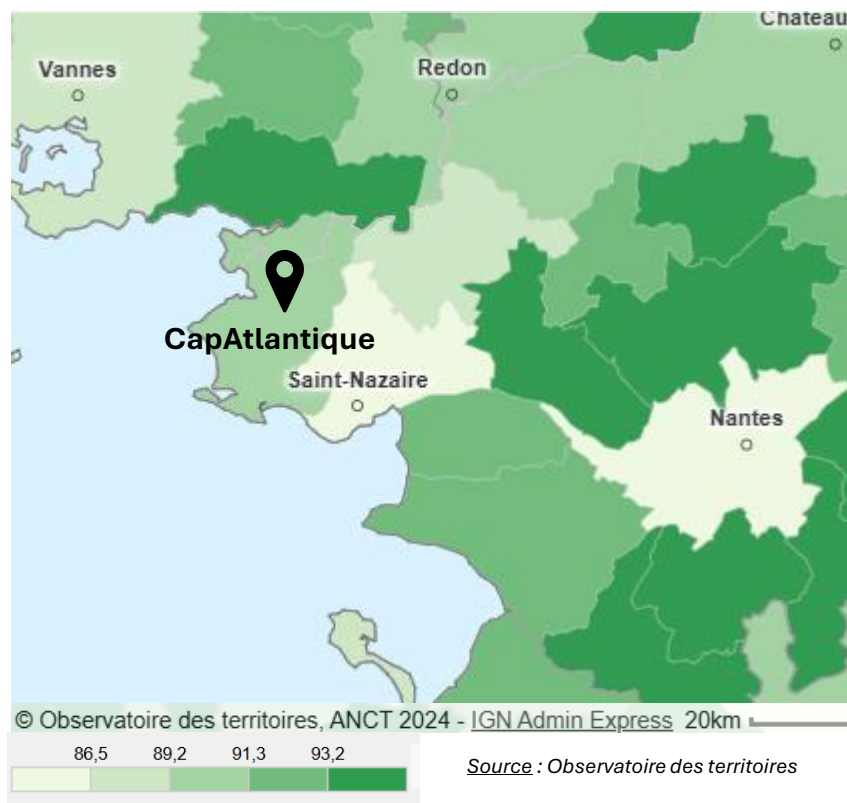
Les tranches d'âge de **moins de 30 ans** (moins de 14 ans et de 15 à 29 ans) vivent davantage dans les communes situées à **l'est du territoire** (37 % de moins de 29 ans), 35 % à Herbignac, 34 % à Saint-Lyphard, mais seulement 7 à 9,5 % sur les communes littorales.

→ Des tranches d'âges jeunes en faible proportion sur le littoral, mais plus présentes dans les communes de l'est de l'Agglomération.

La motorisation des ménages à l'échelle de l'Agglomération

Taux de motorisation moyen au sein des ménages de CapAtlantique par rapport aux intercommunalités voisines

Part des ménages possédant au moins une voiture (% , 2021)



Source : Observatoire des territoires

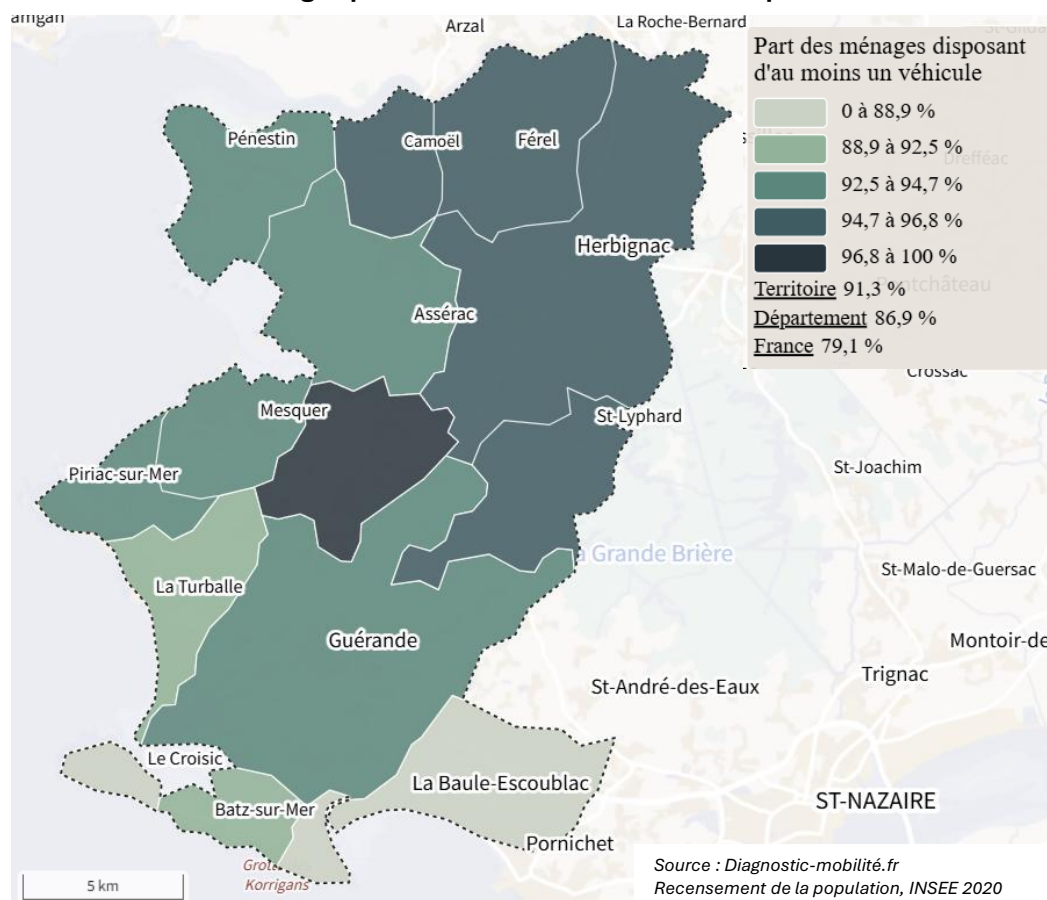
Un taux de motorisation des ménages de 91,1% en moyenne sur le territoire de CapAtlantique La Baule Guérande Agglo (observatoire des territoires, 2021). Des taux de motorisation inférieurs à CapAtlantique La Baule Guérande Agglo dans les intercommunalités plus urbaines (Saint-Nazaire agglo – la Carène notamment), mais supérieurs à Arc Sud Bretagne (plus rural).

→ Une partie importante des ménages qui ne possède pas de véhicule (près de 10 %) dans l'Agglomération et dont les solutions de mobilité alternatives à la voiture sont primordiales.



La motorisation des ménages à l'échelle communale

Part des ménages possédant au moins un véhicule par commune



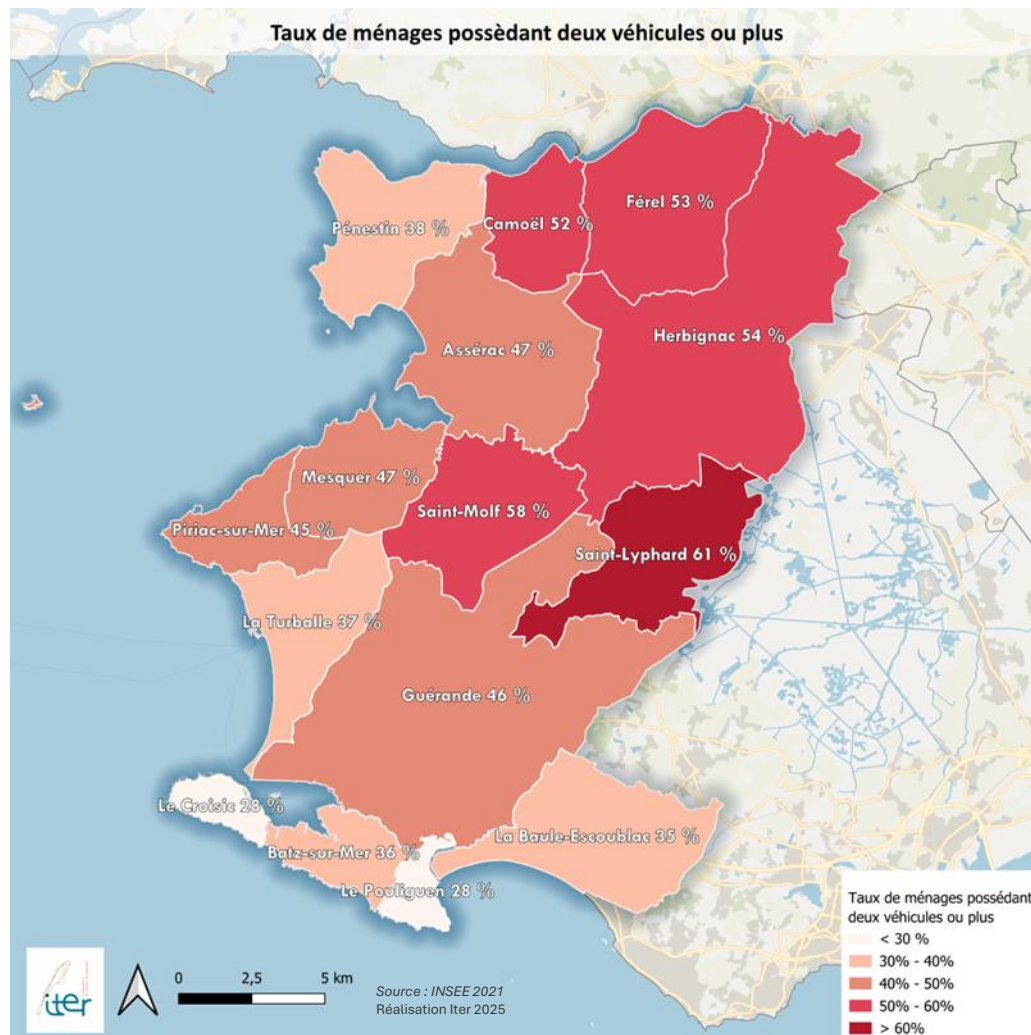
Un taux de motorisation des ménages de 91,1 % en moyenne sur le territoire de CapAtlantique.

Les intercommunalités plus urbaines (comme Saint-Nazaire aggro – la Carène) ont des taux de motorisation inférieurs à celui de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, mais des intercommunalités plus rurales (comme inférieur à Arc Sud Bretagne (plus rural) possèdent un taux de motorisation supérieur (nécessité de véhicule encore plus forte).

→ Une part non négligeable des ménages qui ne possède pas de véhicule (près de 10 %) et dont les solutions de mobilité alternatives à la voiture sont primordiales.



La multi-motorisation des ménages



→ Un littoral qui possède un taux de multi-motorisation plus faible que l'est du territoire.
→ A Guérande, 46 % de ménages multi-motorisés, et 35 % à La Baule.

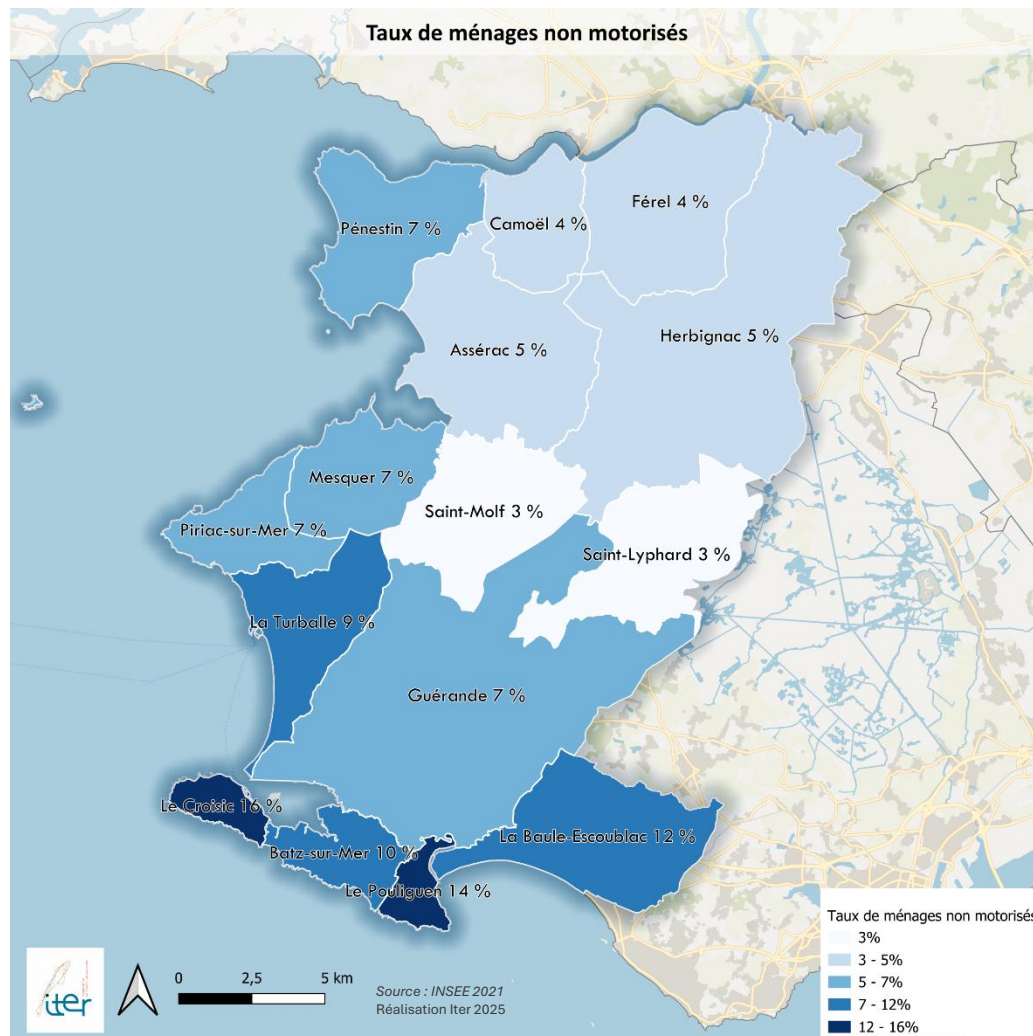
→ **Des ménages fortement multi-motorisés, en particulier à l'est du territoire (61 % à Saint-Lyphard, 54 % à Herbignac...).**



→ En parallèle, une utilisation croissante des véhicules sans permis chez les jeunes, mais aussi chez les personnes âgées, est constatée sur le territoire (déplacement vers les établissements secondaires notamment).

→ **De nouvelles formes de mobilité naissantes sur le territoire. Elles interrogent les problématiques de partage de l'espace public pour des espaces initialement non pensés pour accueillir ces types de véhicules, et qui questionnent le maintien de la culture de la voiture, sous une forme nouvelle, au détriment des modes actifs.**

La non-motorisation des ménages



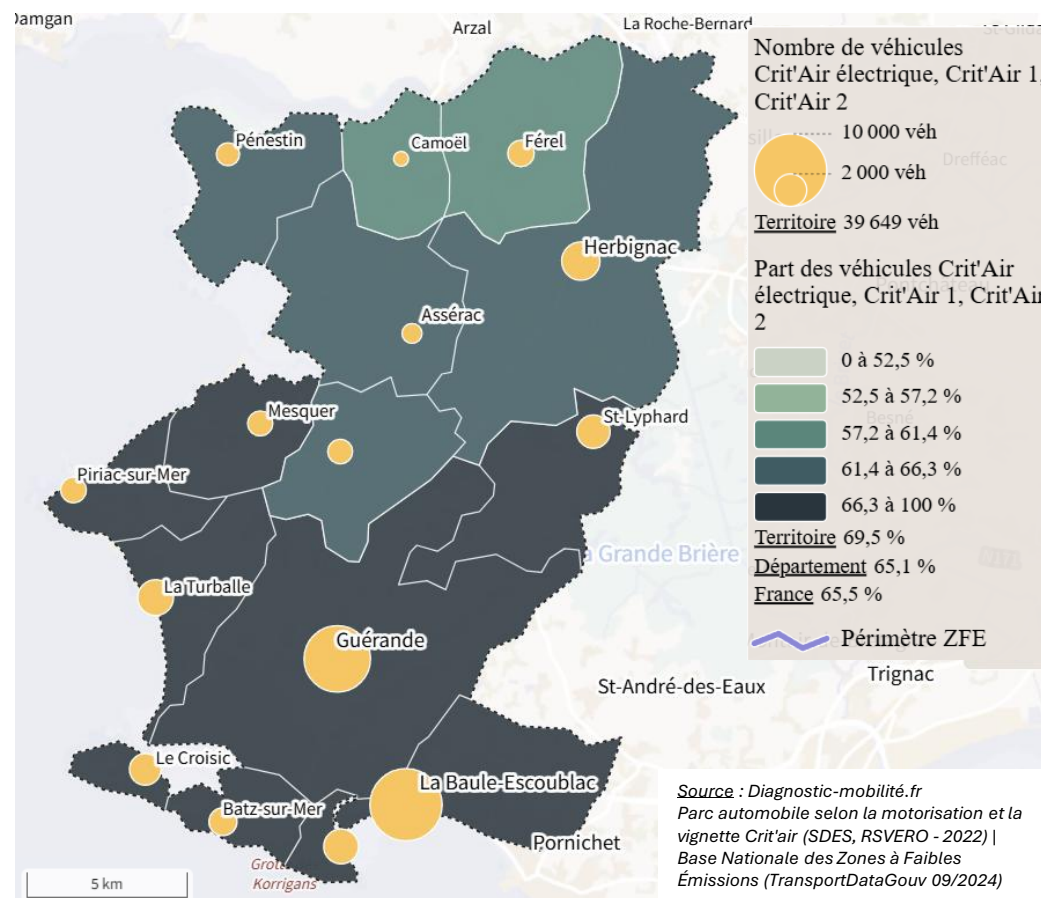
- La part des **ménages « captifs »** (sans véhicule) représente environ 2 759 ménages (soit 7 % du total) et 70 % d'entre eux sont des retraités
- Une diminution depuis 15 ans du nombre de personnes non motorisés (11 % en 2009)
- 79 % des personnes sans véhicule résident dans les 5 communes du sud littoral (de La Turballe à La Baule)

→ Un enjeu de répondre au besoin des personnes non véhiculées soit environ 5 645 personnes dont 3 890 personnes âgées, 1 275 actifs et 480 personnes sans activité

→ Les communes du Croisic et du Poulguen, de petite superficie et qui fonctionnent en cœur de bourg, et disposent d'une gare permettent un taux de non-motorisation plus élevé que les autres communes

Le type de motorisation des ménages

Nombre de véhicules Crit’Air électrique, 1 et 2 par commune



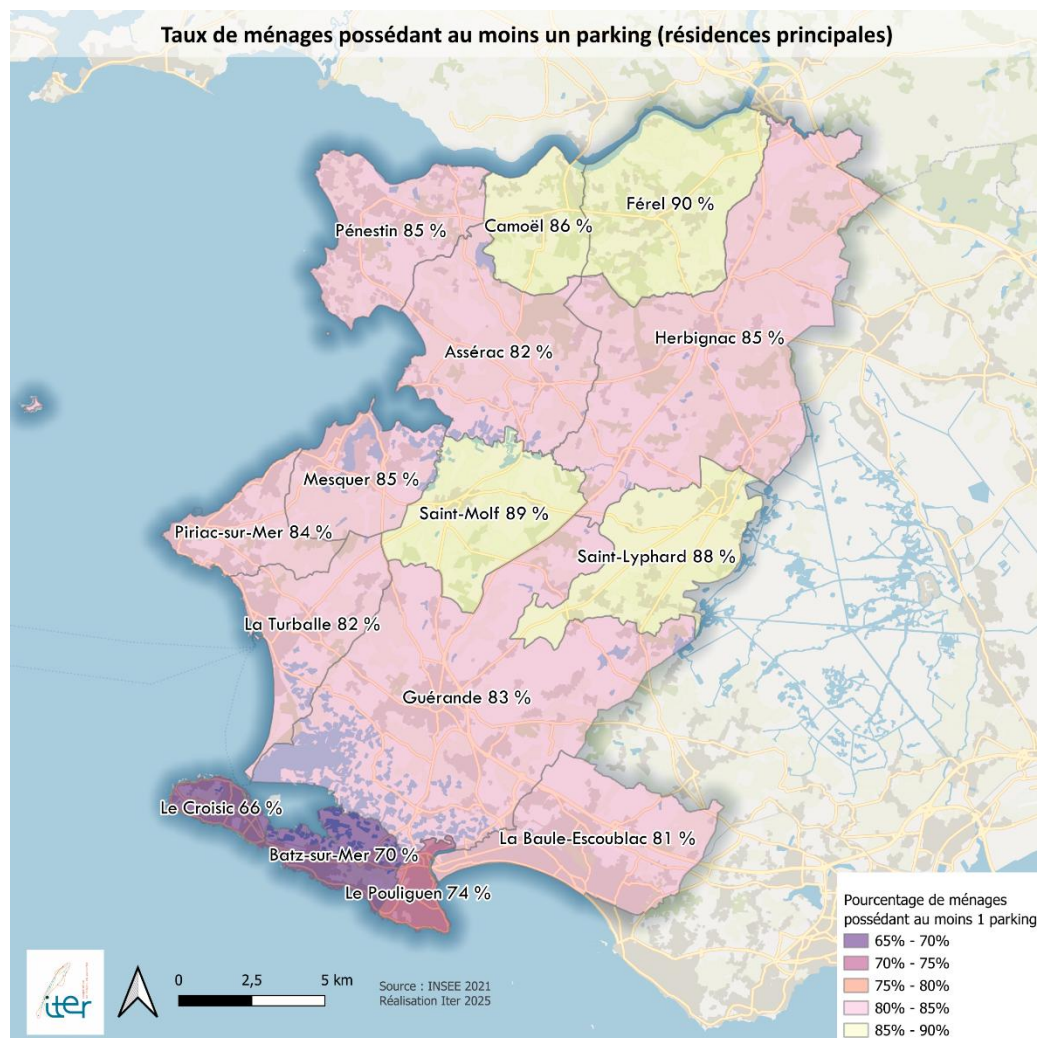
Ces données représentent une **vision partielle** du parc total de véhicules sur le territoire (résidences secondaires, visiteurs non intégrés dans les chiffres)

→ **69,5 % des véhicules sont Crit’Air électrique, ou Crit’Air 1 ou 2.**

→ Un taux supérieur à la moyenne départementale et nationale (respectivement de 65,1 % et 65,5 %).

→ **Des ménages possédant des véhicules à émissions faibles en moyenne (véhicules récents).**

Le stationnement des ménages

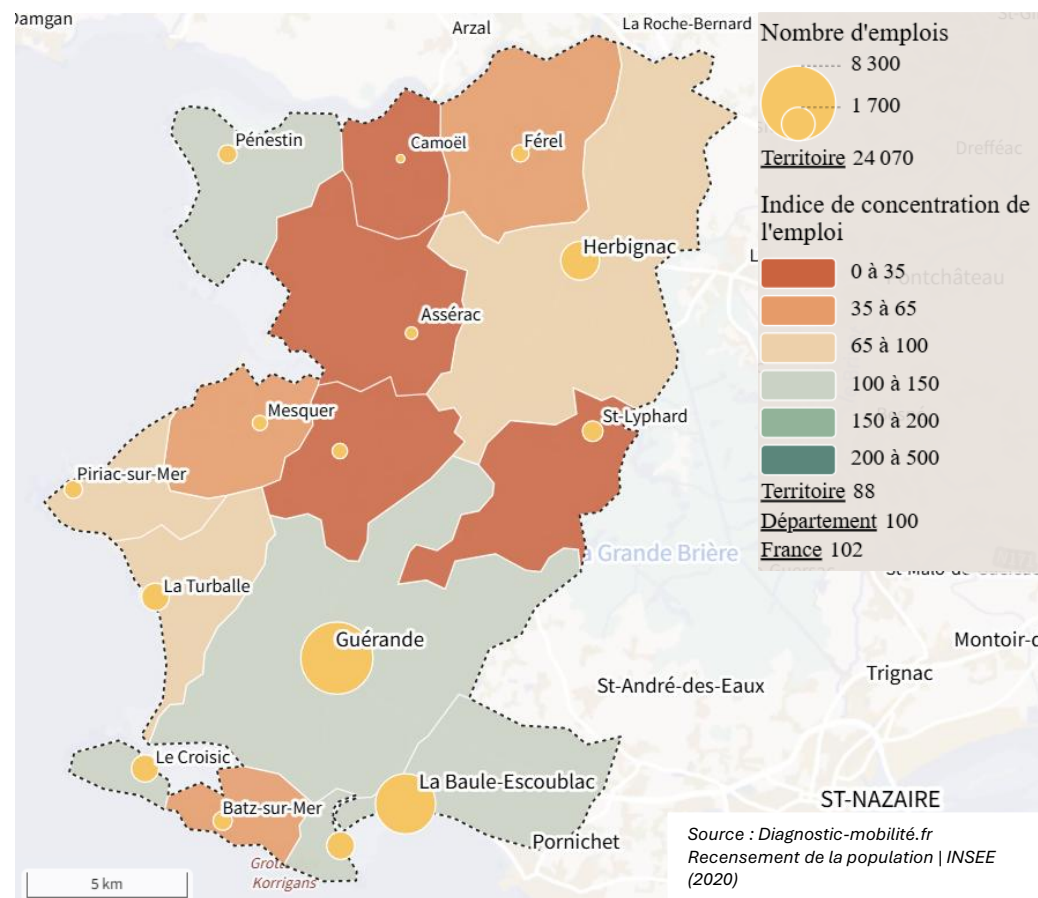


- En 2021, 81,4 % des ménages, à l'échelle de l'Agglomération, a au moins un emplacement réservé au stationnement. La majorité des communes ont un taux entre 80 et 85 % de ménages possédant au moins un parking (INSEE 2021).
- Ce chiffre est en augmentation constante (77,2 % en 2010 et 78,9 % en 2015).
- Les communes au littoral sud se démarquent par un taux de ménage possédant au moins un parking plus faible que les autres communes de l'intercommunalité (Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen).
- Des données qui ne tiennent pas en compte des parkings dans les résidences secondaires.

→ **Des ménages fortement équipés en espace de stationnement à l'échelle de l'Agglomération, et d'autres ménages qui ne possèdent pas d'emplacement dédié et dont le stationnement du véhicule est à interroger (ou la démotorisation de ces ménages)**

Les caractéristiques économiques du territoire

Nombre d'emplois par commune et indice de concentration de l'emploi

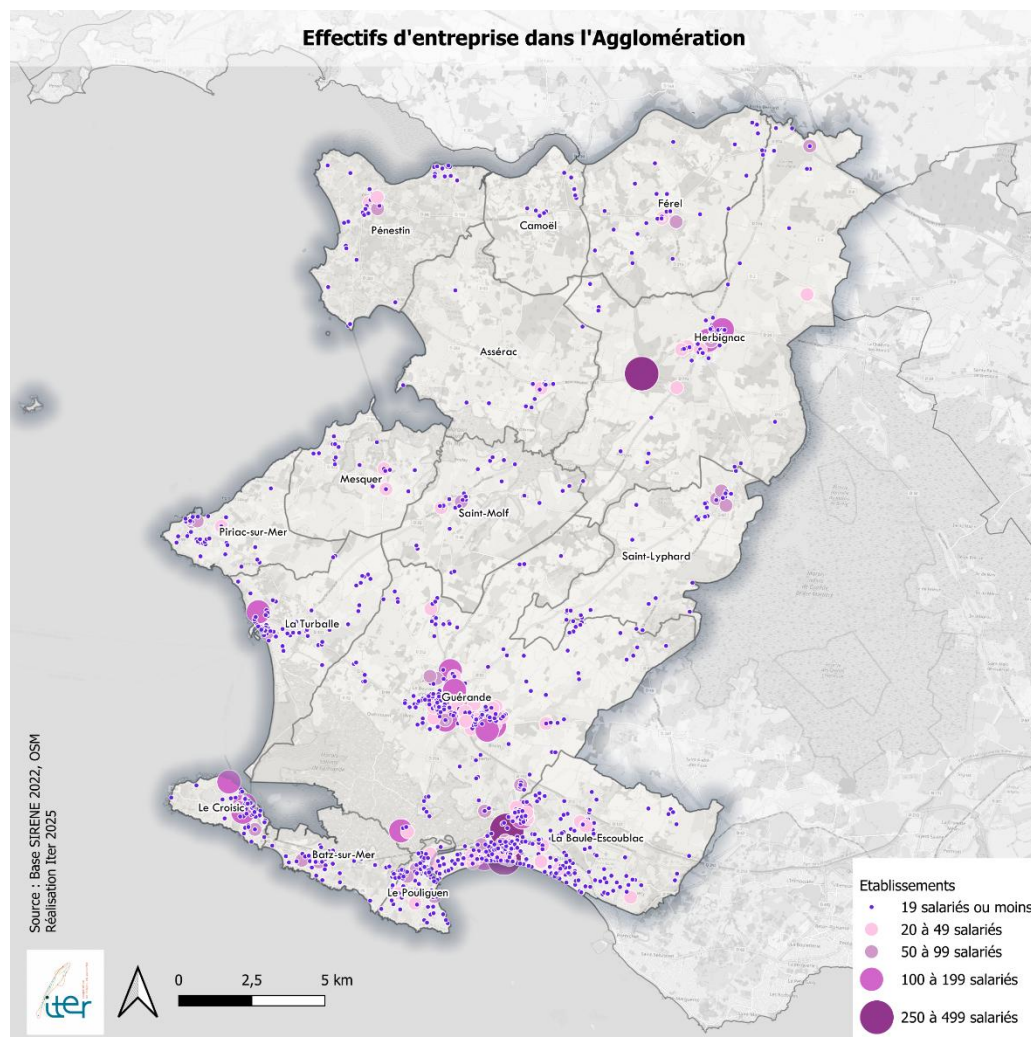


L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Plus cet indice est bas, plus la commune est caractérisée comme résidentielle.

- Au sein de l'Agglomération, l'emploi est principalement concentré à **Guérande** (près de 8 300 emplois en 2020), puis à **La Baule** (5 778 en 2020). Enfin, **Herbignac** est la troisième commune en matière de nombre d'emplois (2 380).
- Les communes du **nord** reflètent un indice de **concentration de l'emploi faible** et sont des zones plutôt **résidentielles** (Saint-Lyphard, Mesquer, Assérac, Camoël...).
- Les communes de Guérande, La Baule, Le Croisic et Pénestin ont un indice de concentration de l'emploi dans la moyenne nationale.
- Le territoire est fortement polarisé par l'attraction de Saint-Nazaire qui comporte plus de 39 000 emplois.

→ **Des bassins d'emplois sur le territoire : Guérande, puis La Baule et Herbignac, mais un territoire fortement concurrencé par Saint-Nazaire en termes d'emplois.**

La localisation des emplois et leurs effectifs



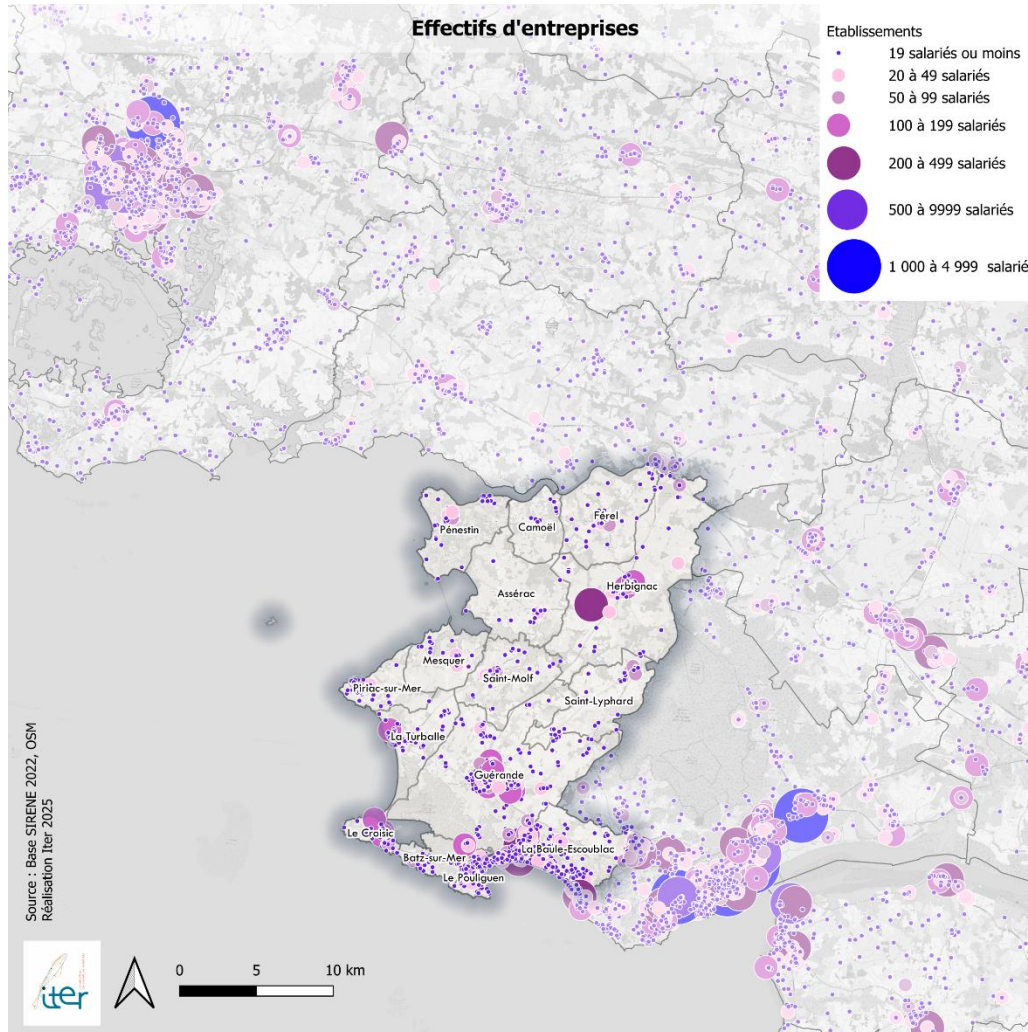
- Des entreprises aux effectifs importants principalement à Guérande, La Baule, puis Herbignac, ainsi que dans une moindre mesure au Croisic et à La Turballe
- Une concentration de l'emploi sur les trois pôles structurants de l'Agglomération

→ Des déplacements pour se rendre au travail nécessaires depuis les villages (peu d'entreprises) dans les communes centrales et du nord de l'Agglomération

Commune	Total des effectifs salariés du secteur privé 2024 (URSSAF)
Guérande	5691
La Baule-Escoubac	4469
Herbignac	1481
Le Pouliguen	778
La Turballe	685
Le Croisic	591
Batz-sur-Mer	439
Saint-Lyphard	335
Piriac-sur-Mer	306
Pénestin	244
Mesquer	172
Saint-Molf	161
Férel	148
Assérac	57
Camoël	45
Total général	15602

Effectifs des salariés du secteur privé par commune (URSSAF 2024)

De nombreux emplois dans les Agglomérations voisines



- De nombreux employeurs aux effectifs élevés dans le bassin de Saint-Nazaire, limitrophe à l'Agglomération de La Baule-Guérande
- D'autre part, de nombreux emplois dans le bassin vannetais

→ Une attraction du bassin de Saint-Nazaire pour l'emploi en raison des nombreux employeurs importants installés.

La demande et les besoins de mobilité

C - La demande de mobilité

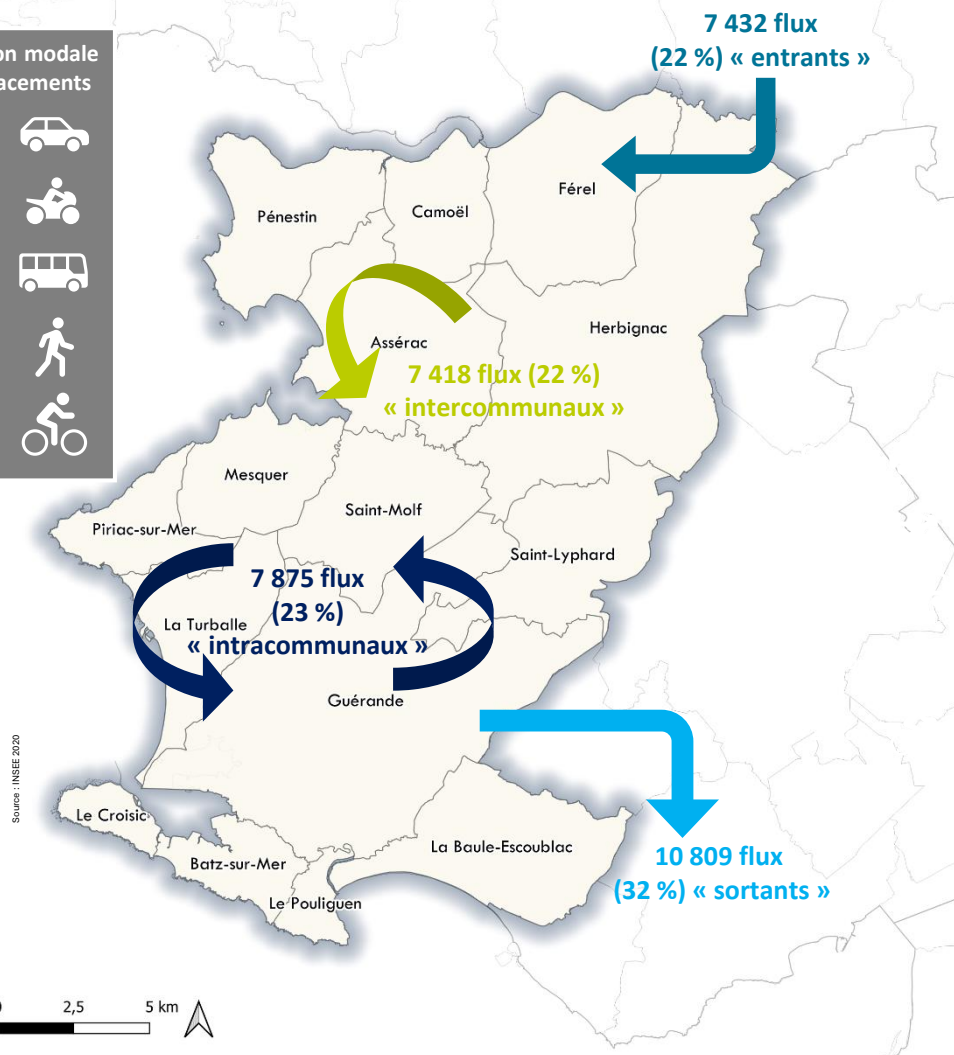


Les flux de mobilité domicile-travail : aspect général

Synthèse des flux domicile-travail

Répartition modale des déplacements

91 %	
2 %	
3 %	
3 %	
2 %	



Ces données représentent une **vision partielle** des déplacements du territoire (motif travail uniquement)

Un territoire fortement tourné vers l'extérieur pour l'emploi (32 %)

Une forte attraction de **Saint-Nazaire** (42 % des flux sortants), de **Montoir-de-Bretagne** (8 %), de **Pornichet** (7 %) et **Nantes** (6 %).

Des déplacements internes au territoire pour aller au travail (38 %)

23 % des flux sont **internes** à leur commune, 22 % vers une **autre commune** de l'**Agglomération**.

Des flux non négligeables entrants sur le territoire (22 %)

Dont un quart en provenance de **Saint Nazaire** (25 %), **Pornichet** (9 %), **Saint-André-des-Eaux** (9 %).

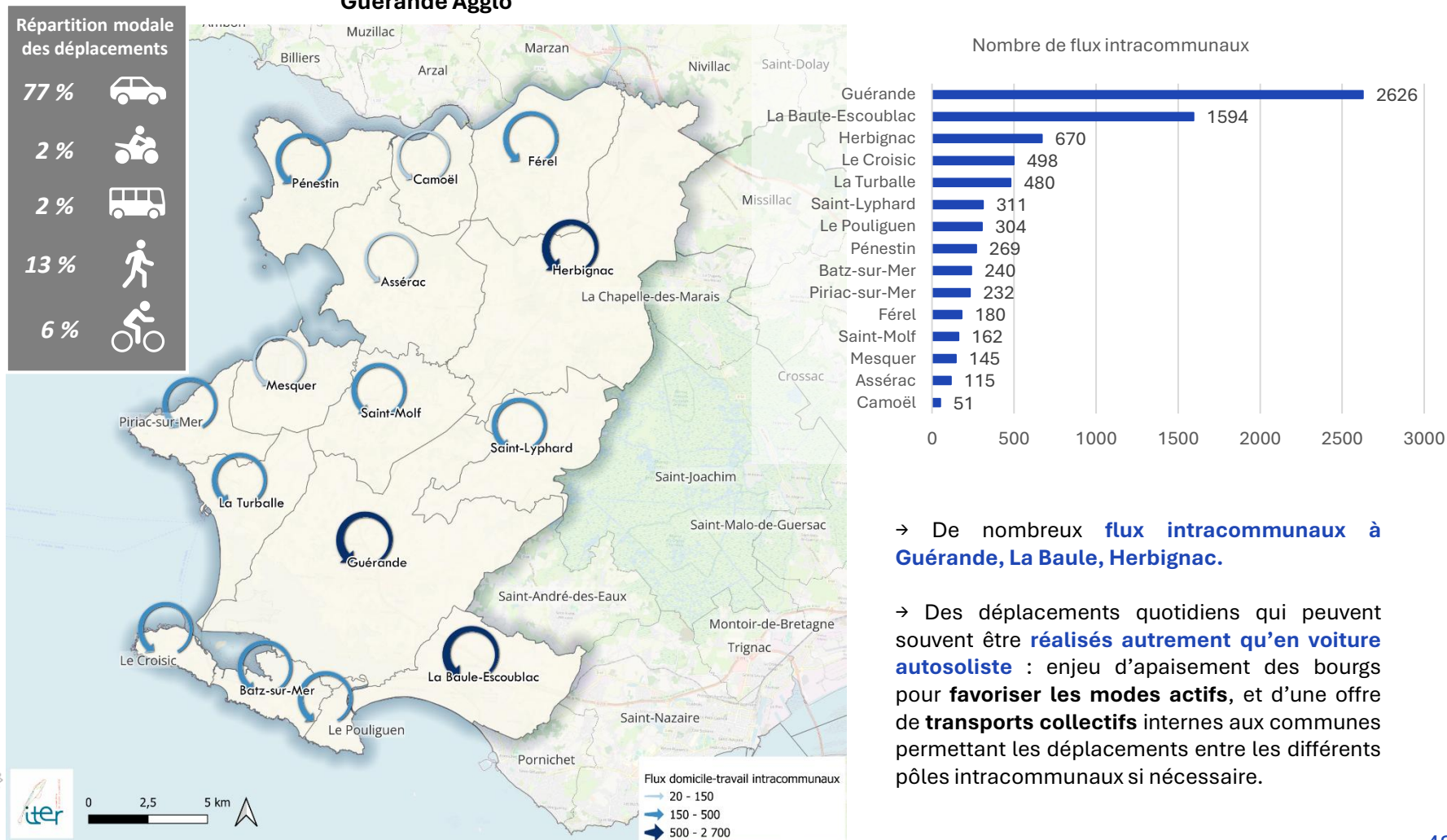
L'utilisation de la **voiture individuelle** est nettement privilégiée pour effectuer ces déplacements (91 % d'utilisation).



Une enquête EMC² est en cours sur le territoire, dont les données paraîtront fin 2025 et permettront d'obtenir de nouveaux chiffres.

Les flux de mobilité domicile-travail : intra communaux

Flux domicile-travail internes aux communes de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo

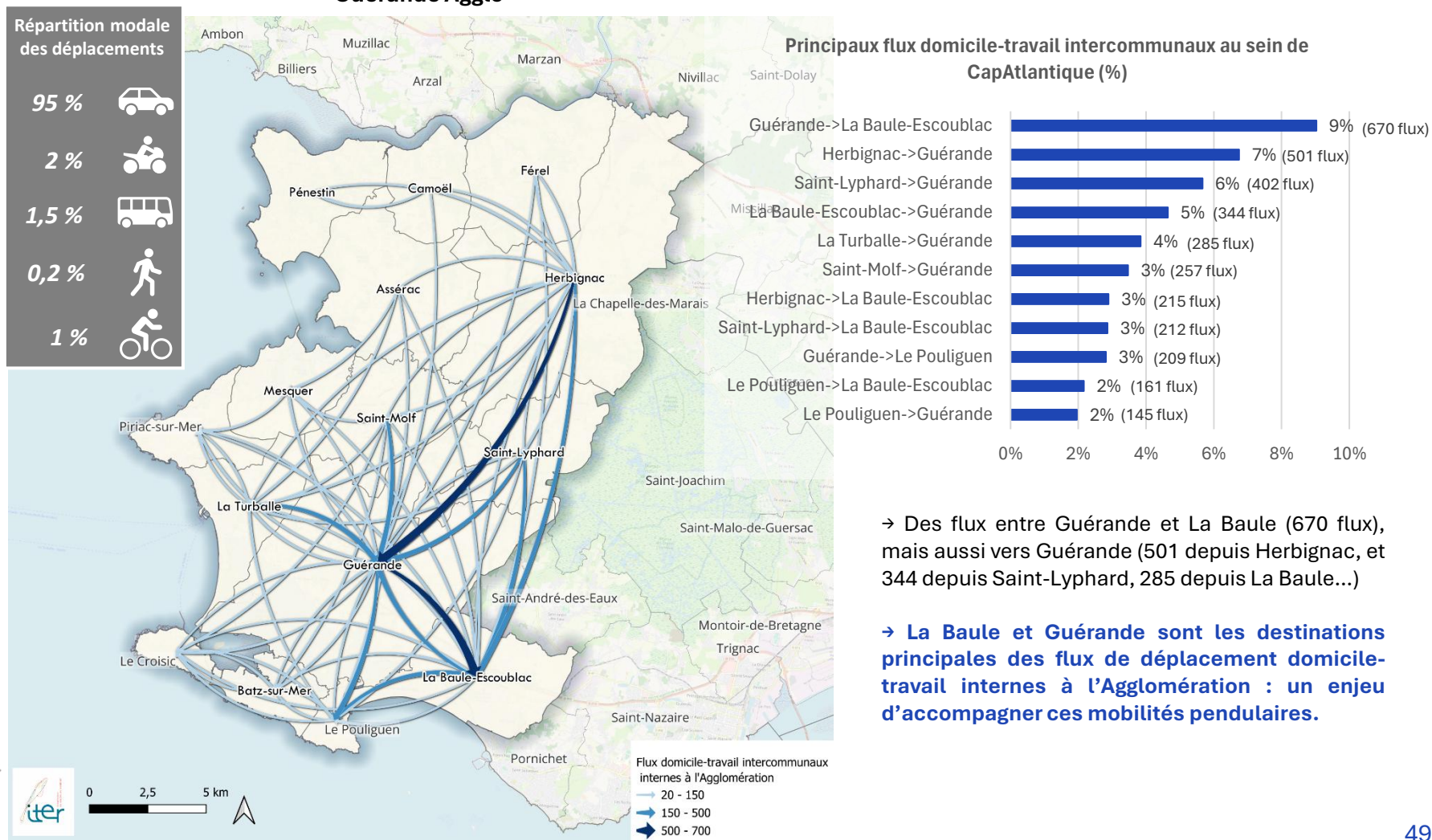


→ De nombreux **flux intracommunaux** à **Guérande, La Baule, Herbignac**.

→ Des déplacements quotidiens qui peuvent souvent être **réalisés autrement qu'en voiture autosoliste** : enjeu d'apaisement des bourgs pour **favoriser les modes actifs**, et d'une offre de **transports collectifs** internes aux communes permettant les déplacements entre les différents pôles intracommunaux si nécessaire.

Les flux de mobilité domicile-travail : entre communes de l'Agglomération

Flux domicile-travail entre les communes de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo



→ Des flux entre Guérande et La Baule (670 flux), mais aussi vers Guérande (501 depuis Herbignac, et 344 depuis Saint-Lyphard, 285 depuis La Baule...)

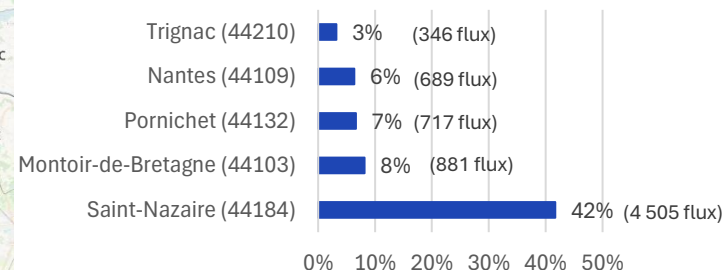
→ La Baule et Guérande sont les destinations principales des flux de déplacement domicile-travail internes à l'Agglomération : un enjeu d'accompagner ces mobilités pendulaires.

Les flux de mobilité domicile-travail : vers l'extérieur de l'Agglomération

Flux domicile-travail sortants de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo



Communes de destination principales des flux domicile sortants en provenance de CapAtlantique (%)



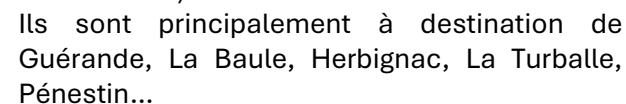
Un territoire fortement tourné vers l'extérieur pour l'emploi :

32 % des flux domicile-travail relatifs au territoire se dirigent vers l'extérieur de l'Agglomération.

Ils témoignent de l'attraction de **Saint-Nazaire** (42 % des flux sortants), de Montoir-de-Bretagne (8 %), de Pornichet (7 %) et de Nantes (6 %).

→ De forts enjeux de mobilité pendulaires vers le bassin de Saint-Nazaire et ses industries.

Flux domicile-travail entrants dans Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo



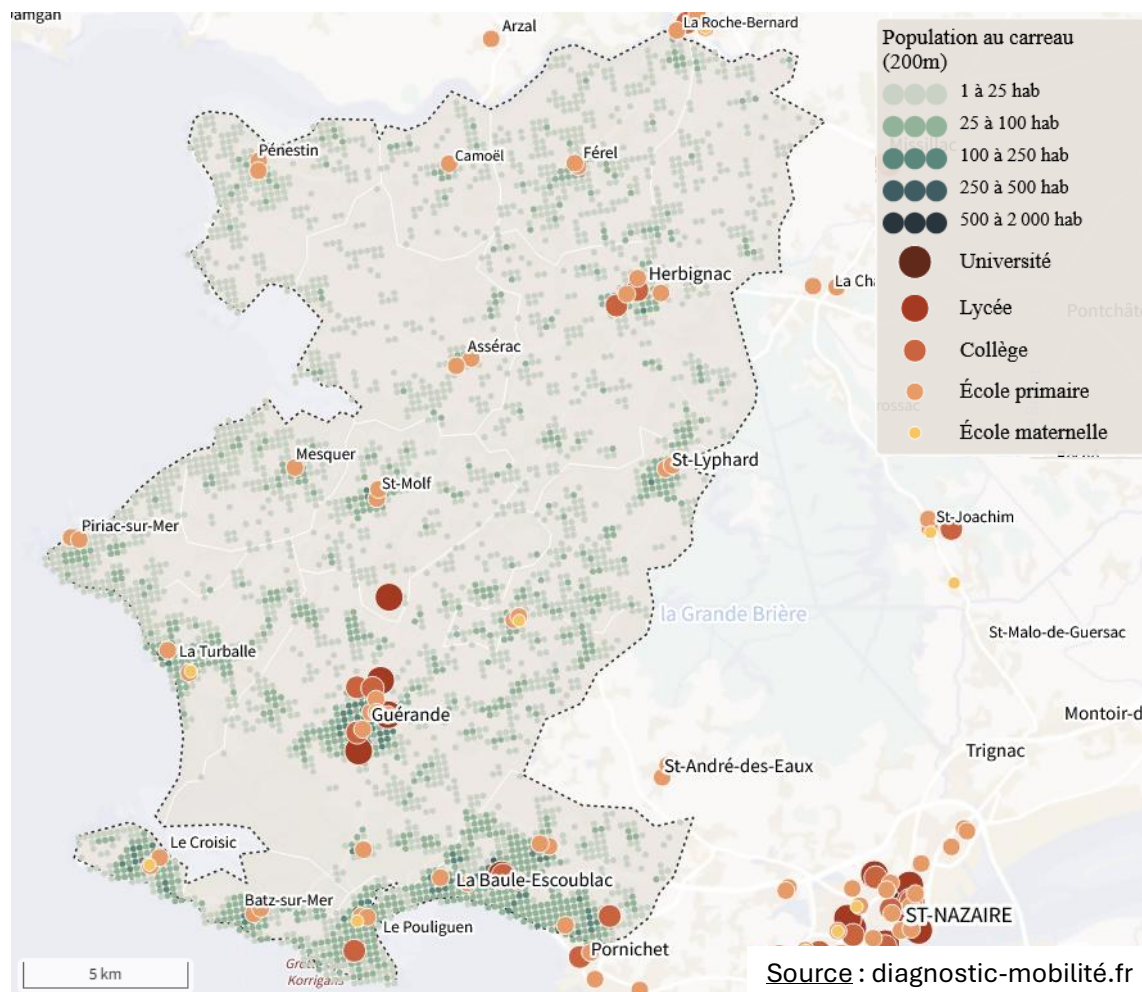
→ Une agglomération qui attire des flux de déplacement quotidiens

Résultats de l'EMC²

Dans l'attente des données envisagées courant 2026



Les pôles générateurs de déplacements scolaires



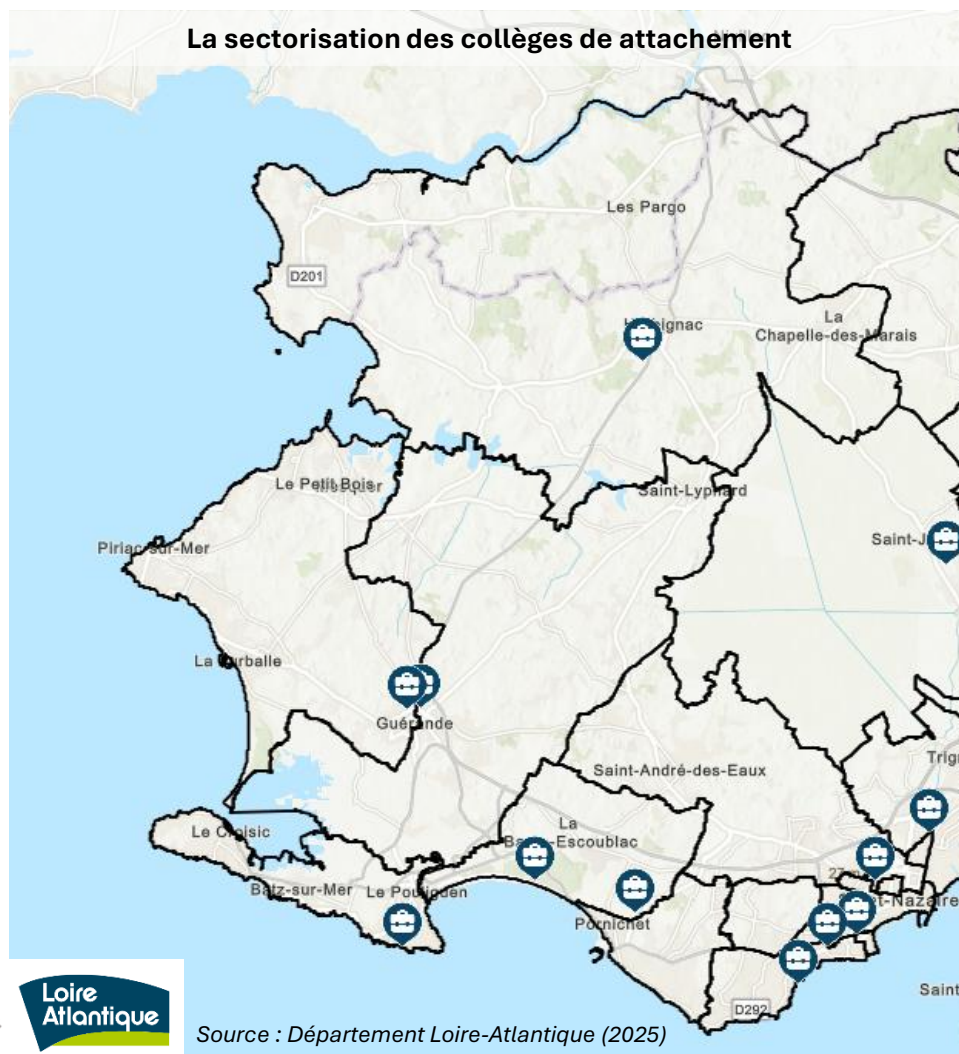
- Au moins une **école** par commune sur le territoire.

- Plusieurs **collèges** dans l'Agglomération :
La Baule : collège Grand Air, collège Éric-Tabarly ;
Guérande : collège Jacques Brel, collège du Pays Blanc, collège privé Saint-Jean-Baptiste ;
Herbignac : collège Jacques-Prévert, collège privé Saint-Joseph ;
Le Pouliguen : collège Jules-Verne.

- Plusieurs **lycées** :
La Baule : lycée Grand Air ;
Guérande : lycée Galilée, lycée professionnel Olivier-Guichard, lycée privé La Mennais ;
Saint-Molf : lycée professionnel Kerguéneq.
En outre, de nombreux lycées professionnels se trouvent à Saint-Nazaire.

→ **Des enjeux de desserte vers les établissements scolaires, par un public non motorisé.**

La définition départementale des collèges de secteur



Au collège
d'Herbignac

Au collège du
Pouliguen

Aux collèges
de La Baule

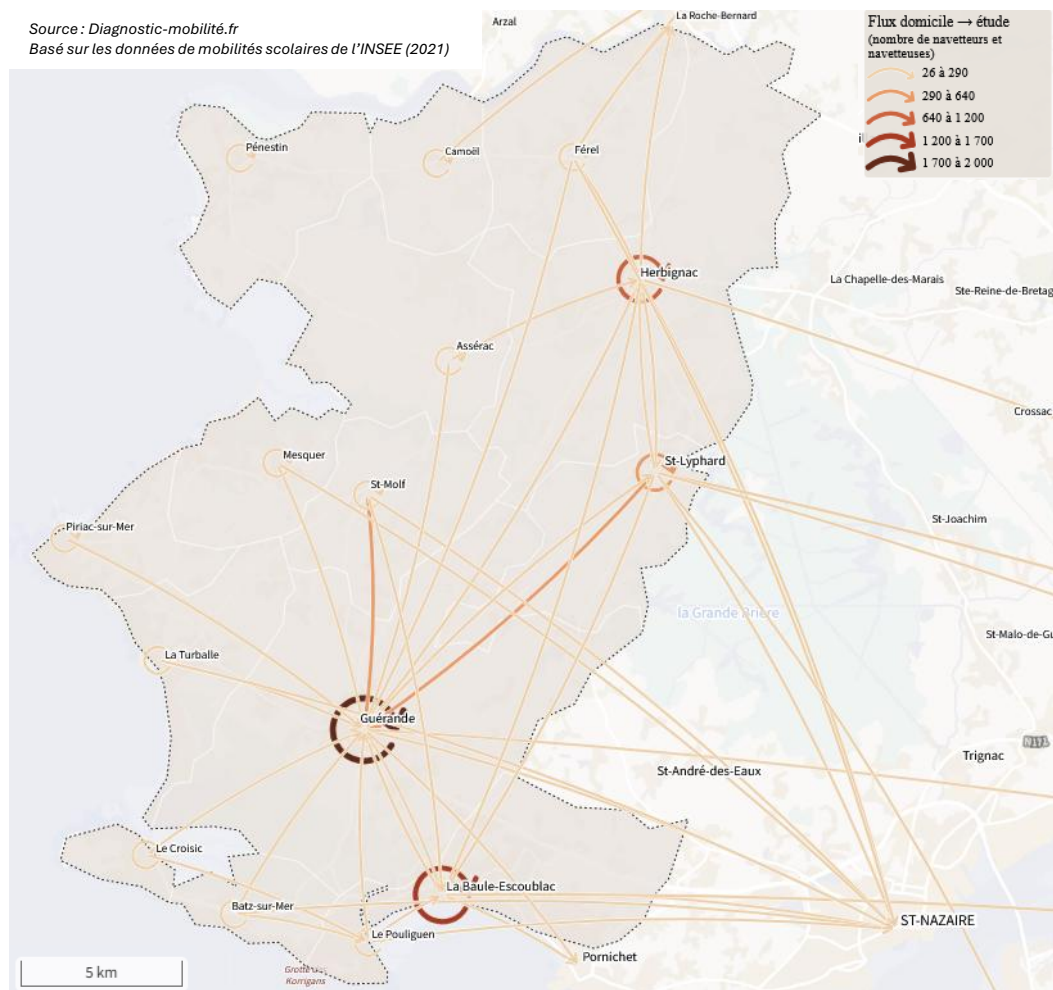
Aux collèges
de Guérande

→ Chacune des communes de l'Agglomération possède un collège de secteur interne à l'intercommunalité. Le collège d'Herbignac accueille également les élèves de la Chapelle-des-Marais. Le collège du Pouliguen pose des questions liées à son maintien (nombre d'élèves en baisse)

→ **Des mobilités scolaires internes à l'Agglomération qu'il convient d'accompagner (populations scolaires non motorisées, transport scolaire assuré par Lila Presqu'île).**

Les flux de mobilité domicile - études

Source : Diagnostic-mobilité.fr
Basé sur les données de mobilités scolaires de l'INSEE (2021)



Les flux scolaires représentent les personnes résidentes dans l'Agglomération de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et qui étudient dans un établissement scolaire (à partir de 2 ans).

Des mobilités scolaires intracommunales concentrées dans la commune de Guérande (2 300 flux), ainsi que de La Baule (1 450 flux) et Herbignac (850 flux), et Saint-Lyphard (420 flux). Des déplacements domicile-études intercommunaux au sein de l'Agglomération, en nombre plus important vers Guérande, puis La Baule, Herbignac. Des flux moins importants vers le collège du Pouliguen.

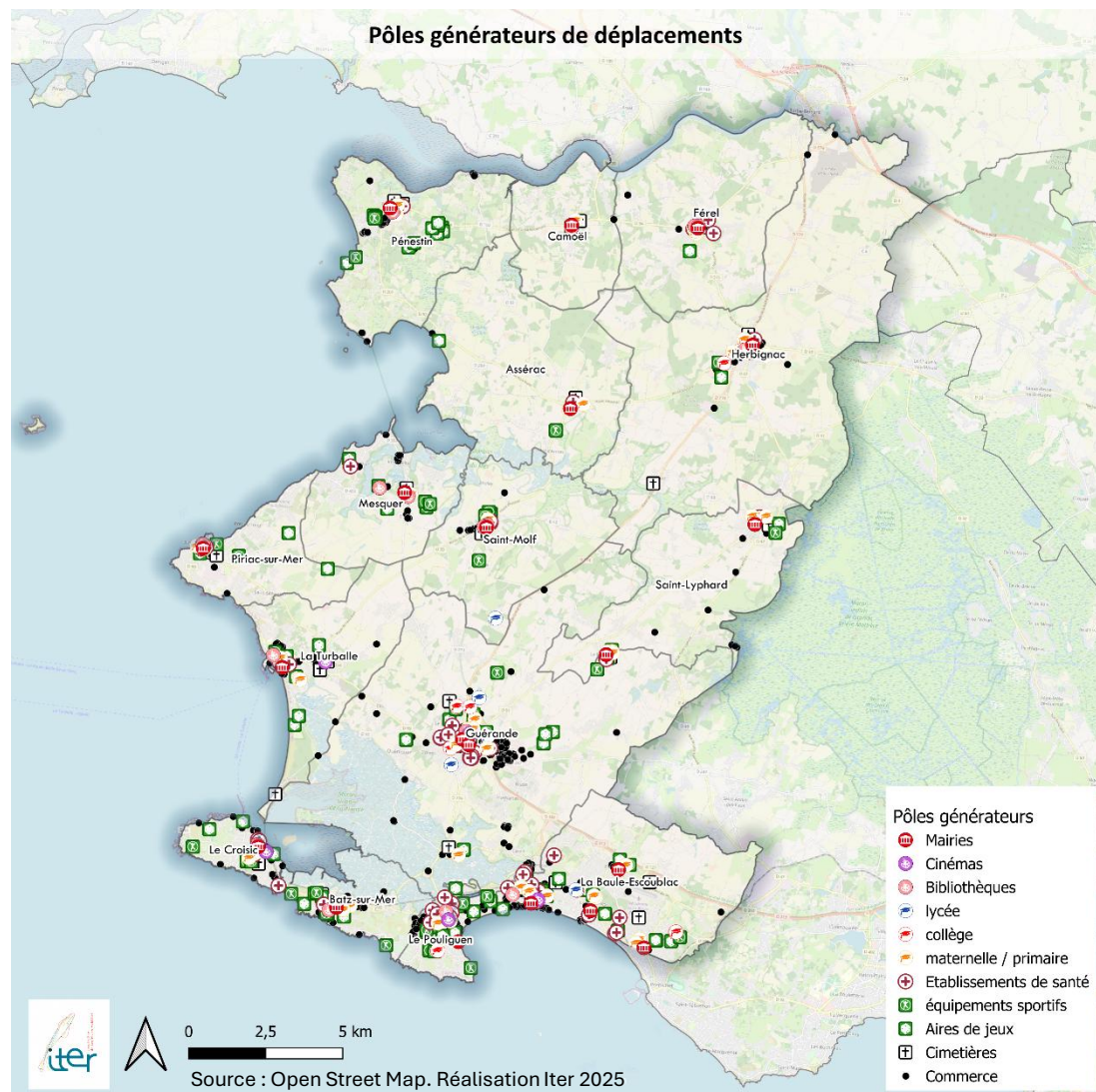
Des dynamiques de déplacements vers les établissements scolaires des territoires voisins (**Saint-Nazaire** notamment, puis Nantes), par des personnes qui constitue un public cible non motorisé.

Au Nord du territoire, quelques flux vers La Roche-Bernard.

Par ailleurs, les établissements de **formation continue** (GRETA, AFPA, fab academy...) se trouvent en dehors de l'Agglomération, les plus proches étant à Saint-Nazaire.

→ Des dynamiques de mobilité pour les études à accompagner, en interne comme vers l'extérieur (Saint-Nazaire en particulier).

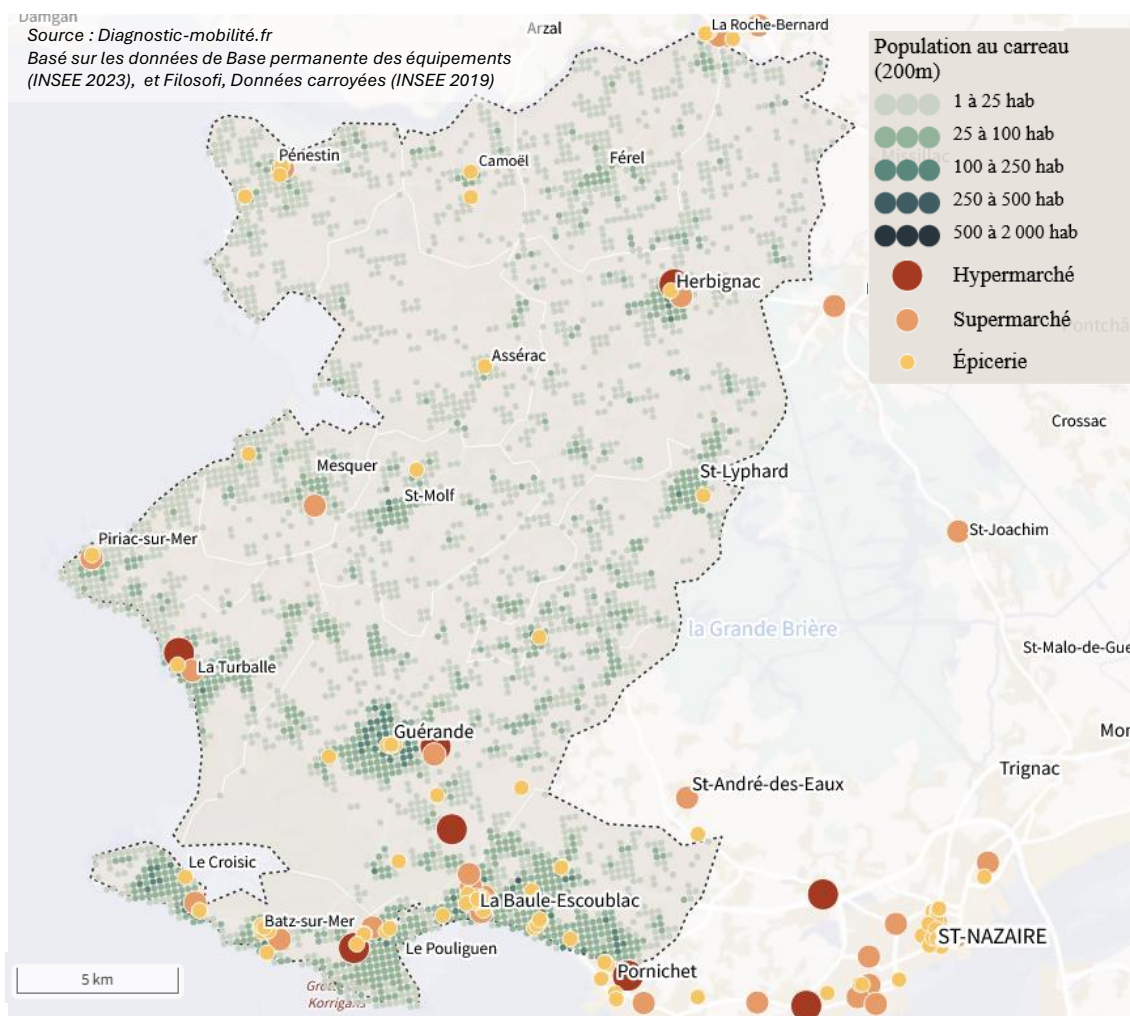
Les pôles générateurs de déplacement



- Cette carte offre une représentation spatialisée globale des pôles générateurs de déplacement : cinéma, bibliothèques, établissements scolaires, établissements de santé, équipements sportifs, aires de jeux, cimetières, et commerces.
- Toutes les communes ont au minimum un service dans leur centre-bourg.
- La concentration des pôles générateurs de déplacements est plus importante à La Baule et Guérande que dans les autres communes,
- Mais aussi sur le littoral sud (Le Pouliguen, La Croisic, Batz-sur-Mer) et à Herbignac et La Turballe.

→ Une hétérogénéité des pôles générateurs de déplacements, des communes bien pourvues en équipements tandis que d'autres présentent une diversité limitée.

Les pôles générateurs de déplacement – pour les achats alimentaires



Une concentration des hypermarchés, supermarchés et épiceries au sud du territoire (La Baule, Le Pouliguen, Batz-sur-Mer, La Turballe, Guérande).

Dans une moindre mesure, quelques offres à Herbignac, mais le nord du territoire est globalement pourvu de moins d'offres liées aux achats alimentaires.

Cette offre est globalement en lien avec le niveau de densité, à l'exception de Saint-Lyphard qui apparaît comme peu équipé.

→ Un sud du territoire bien équipé, mais des communes au nord qui disposent de moins d'options pour réaliser les achats alimentaires.

Les pôles générateurs de déplacements touristiques



- Le territoire accueille de nombreux hébergements touristiques, principalement concentrés sur la côte.
- Les types d'hébergements diffèrent : il s'agit principalement d'hôtels à La Baule et Guérande, et des campings sur le reste du littoral.

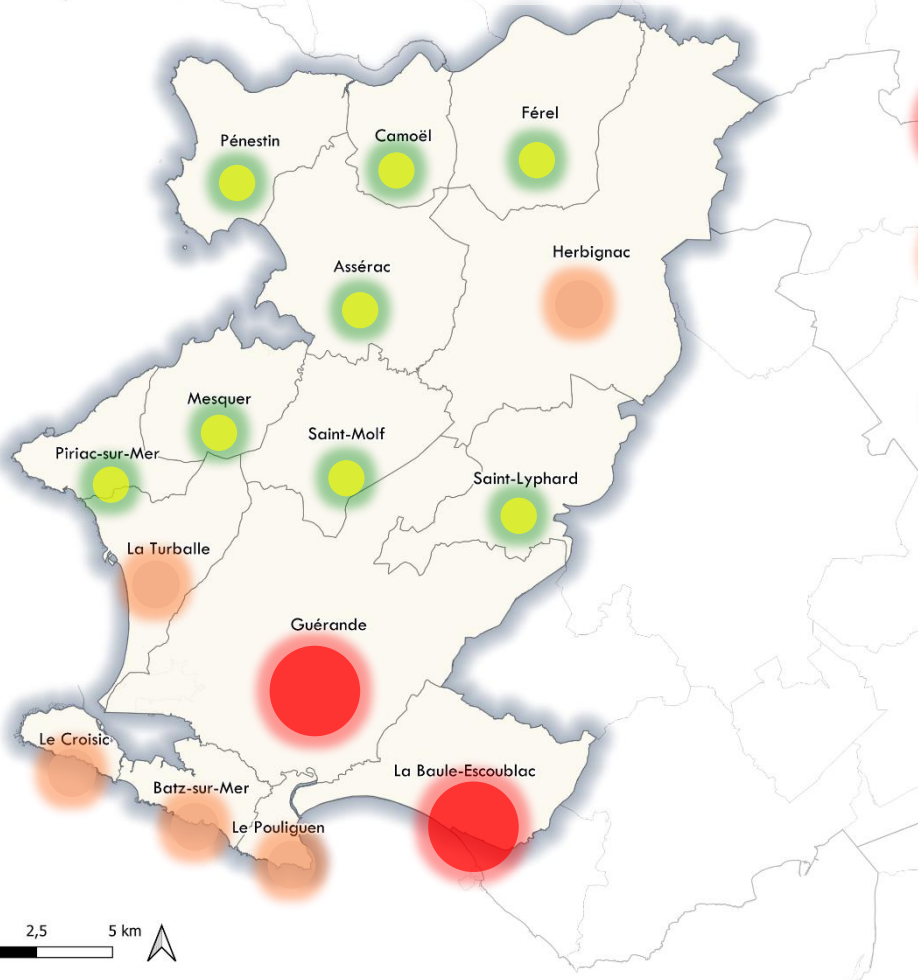
→ Ces lieux d'hébergement représentent des lieux prioritaires à desservir pour accompagner les déplacements des visiteurs autrement qu'en véhicule individuel thermique.

Source : SCot CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo



Niveau général d'équipements et de services des communes

Niveau de centres d'équipements et de services des communes selon l'Observatoire des territoires



Polarité niveau 1

(concentration d'habitants, d'emplois et d'équipements à desservir/apaiser)

Polarité niveau 2

(concentration d'habitants, d'emplois et d'équipements à desservir/apaiser)

Polarité niveau 3

(concentration d'habitants, d'emplois et d'équipements à desservir/apaiser)

→ Deux pôles d'équipements et de service principaux : La Baule et Guérande

→ Des polarités secondaires, Herbignac, La Turballe et les communes du sud du territoire, qui fonctionnent de manière plus autonome (niveau de services et d'équipements plus important)

AFOM : La demande et les besoins de mobilité

Atouts

- Des **pôles de densité** de population importants : Guérande, La Baule, puis Herbignac, Saint-Lyphard
- Un nombre **d'emplois** important à Guérande, puis à La Baule et Herbignac, mais un indice de concentration de l'emploi plus faible que la moyenne française
- Des mobilités quotidiennes internes pour le travail entre les pôles du territoire (La Baule, Guérande, Herbignac)
- Des **emplois sur le territoire qui attirent** des résidents hors de l'agglomération : des flux de déplacements domicile-travail entrants, en direction de Guérande principalement
- Des **mobilités étudiantes** en interne importantes à Guérande, mais aussi vers l'extérieur de l'Agglomération
- Une **attractivité touristique importante** : de nombreux flux visiteurs (incluant des nuitées ou non) sur le territoire, et de nombreuses résidences secondaires

Opportunités

- Un solde global positif sur le territoire (en raison du solde migratoire), même si cela correspond surtout à l'installation de personnes de plus de 60 ans.

Faiblesses

- De fortes **disparités nord/sud et est/ouest** en termes de structuration du territoire : une **moyenne d'âge** et un **niveau de revenu moyen** plus élevés sur le littoral, tandis qu'au nord et l'est du territoire résident davantage d'actifs et de populations jeunes.
- Des communes principalement **résidentielles au nord** du territoire (peu d'emplois)
- Des **taux de motorisation élevés**, et un faible taux de non-motorisation, mais qui concerne principalement des seniors. Des ménages très équipés dont le véhicule est facilitateur de déplacement. Des communes rurales dépendantes au véhicule personnel.
- Un **usage prépondérant de la voiture** pour les déplacements domicile-travail.
- Le nord du territoire est composé de communes avec un nombre **d'équipements** moins importants : une nécessité d'effectuer des déplacements pour accéder à des équipements structurants.
- De nombreux résidents se déplacent en dehors de l'Agglomération pour aller au travail (flux de déplacements sortants importants, en particulier vers l'Agglomération de Saint-Nazaire)
- Une pression viaire et sur l'ensemble des équipements, liée au **tourisme et aux résidences secondaires difficilement prédictible**

Menaces

- Des difficultés à attirer et loger les jeunes actifs, un taux élevé de seniors, décalage entre l'offre d'emploi (tourisme, santé, services) et la demande d'emploi, compte tenu du caractère saisonnier de la majorité des emplois



L'offre de mobilité actuelle et projetée

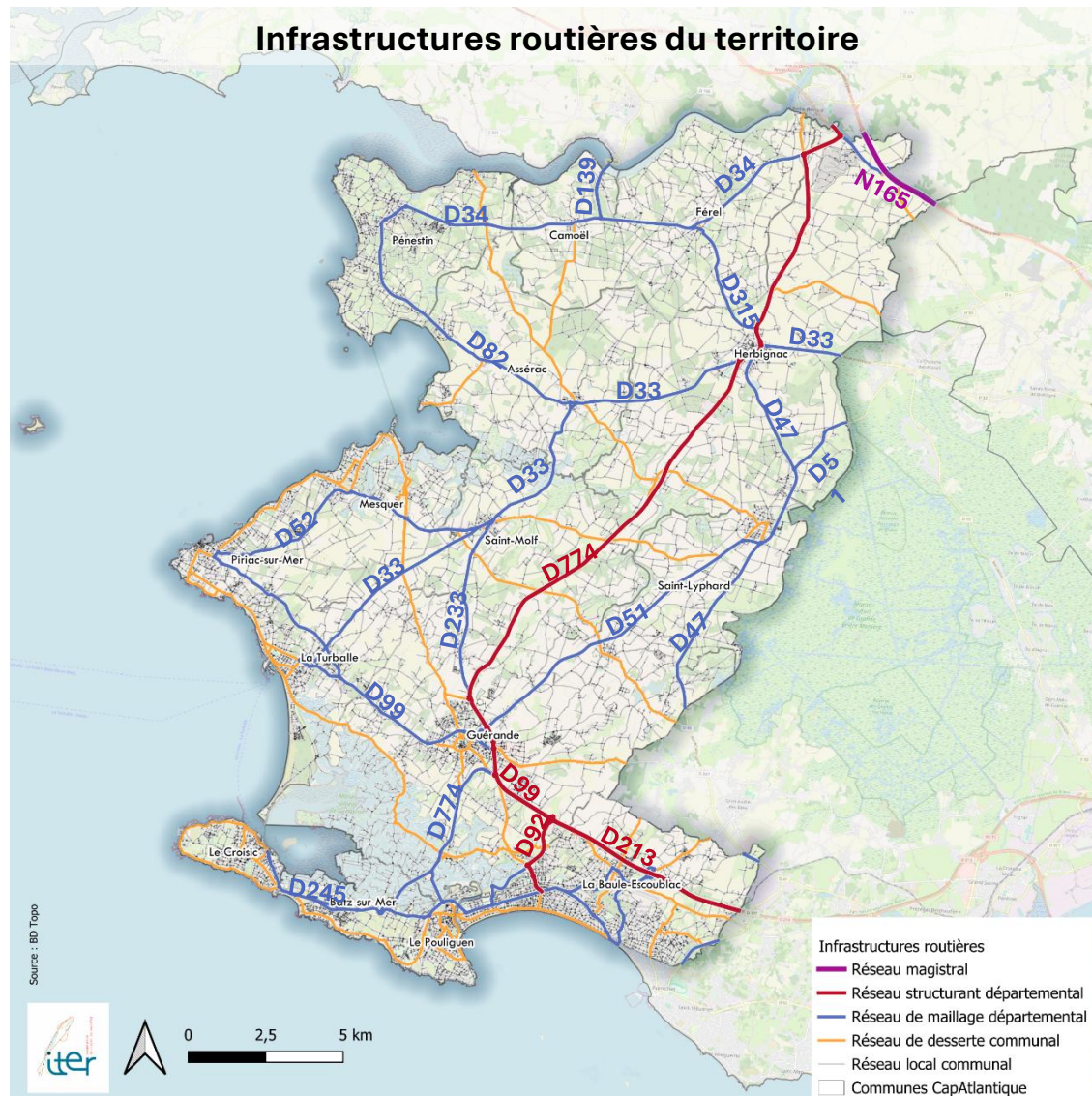
A – Le réseau viaire et ses projets



Hiérarchisation du réseau viaire

- Le réseau routier du territoire est caractérisé par **axe structurant transversal nord-sud (D213 entre Saint-Nazaire et Guérande puis et D774 entre Guérande et Herbignac)**
- Un réseau de maillage départemental et communal plus secondaire dessert les différentes communes et les littoraux (D99 entre Guérande et La Turballe, D245 entre La Baule et Le Croisic....)
- Une configuration en Presqu'île : le passage par ces infrastructures routières induit une volonté de déplacement dans l'intercommunalité

→ **Un maillage territorial routier qui confère une accessibilité en voiture sur le territoire, malgré des phénomènes de congestion et des ruptures naturelles (marais)**

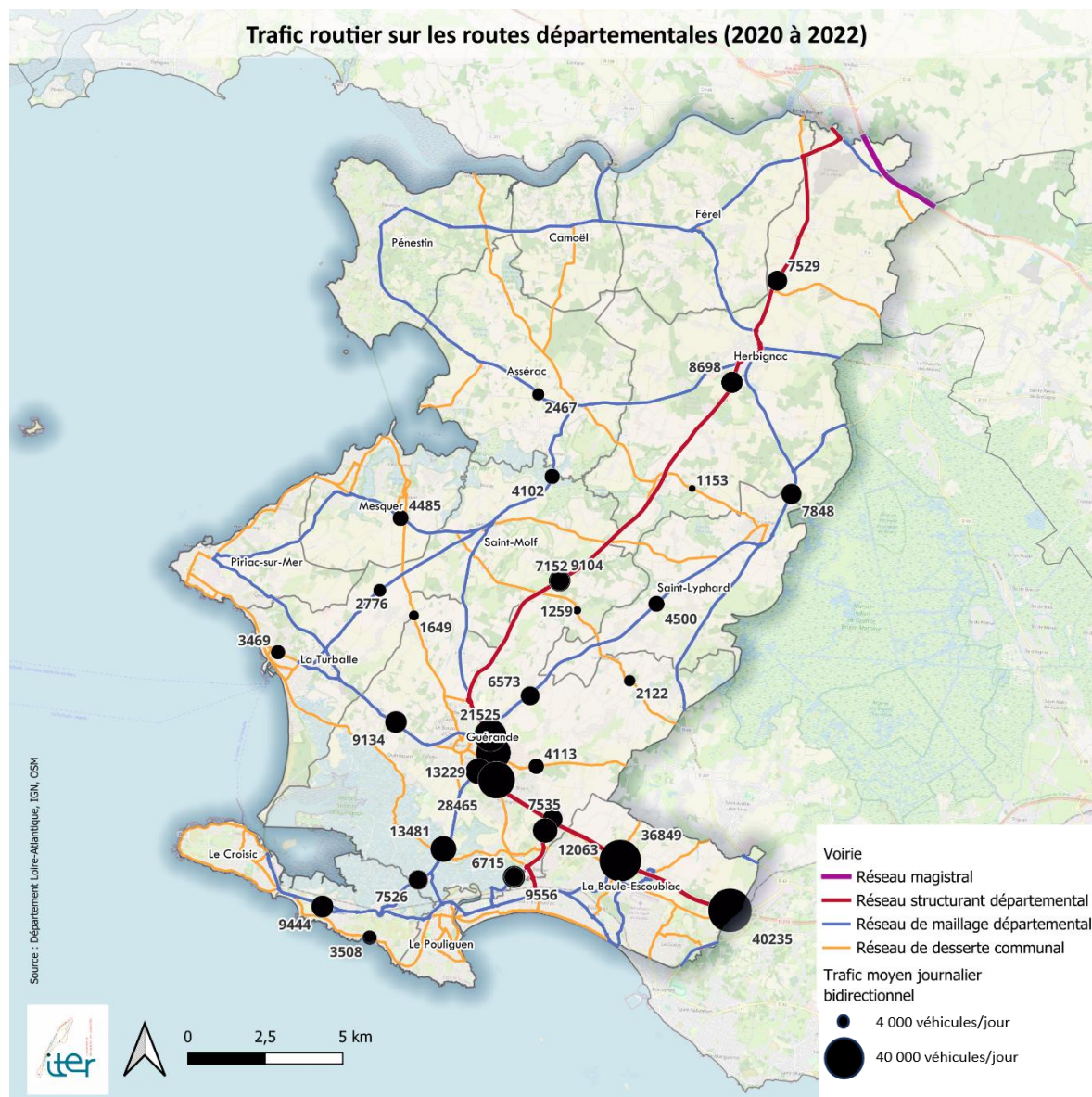


Le trafic routier sur les grands axes

→ L'axe **Saint-Nazaire <> La Baule <> Guérande** est **très fortement circulé** (jusqu'à 40 000 véhicules/ jour), et se charge de plus en plus dès lors que l'on se rapproche de Saint-Nazaire.

→ Les autres axes sont plus secondaires, mais quelques départementales sont très circulées également (Guérande <> Herbignac notamment, mais aussi vers les plages du sud et vers les marais salants).

→ Des trafics routiers tous modes importants vers Saint-Nazaire et de manière plus secondaire en direction des communes du littoral sud, ainsi qu'entre Guérande et Herbignac.

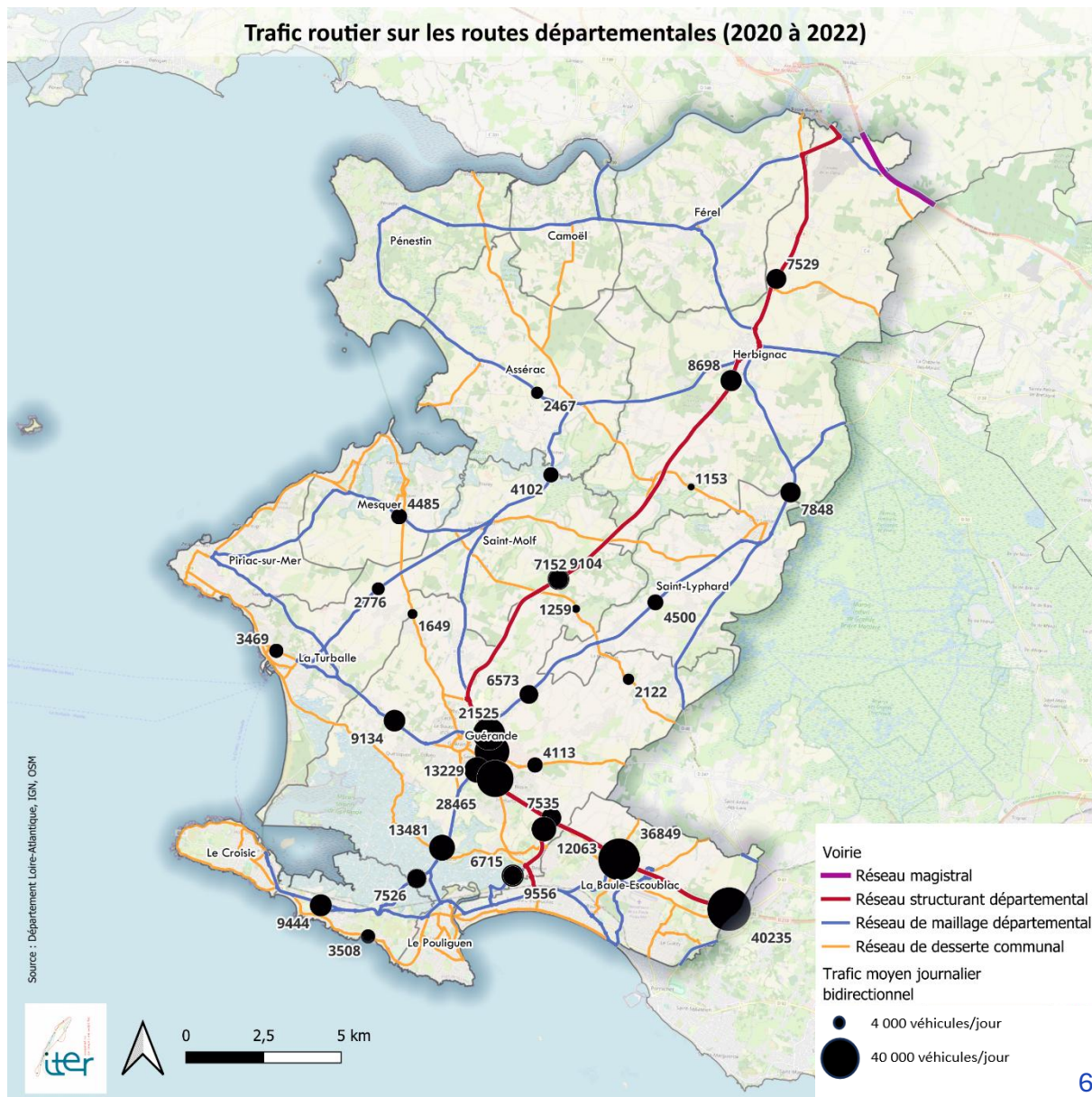


Le trafic routier sur les grands axes

→ Les parts modales poids lourds :

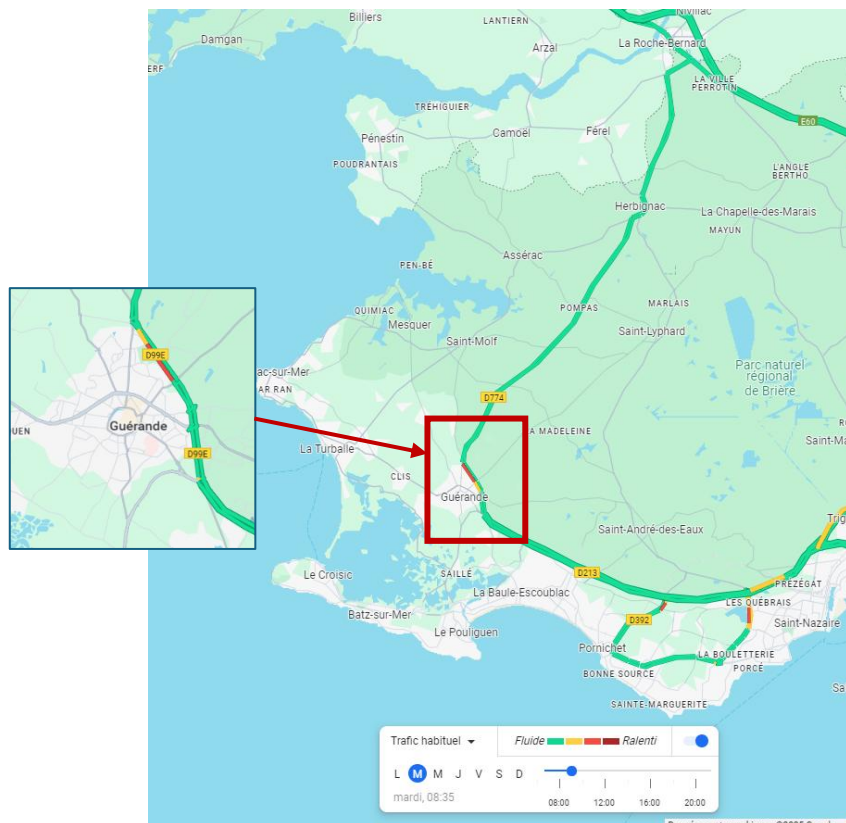
- Sur la D213 (La Baule <> Guérande) : **5 %** de PL
- Sur la D99 (contournement de Guérande) : **2 à 3 %** de PL
- Sur la D99 (Guérande <> La Turballe) : **3 à 4 %** de PL
- Sur la D774 (Saillé) : **3%** de PL
- Sur la D774 (Guérande<> Herbignac) : **8 %** de PL
- Sur la D245 (dir. Batz-sur-Mer) : **3 %** de PL
- Sur la D51 (dir. Saint-Lyphard) : **4 %** de PL

→ Une part modale poids lourds élevée en particulier entre Guérande et Herbignac.



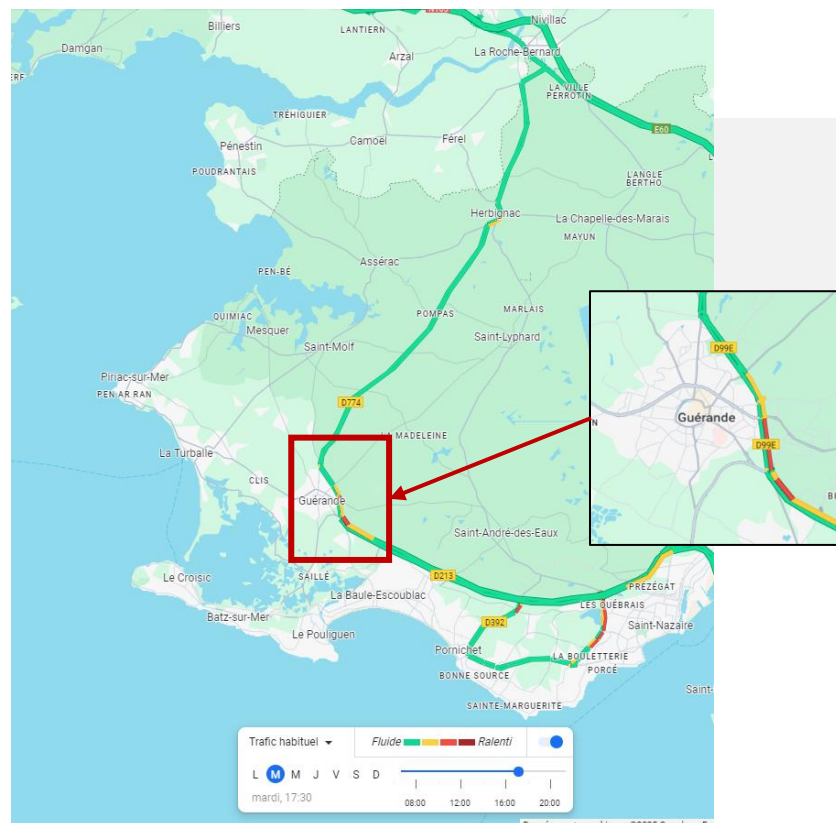
La congestion routière observée

La congestion routière sur les axes structurants à grande échelle



Trafic un jour typique (mardi) en heure de pointe du matin (8h30)

Source : google maps



Trafic un jour typique (mardi) en heure de pointe du soir (17h30)

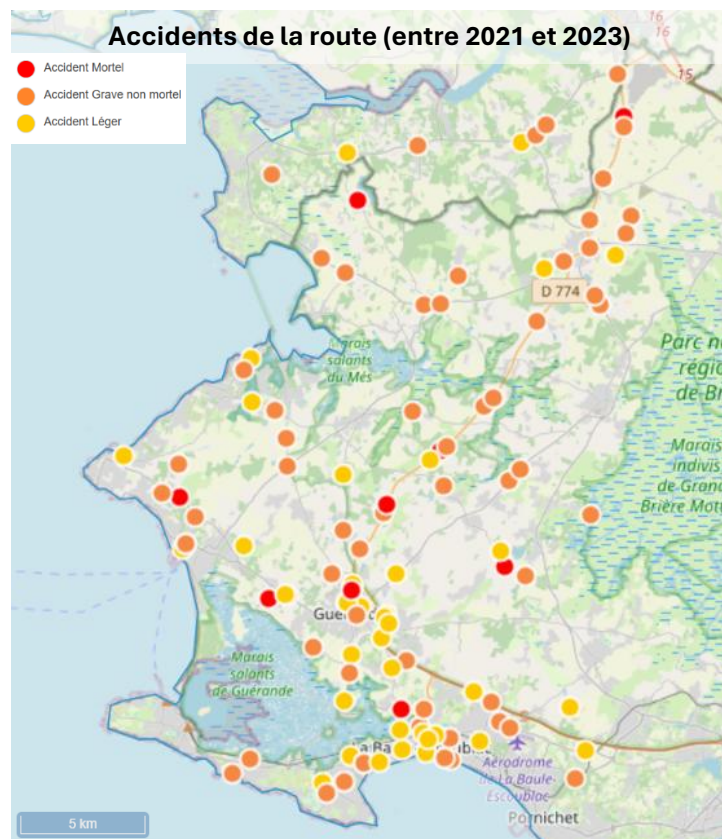
Source : google maps

→ L'entrée ou la sortie de Guérande posent des problèmes de congestion routière. Le matin, plutôt du côté de l'entrée nord de la D99, et le soir sur la D213 et la D99 par l'entrée sud-est de Guérande.

L'accidentologie sur le territoire

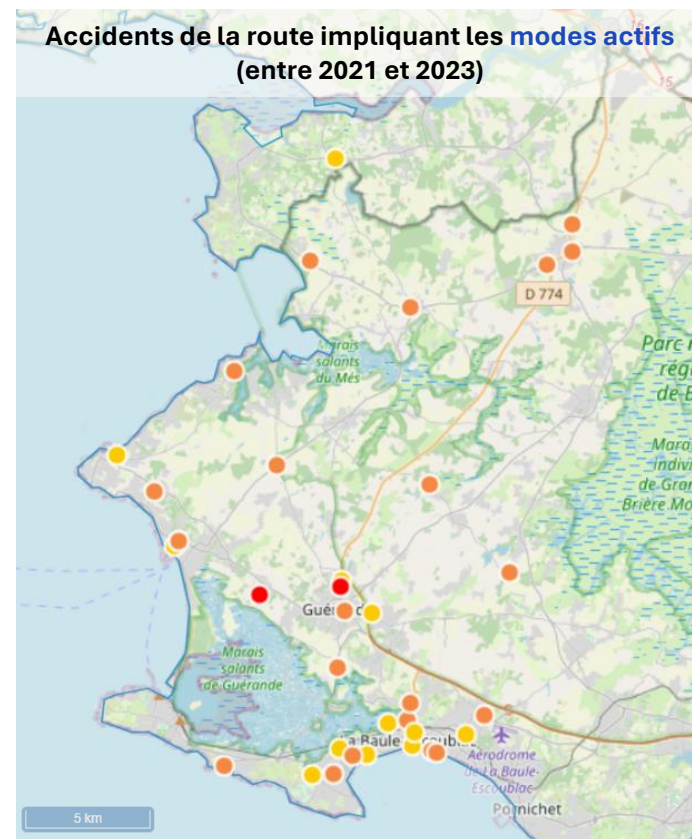
Représentations cartographiques des accidents ayant impliqué une intervention des forces de l'ordre.

Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière



112 accidents de la route ont été recensés entre 2021 et 2023 :

- Tués : 10
- Blessés : 145, dont 77 hospitalisés et dont 68 légers



36 accidents de la route impliquent des **piétons ou cyclistes**, entre 2021 et 2023 :

- Tués : 3
- Blessés : 37, dont 21 hospitalisés et dont 16 légers

→ Une concentration de l'accidentologie à La Baule (accidents légers principalement)

→ Environ un tiers des accidents impliquent des victimes en modes actifs

Le stationnement dans l'Agglomération

- Il n'existe pas de parking relais de type P+R dans l'Agglomération. Ces parkings sont généralement situés en périphérie, gratuits ou à tarif réduit pour les abonnés des transports collectifs, et souvent limités à 24 h.
- Dans l'enquête auprès des communes, **10 communes jugent le stationnement satisfaisant**, bien que cela soit généralement plus compliqué durant la saison touristique.
- Les 5 communes ayant pointé une situation peu satisfaisante font part de spécificités (par exemple la configuration viaire de La Baule rendant difficile le stationnement dans les rues) et réflexions sur la problématique du stationnement (portées par exemple sur des aires de stationnement déportées à Pénestin).

→ Des communes dont le stationnement fonctionne plutôt bien pour les résidents à l'année, mais lors des périodes touristiques le stationnement devient un enjeu fort.



Parkings des remparts à Guérande (en haut) et du Palais des congrès et des festivals Atlantia à La Baule (116 places gratuites, en bas)
Source : Iter, 2024



Les réglementations liées au stationnement

Communes	Présence de stationnement tarifé	Présence de stationnement réglementé (zone bleue)	Précisions
Assérac	Non	Non	/
Batz-sur-Mer	Non	Oui	En centre bourg, zone bleue du 01 juin au 15 septembre
Camoël	Non	Non	/
Férel	Non	Non	/
Guérande	Oui	Oui	A proximité immédiate de l'intra-muros payant à l'année Parking des remparts - payant juillet et août
Herbignac	Non	Non	
La Baule-Escoublac	Oui	Oui	Les zones de stationnement réglementé de type zone bleue sont localisées dans les secteurs commerçants de Lajarrige et d'Escoublac. La zone bleue est effective tous les jours de l'année, y compris les jours fériés, de 09h à 19h et pour une durée de 2 heures maximum. La commune dispose aussi de bornes arrêt minute, limitant le stationnement à 15 minutes, ainsi que des arrêts 15 minutes.
La Turballe	Non	Oui	Centre-ville en zone bleue (1 h 30)
Le Croisic	Non	Non	/
Le Pouliguen	Non	Oui	Mise en œuvre de 4 parkings réglementés / Introduction de zones bleues pour une durée limitée (rotations des véhicules). Des parkings saisonniers sont ouverts en haute saison pour désengorger les abords du centre.
Mesquer	Non	Non	/
Pénestin	Non	Non	/
Piriac-sur-Mer	Non	Non	/
Saint-Lyphard	Non	Non	/
Saint-Molf	Non	Oui	Zone bleue en hypercentre

Source : questionnaire destiné aux communes, potentiellement non exhaustif

L'offre de mobilité actuelle et projetée

B - L'offre en transport collectif et projets



L'offre ferroviaire

Un axe ferroviaire littoral sud

5 gares sur le territoire :

- La Baule-Escoublac
- La Baule-les-Pins
- Le Pouliguen
- Batz-sur-Mer
- Le Croisic

(La gare de Pornichet ne se situe pas sur le territoire, mais à proximité immédiate, à l'est de La Baule).

→ Une desserte sur l'axe horizontal sud littoral depuis Saint-Nazaire/Nantes, mais pas de gare au centre ni au nord du territoire.

Localisation des gares du territoire



L'offre ferroviaire

La fréquentation des gares

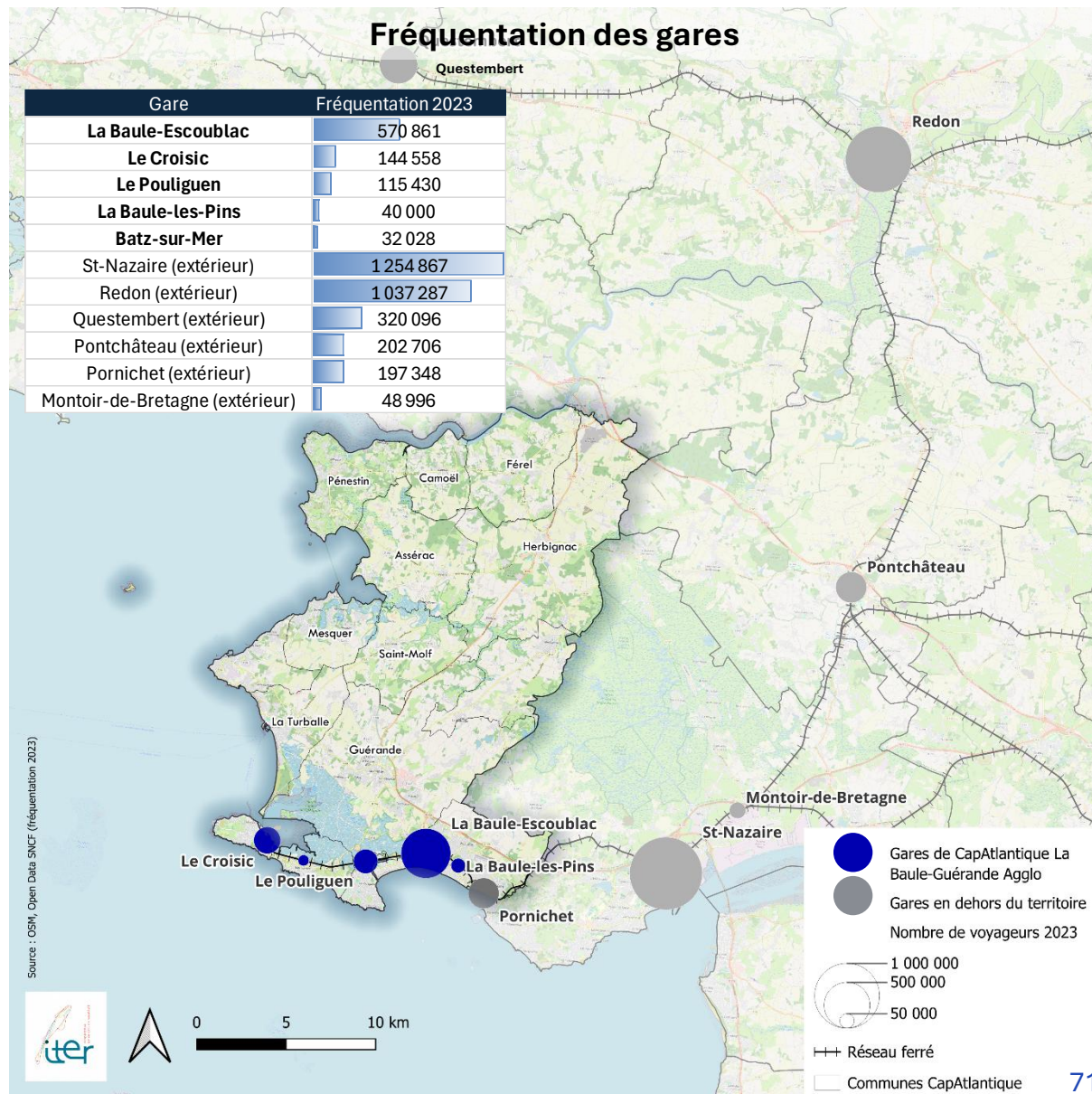
Des **fréquentations** de gares **élevées** (2023) et en **augmentation au cours des dernières années** (+10 % en moyenne entre 2022 et 2023).

Pour le nord du territoire, un rabattement vers les gares de Pontchâteau, Questembert ou Redon peut être plus avantageux que vers La Baule.

→ L'**accessibilité ferroviaire** constitue une **porte d'entrée importante** pour le territoire, **concentrée sur la zone littorale**.

→ **Pas de desserte ferroviaire à Guérande ni au nord du territoire.**

→ **Des gares ferroviaires voisines attractives également, en fonction de la commune de départ.**



Différents passages à niveau routiers

Passage à niveau surélevé :

Lorsqu'une **voie ferrée passe en hauteur**, on parle de **pont-rail** ; à l'inverse, si c'est la **route qui est surélevée**, il s'agit d'un **pont-route**. Ces aménagements permettent une **circulation totalement séparée** entre trains et véhicules, éliminant tout point de croisement.



Pont-route à Saint-Nazaire
Source : google maps



Pont-rail à la Baule-Escoublac
Source : google maps

Passage à niveau à plat :

Sur le territoire, on retrouve **des passages à niveau automatisés à deux barrières**. Ce dispositif de sécurité **comprend des signaux sonores et lumineux**, ainsi que **l'abaissement automatique des barrières**, afin d'**empêcher toute traversée de la voie ferrée** par les usagers au moment du passage d'un train.

Passage en trémie :

Pas de présence de ce type d'aménagement sur le territoire.



Passage à niveau à barrières à la Baule Escoublac
Source : google maps



Types de passages à niveau piéton

Passage à niveau surélevé :

Une **passerelle piétonne** est aménagée afin de permettre aux usagers de franchir la voie ferrée en toute sécurité, **sans interaction directe avec les circulations ferroviaires**.



*Passerelle piétonne à
Saint-Nazaire*



*Passerelle piétonne dans
la gare de Saint-Nazaire*

Passage à niveau à plat :

On trouve également **des passages planchéiés piétons**, qui permettent aux usagers de traverser la voie ferrée. Ces dispositifs sont **équipés de signaux sonores et vocaux**, destinés à **prévenir tout franchissement dangereux** lors de l'arrivée d'un train.

En dehors des gares, ces dispositifs **présentent des portillons de sécurité**.



*Passage planchéié piéton
dans le Pouliguen*



*Passage planchéié piéton dans la
gare du Pouliguen*

Passage en trémie :

Les **passages souterrains piétons** permettent aux usagers de **franchir la voie ferrée sans crainte**, tout en assurant **une circulation fluide et continue** sans interaction avec le trafic ferroviaire.



*Passage souterrain piéton
dans le Pouliguen*



*Passage souterrain piéton dans
la gare de La Baule-Escoublac*



Répartition des passages à niveau (PN) sur le territoire

Le territoire possède une grande diversité d'aménagements tels que **les ponts-rails, les ponts-routes, les PN à deux barrières...**

Les **PN à deux barrières** sont encore nombreux, notamment dans les zones urbaines comme La Baule ou Pornichet, mais la présence de **ponts et de passages dénivelés piétons** signale un effort de modernisation conforme aux objectifs de la **Loi d'Orientation des Mobilités (LOM, 2019)**.

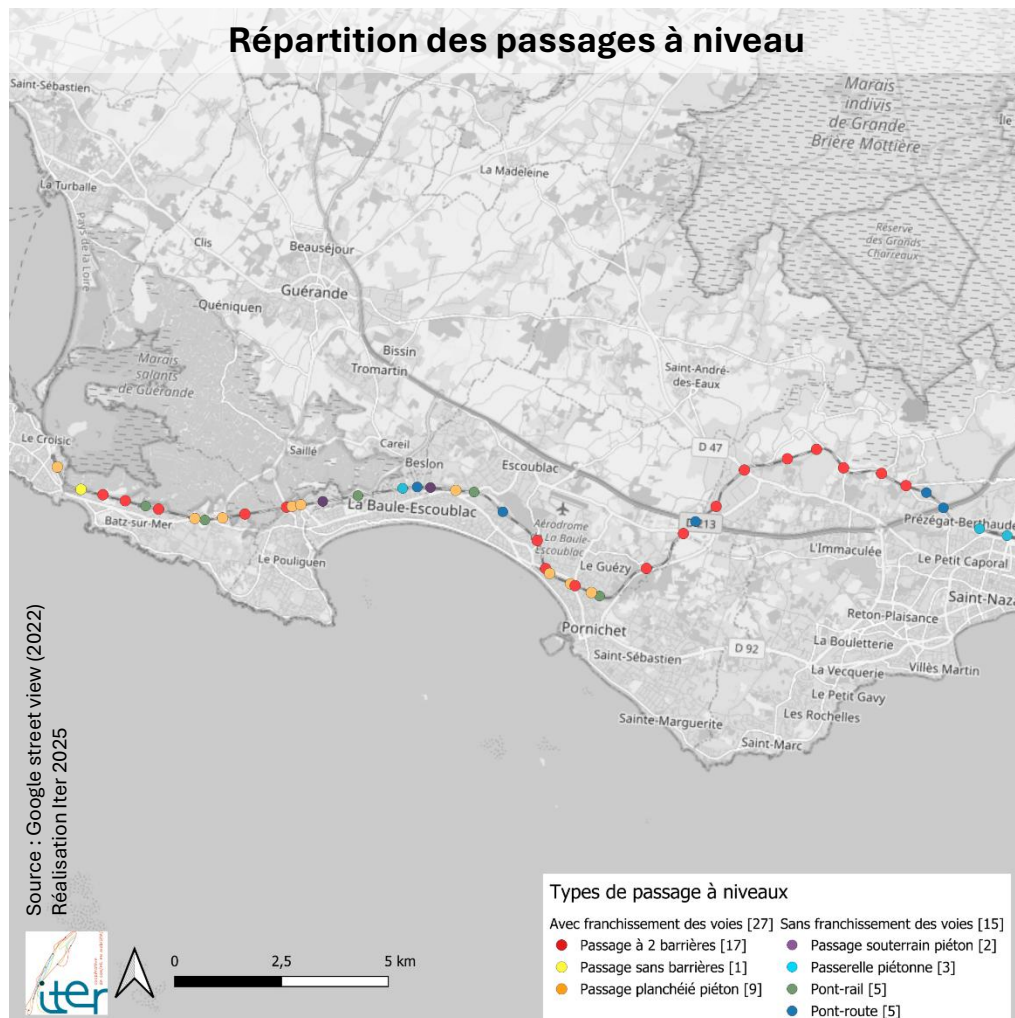
Article 125 de la LOM

L'article L. 1614-1 du code des transports est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Le gestionnaire de voirie, en coordination avec le gestionnaire d'infrastructures ferroviaires, réalise et met à jour un diagnostic de sécurité routière des passages à niveau ouverts à la circulation ferroviaire, routière ou piétonne située à l'intersection de leurs réseaux respectifs, qui peut comporter des recommandations. La structure ainsi que les modalités d'exécution et de mise à disposition de ces diagnostics sont déterminées par voie réglementaire. »

→ On se retrouve alors dans ce contexte local, avec des choix d'infrastructures à améliorer en accord avec les priorités nationales de sécurité et de mobilité définies par la LOM.

Répartition des passages à niveau



Le niveau d'équipement des gares

- Gare de **La Baule-Escoublac** (gare ferroviaire et routière) :
 - Un parking relais de plus de 200 places pour le stationnement courte et longue durée
 - Des parcs à vélos sécurisés (62 places)
 - Une accessibilité très performante

→ La gare de La Baule possède un bouquet de services divers, mais les autres gares du territoire ont un niveau d'équipement plus sommaire.



Plan des équipements en gare de La Baule-Escoublac par
Lila Presqu'île.
Source : Iter, 2024



L'offre ferroviaire

Zoom sur la desserte

- Une desserte **TGV** directe possible depuis **Paris** : 6 aller-retours* entre Paris et La Baule-Escoublac le weekend et 3 en semaine (trajet d'une durée à partir de 3h20).
- Une desserte **TER** entre les gares du territoire, et des trains réguliers vers **Saint-Nazaire** (et Nantes) depuis La Baule-Escoublac : 14 allers et 13 retours en semaine** (trajet en 17 min vers Saint-Nazaire)

*Pour un départ de Paris le vendredi et un retour le dimanche, horaires consultés le 09/01/2025

**Trajets pour un jour typique un mardi, consultés le 09/01/2025

Carte des lignes régionales de TER et autocars commercialisés par la SNCF, en Région Pays de la Loire



Source : SNCF (carte octobre 2024)



Le réseau de transport de l'Agglomération réinterrogé

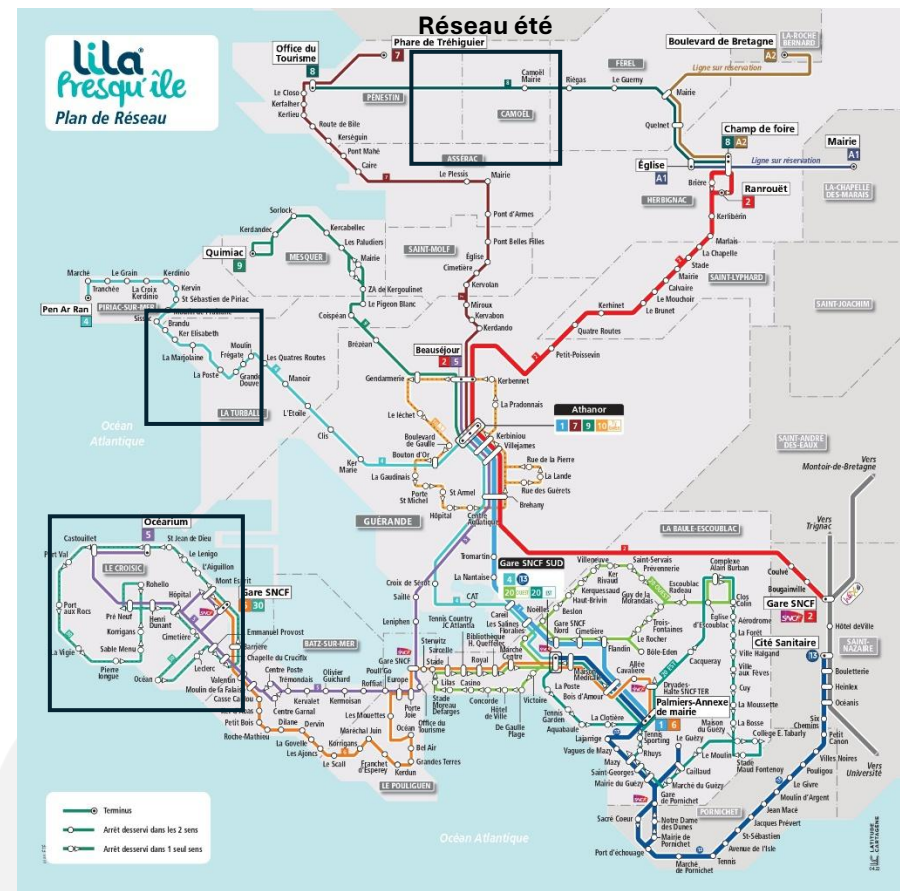
Un réseau qui va être **réinterrogé** en raison de la dissolution du Syndicat mixte des transports : **création d'une nouvelle offre de transports en commun pour septembre 2025**, gérée par une Délégation de service public (DSP).

Au 1^{er} septembre 2025, il sera question de :

- **Lignes régulières**
- **Lignes régulières à vocation scolaire :**
 - Pôle Le Pouliguen, La Baule, Pornichet
 - Collèges de Guérande et primaires du mercredi midi
 - Lycées de Guérande et primaires de Camoël et Pénestin
 - Collèges d'Herbignac et primaires d'Herbignac et Férel
- **Transport à la demande** (TAD Arrêt à Arrêt)
- **Le transport des Personnes à Mobilité Réduite** (TPMR)
- A l'horizon 2026, le réseau sera **restructuré** :
 - Lignes régulières restructurées
 - Lignes à vocation scolaire restructurées
 - Le service flexible à la demande
 - Le transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)



- Ligne 8 : prolongement entre Camoël et Pénestin,
- Ligne 6 : prolongement au Croisic,
- Ligne 4 : retrait des arrêts Garlahy, Le Port, Bellanger et Colbert au profit des arrêts La Poste et La Marjolaine



78

Le réseau de transport de l'Agglomération réinterrogé : synthèse

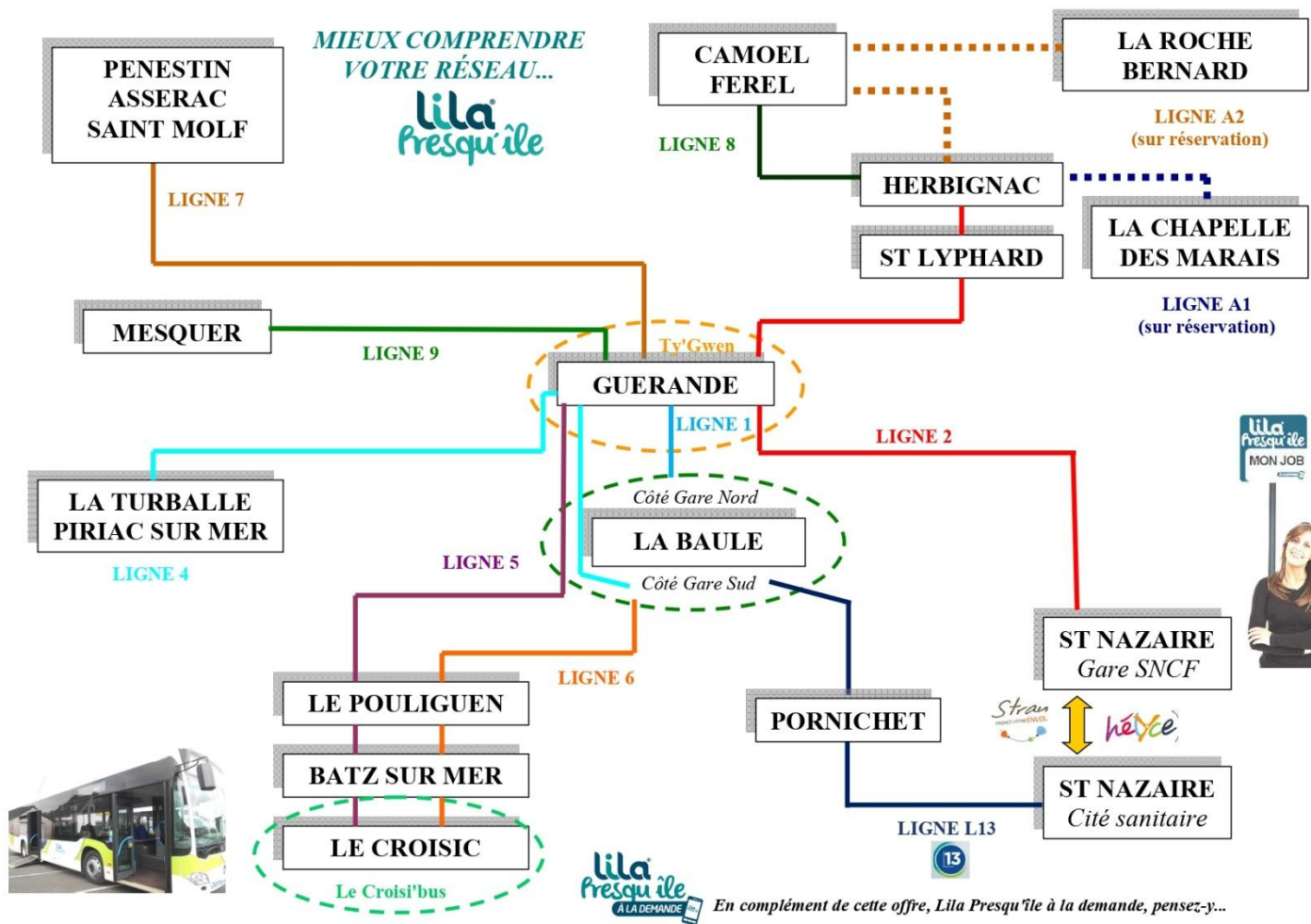


Schéma du réseau

Source : Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo

Les possibilités de déplacements « obligés » (travail - étude) à destination des principaux pôles externes – sur le réseau actuel

POSSIBILITES DE DEPLACEMENTS A L'ANNEE POUR MOTIFS						
OFFRE TRANSPORT COLLECTIF (ferroviaire et routier)						
ORIGINE	Commune	NANTES	SAINT NAZAIRE	REDON	PONT-CHÂTEAU	LA ROCHE-BERNARD
	Assérac	25	120		5	
	Batz-sur-Mer	29	98			
	Le Croisic	44	89		5	
	La Baule-Escoublac	219	1098	4	29	
	Guérande	134	1165	3	58	6
	Herbignac	45	475	4	95	28
	Mesquer	5	85			
	Piriac-sur-Mer	22	48		4	
	Le Pouliguen	25	138			
	St-Lyphard	38	519		19	5
	St-Molf	26	204		5	
	La Turballe	40	245			
	Camoël		38	14		9
	Férel	25	145	25	40	25
	Pénestin	9	35	10	5	15
	TOTAL	686	4502	60	265	88

→ Des possibilités de déplacements à destination des pendulaires (en direct) qui sont optimales vers Saint-Nazaire depuis les principales polarités à l'exception de Saint-Molf et La Turballe

→ Une absence d'offre vers les pôles secondaires limitrophes et qui pourrait être proposée dans la relation Guérande - Herbignac - Pontchâteau

Ce tableau présente une typologie du niveau des offres en TC entre 2 communes en desserte directe toute l'année.

Exemple : Guérande – Saint Nazaire (Ligne 2 – 3 arrivées entre 7h et 9h à St Nazaire et 5 départs de Saint Nazaire entre 16h30 et 19h)

1
3
4
5

Offre inadaptée (absence d'aller ou retour)

Offre minimale = horaires adaptés (Arr: 7h-9h / D: 16h30-19h00) avec offre = 1 AR

Offre optimale = horaires adaptés (Arr: 7h-9h / D: 16h00-19h00) avec offre ≥ 2AR et ≤ 4AR

Offre optimale = horaires adaptés (Arr: 7h-9h / D: 16h00-19h00) avec offre ≥ 4AR



Les possibilités de déplacements « obligés » (travail- étude) internes – sur le réseau actuel

POSSIBILITES DE DEPLACEMENTS A L'ANNEE POUR MOTIFS PENDULAIREST (Travail)

OFFRE TRANSPORT COLLECTIF (ferroviaire et routier)

ORIGINE	Commune	Assérac	Batz-sur-Mer	Le Croisic	La Baule-Escoublac	Guérande	Herbignac	Mesquer	Piriac-sur-Mer	Le Pouliguen	St-Lyphard	St-Molf	La Turballe	Camoël	Férel	Pénestin
	Assérac			15	55	100	65	30	5	15	10	15	50	5	5	20
	Batz-sur-Mer			109	140	104	5		5	69			20			
	Le Croisic		34		50	104	11		5	24	5	5	5			
	La Baule-Escoublac		11	34		344	23	3		77	8	9	19	3		
	Guérande	3	70	132	669		68	29	34	209	31	12	106		9	3
	Herbignac	9	5	19	214	500		19	10	18	40	24	42	4	35	
	Mesquer				50	105	15		25	15	5	10	15			
	Piriac-sur-Mer		4	9	44	71	13	9		4			44			
	Le Pouliguen		20	49	160	145			NC				20			
	St-Lyphard	9	14	18	212	420	62			61		9	57		5	5
	St-Molf	NC	26	42	88	257	26	48	15	57			47			5
	La Turballe		5	15	50	285	30	5	70	20	15	5		5	10	
	Camoël	9		14			5						5		14	23
	Férel	10					5				10	15	20	15		15
	Pénestin	NC				15	24			4	5		5	5	5	
	TOTAL	40	189	456	1732	2450	352	143	169	573	129	104	455	37	83	71

1 Offre inadaptée (absence d'aller ou retour)

2 Offre minimale = horaires adaptés (Arr: 7h-9h / D: 16h30-19h00) avec offre =1 AR

3 Offre optimale = horaires adaptés (Arr: 7h-9h / D: 16h00-19h00) avec offre >= 2AR et <=4AR

4 Offre optimale = horaires adaptés (Arr: 7h-9h / D: 16h00-19h00) avec offre >=4AR

56 Flux Domicile-Travail quotidien (tous modes)

→ Une possibilité de séjours qualitative avec Guérande depuis toutes les communes, mais non pourvue malgré des flux structurants entre Herbignac/ St-Lyphard/ St-Molf et La Baule.

→ Un niveau d'offre minimal, voire absent, à destination d'Herbignac, La Turballe et Le Pouliguen depuis Guérande.



Le transport solidaire

Des initiatives mises en place au sein de plusieurs communes

Plusieurs communes disposent d'une offre de transport solidaire :

- Piriac-sur-Mer,
- Mesquer,
- Saint-Molf,
- Herbignac,
- Guérande,
- Saint-Lyphard ,
- La Baule,
- Le Croisic.

Offres complémentaires :

Lila Presqu'île :

- Gratuité du réseau pour les demandeurs d'emploi et PMR
- Gratuité du service TAD "porte à porte" pour les personnes de plus de 80 ans via les CCAS

Titi Floris (antenne à Saint-Nazaire) :

Coopérative spécialisée dans le transport de personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap



Le transport solidaire

Quelques chiffres



Communes	Organisme	Date de création	Chiffres
Piriac-sur-Mer (service étendu à Mesquer et Saint-Molf)	Association Horizon des Ans sur la Côte du Pays Blanc (Service MobSol)	Créé en 2018, puis étendu en 2023	450 transports , 10 000km parcourus (en 2023)
Herbignac	Auto-Solid'Her	Créé en 2021	80 adhérents (2023) dont 20 chauffeurs
Guérande	Guérande mobilité solidaire	Créé en novembre 2023	1 000 transports, 15 000 km parcourus (en 10 mois, 2024)
Saint-Lyphard	Association roue de secours : Chauffeurs solidaires Lyphardais	Créé en mai 2023	Equipe de 17 chauffeurs bénévoles
La Baule	Chauffeurs Baulois solidaires	Créé en 2024	630 transports entre février et octobre 2024 270 bénéficiaires (2024)
Le Croisic	Conciergerie participative & solidaire (dont un service mobilité)	2018	272 demandes (2024) pour des déplacements (médical, courses, social...)

Mobilité inclusive

Titi Floris – Coopérative de transport engagée

- **Statut :** Société coopérative (SCOP)
- **Fondée en 2006 à Nantes**
- **+2000 salariés** aujourd'hui
- Présente dans **22 départements** à l'ouest de la France
- **Diverses activités :**
 - Location de véhicules
 - Vente de véhicules d'occasion
 - Transport et accompagnement de personnes
- **Spécialisée dans :**
Le transport de personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap
- **Engagement :**
Approche inclusive, centrée sur l'accompagnement
- **Innovations :**
 - Projets d'autopartage coopératif
 - Développement de tiers-lieux ESS



Source : Titi Floris. (2024).

→ Une SCOP initialement nantaise, mais qui intervient jusqu'à L'Agglomération de CapAtlantique pour certains déplacements.



La tarification du réseau de transports

Type	Titre	Caractéristiques	Tarifs (juin 2025)
 Lila Presqu'île	Ticket unitaire	Valable sur le réseau Lila Presqu'île et sur les lignes urbaines Ycéo (pas pour le TAD ni Aléop)	1,50€
 Lila Presqu'île	Ticket vente à bord	Les seuls tickets en vente à bord du véhicule	2€
 Lila Presqu'île	Carnet de 10 tickets	Valable pour 10 trajets	12€
 Lila Presqu'île	Abonnement mensuel	Lila Presqu'île et sur les lignes urbaines Ycéo	39€/mois
 Lila Presqu'île	Abonnement annuel	Lila Presqu'île et sur les lignes urbaines Ycéo	390€/an
 Toutes vos envies de bouger !	Titres Ycéo	Réseau spécial été Valables sur la ligne 13 et la ligne 2 du réseau Lila Presqu'île	1,50€
 Aléop	Tickets Aléop	Valable 2h sur les réseaux Aléop (lignes régulières sauf 7, 12, 13, lignes scolaires, transport à la demande) + 1h en correspondance sur les réseaux NAOLIB Transports en commun (sauf navette aéroport) ou YCÉO Valable sur le réseau Lila Presqu'île également	2,60€ (2,90€ en été)
 Aléop	Ticket Aléop	Valables pour les trajets en correspondance avec le réseau Aléop	22€ (24€ en été)
 Aléop	Métrocéane	Valables sur une sélection de 2 à plus de 8 zones différentes prédéfinies, permettant de voyager en TER et d'utiliser les lignes de bus des communes présentes dans les zones sélectionnées	5,20 à 24,70€
 Aléop	Métrocéane	Valable pendant une semaine	22 à 70,80€
 Aléop	Métrocéane	Valable pendant un mois	70 à 213,80€

Des tarifs réduits pour certains profils (personnes en situation de handicap, familles nombreuses...).

L'interopérabilité des réseaux de transports : la billettique

Depuis 2025, les trajets en TER entre Le Croisic et La Baule-les-Pins sont accessibles avec les titres Lila Presqu'île. Possibilité d'accéder aux lignes 2 et 13 du réseau Lila Presqu'île avec les titres Ycéo.

→ Une avancée pour favoriser l'intermodalité et faciliter les questions l'appréhension de la billettique par l'utilisateur.

Le Croisic Batz sur Mer Le Pouliguen La Baule Escoublac La Baule les Pins

ENTRE
LE CROISIC
ET
LA BAULE
LES PINS

AVEC
Lila
Presqu'île
la MER
c'est aussi
en **TER!**

UN SERVICE
LA BAULE
GUÉRANDE
AGGLO

**NOUVEAUTÉ
À PARTIR DE 2025**

Le trajet en TER entre Le Croisic
et La Baule les Pins accessible avec
l'ensemble des titres Lila Presqu'île

- Tous les jours, week-ends compris
de 5h30 à 23h30
- Environ 10 allers-retours par jour
- Le Croisic – La Baule en 15 min

CapAtlantique ADéop RÉGION
PAYS D'ÎLE DE FRANCE SNCF lilapresquile.fr

Source : Lila Presqu'île



Les réseaux de transport régionaux

	Réseau	Type de ligne	Nom de la ligne	Itinéraire	Spécificité
	Lila Presqu'île	Régulière	A1	Herbignac / La Chapelle des Marais	Sur réservation
	Lila Presqu'île	Régulière	A2	Herbignac / Ferel / La Roche Bernard (sur réservation)	Sur réservation
	Aléop	Régulière	TER 01	Nantes - Saint-Nazaire - Le Croisic	
	Aléop	Régulière	315*	Préfailles - Saint Nazaire 1	
	Aléop	Régulière	316*	Frossay - Saint Nazaire	
	Aléop	Régulière	317*	Saint Brévin - Saint Nazaire	
	Aléop	Régulière	344*	Châteaubriant - Saint Nazaire 2	
	Aléop	Régulière	T5*	Saint-Nazaire - Saint-Nicolas-de-Redon	
	BreizhGO	Régulière	08*	Vannes - Muzillac	
	BreizhGO	Estivale	10*	Redon – La-Roche-Bernard – Pénestin	Tous les jours du 5 juillet au 31 août 2025

* Lignes ne desservant pas le territoire, mais qui sont tout de même reliées au réseau Lila Presqu'île



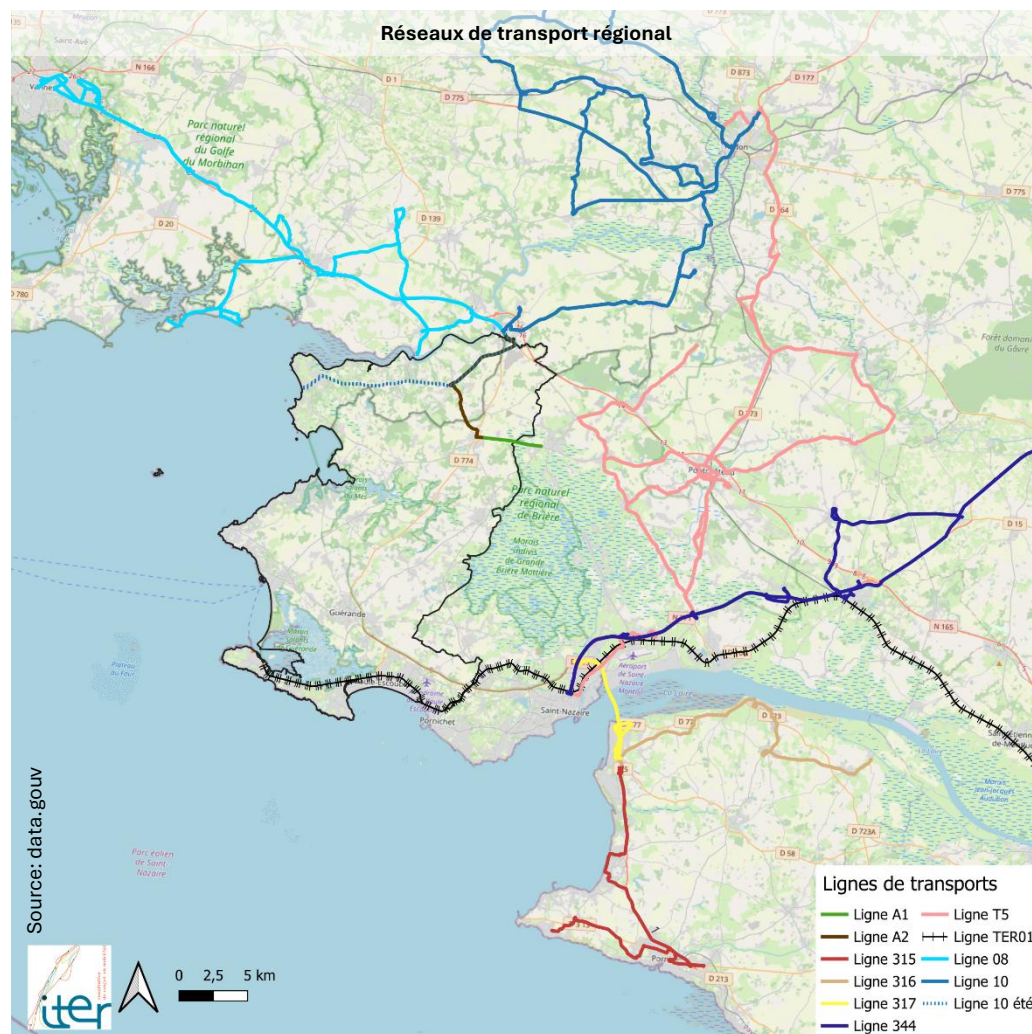
Les réseaux de transport régionaux

Les lignes régulières

Elles s'étendent à partir de Saint-Nazaire vers des zones avoisinantes le périmètre de Cap Atlantique, sans toutefois l'inclure. Seule la ligne TER s'étend vers Nantes et passe aussi par le territoire de CapAtlantique.

Les lignes estivales

Il n'existe que la ligne 10 du réseau BreizhGO qui propose un itinéraire estival qui rejoint Redon à la Plage de la mine d'or (Pénestin).



Les dispositifs de transports collectifs existants uniquement l'été

Il existe des dispositifs disponibles uniquement durant la période estivale afin de faciliter l'accès aux lieux touristiques.

Une adaptation des offres l'été :

- Les lignes 4, 6, et 8 du réseau Lila Presqu'île diffèrent en période estivale,
- Circulation d'une navette électrique gratuite à La Baule, du 6 juillet au 31 août (porté par le Syndicat mixte des transports de la Presqu'île de Guérande et la Ville de La Baule),
- Circulation de navettes maritimes vers les Îles du Golfe du Morbihan, depuis Le Croisic et La Turballe.

→ Une adaptation saisonnière de l'offre de mobilité dans l'Agglomération.



Navette électrique de La Baule
Source : Ouest France



Navette maritime vers le Golf du Morbihan depuis Le Croisic ou La Turballe
Source : La Baule presqu'île de Guérande



L'offre de mobilité actuelle et projetée

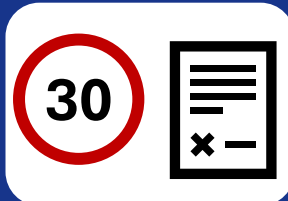
**C - Les aménagements et services dédiés
aux modes actifs, engins de déplacements
personnels et projets**



Les leviers d'action d'une politique cyclable

- Les leviers d'action d'une politique cyclables sont de plusieurs ordres et interviennent progressivement dans le temps.
- La mobilisation de ces leviers doit être construite en cohérence avec le degré d'avancement de la stratégie du territoire.

1 - Équiper et Aménager



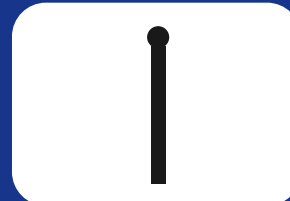
La réglementation
Pour apaiser et créer de nouvelles possibilités de parcours



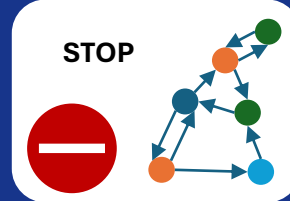
Les aménagements
Pour équiper et sécuriser les déplacements à vélo



Le jalonnement
Pour proposer des itinéraires plus sûrs



Le stationnement
Pour sécuriser les cycles et compléter les chaînes de déplacements



Les sens de circulation
Pour libérer de la place pour les aménagements et/ou la pratique

2 - Légitimer



L'entretien
Pour maintenir la qualité des aménagements et la sécurité de l'usage



Les services
Pour compléter l'écosystème, et ôter les freins techniques à la pratique



Le contrôle
Pour sensibiliser, garantir le respect et la sécurité des cyclistes face aux conflits d'usages

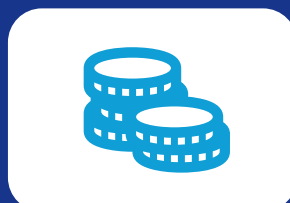


La communication
Pour donner l'exemple, montrer l'ambition, ôter les freins psychologiques à la pratique

3 - Encourager



L'urbanisme
Pour intégrer le vélo dans les projets urbains



L'incitation à l'usage
Pour encourager l'usage du vélo (acquisition de vélo, équipement, réparation)

L'écosystème cyclable existant et en projet

Des aménagements cyclables :

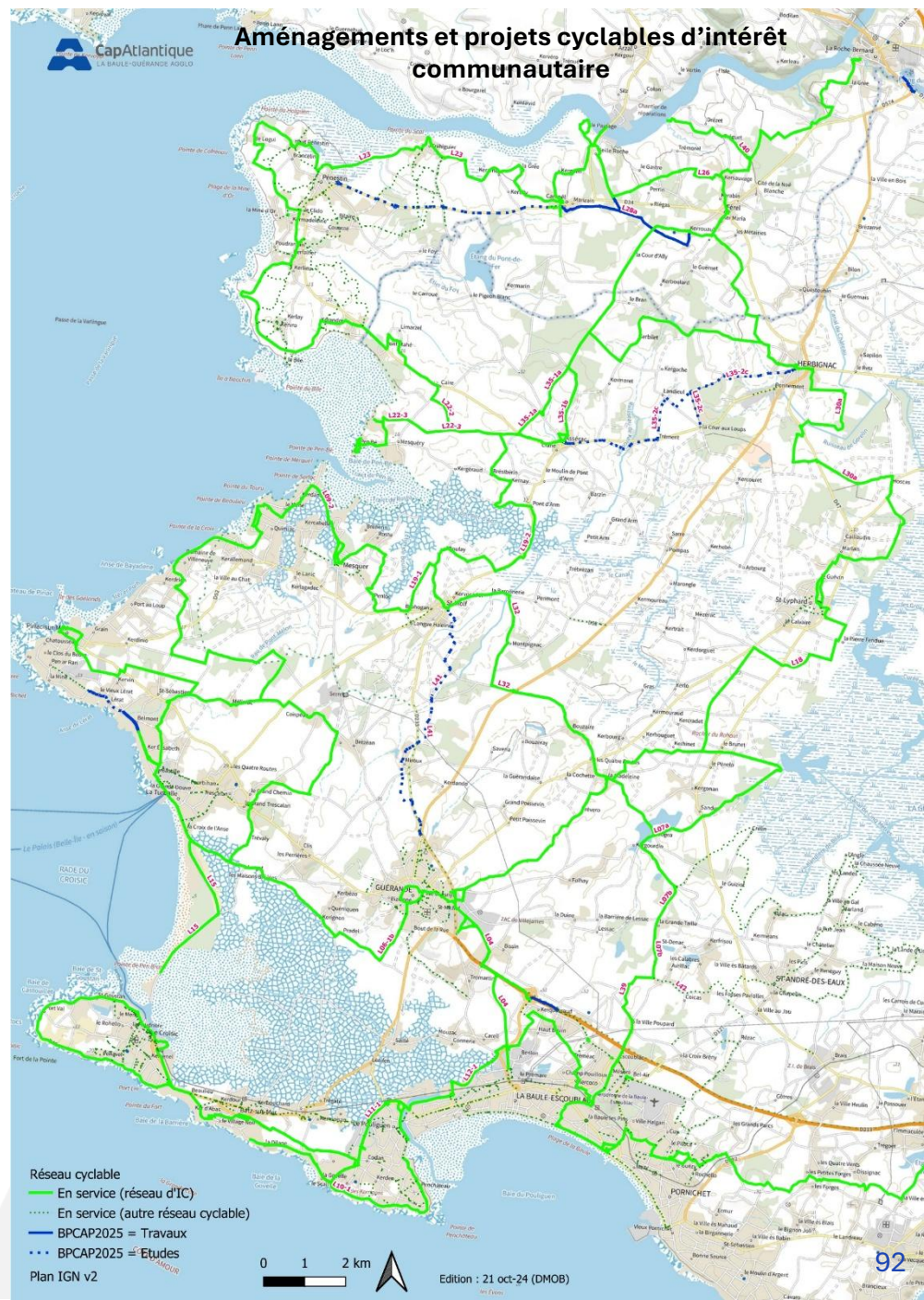
La carte ci-contre représente les aménagements **d'intérêt communautaire**.

Des aménagements déjà existants, quelques aménagements pour le quotidien et d'autres dédiés au tourisme.

Des aménagements en site propre ou itinéraires sur voirie partagée, et de nombreux **projets cyclables** sur le territoire.

Des services cyclables :

- **Sur l'ensemble du territoire :**
 - Location de vélo à assistance électrique moyenne et longue durée (VélYcéo),
 - Du stationnement cyclable
- **Dans certaines communes :**
 - La Baule : vélos en libre-service et bornes de gonflage autonome
 - Ports de Piriac-sur-Mer et La Turballe : location de vélos à assistance électrique par Loire Atlantique Nautisme



Les typologies d'aménagements actuels

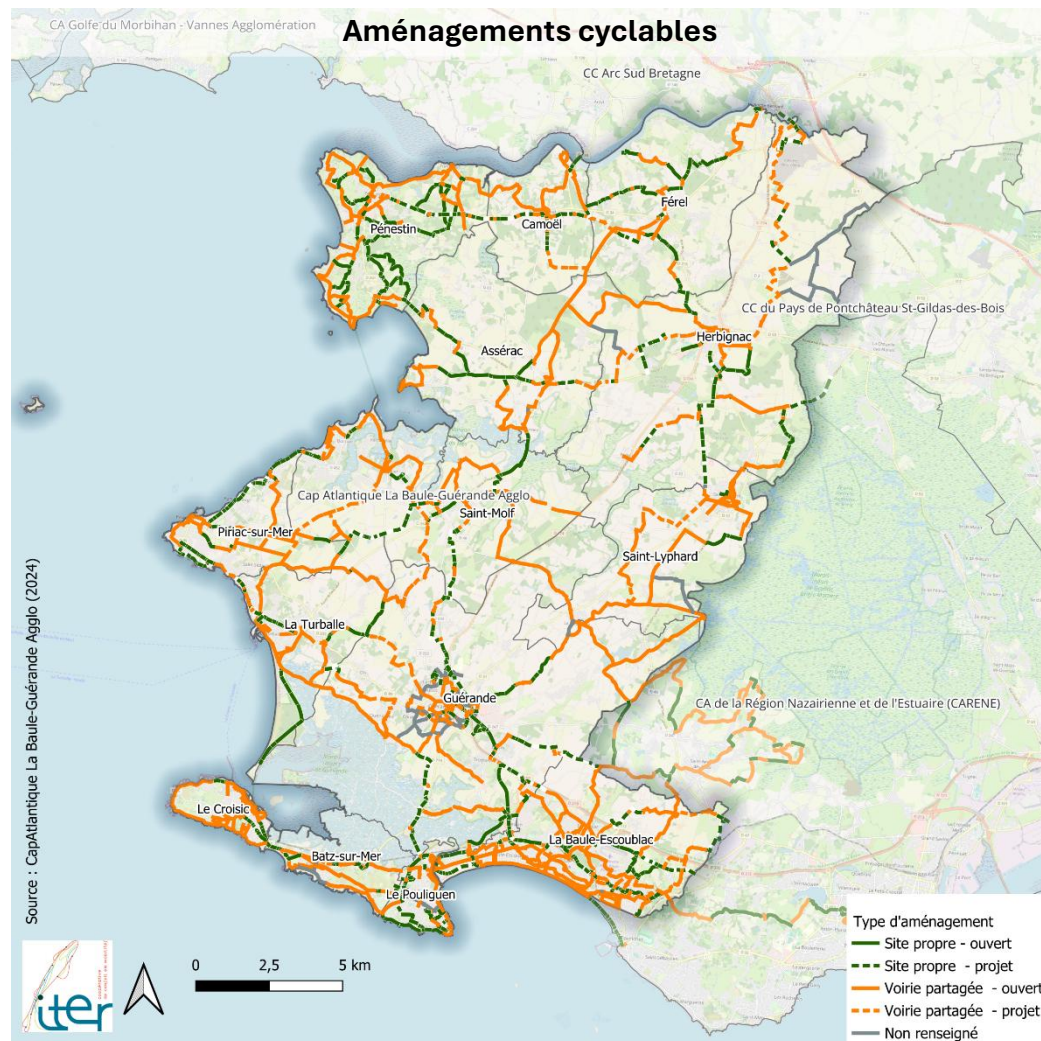
Représentation des aménagements cyclables sur le territoire

Cette carte met en évidence un **besoin de structuration** et de **continuité** du réseau cyclable, car bien que les communes principales présentent un maillage plutôt dense (majoritairement de la voirie partagée), une grande partie du territoire est nettement moins bien desservie.

De nombreux projets en cours témoignent d'une proposition engageante, mais insuffisante pour desservir les zones blanches telles que les communes rurales.

Cela résulte alors à une inégalité d'accessibilité cyclable, freinant le report modal de ce territoire très fréquenté en été, qui pourrait s'améliorer en priorisant la mise en place de site propre dédié uniquement au vélo.

→ **L'enjeu ici est de garantir une accessibilité cyclable équitable sur le territoire, tout en réduisant les inégalités envers les zones rurales en favorisant le report modal notamment lors des périodes d'affluences touristiques.**



L'offre cyclable : les initiatives communales

Informations basées sur les réponses au questionnaire destiné aux communes

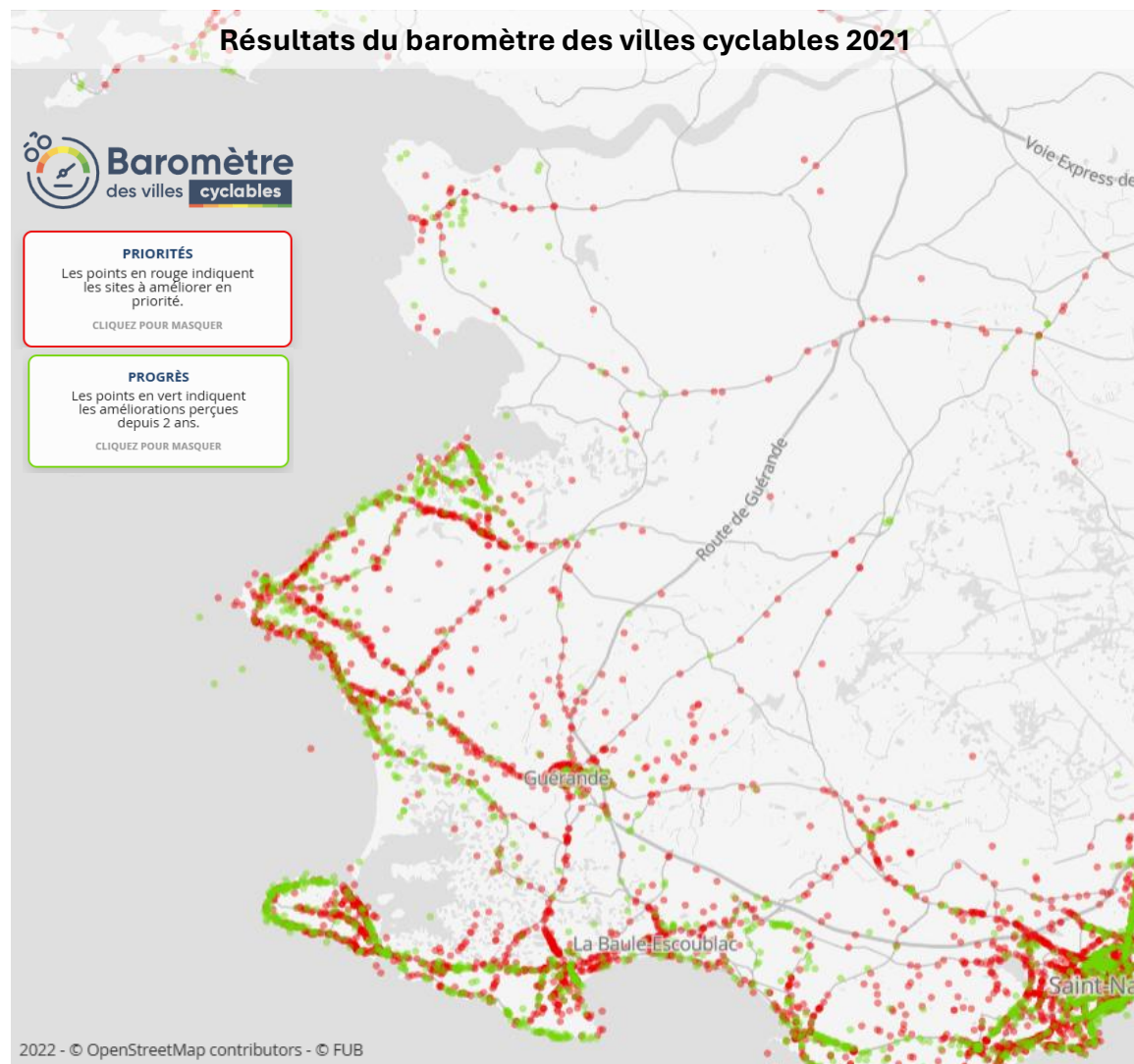
- Les aménagements cyclables en projet :
 - Liaison cyclable Férel-Camoël-Pénestin
 - Projet d'aménagement cyclable à Herbignac
 - Développement du réseau cyclable à Piriac-sur-Mer
 - Schéma directeur cyclable terminé en 2025 au Pouliguen
- Services cyclables en projet :
 - La Baule : bornes de recharge vélo en projet sur la place du marché
 - Le Croisic : porte-vélos en nombre sur la réhabilitation de la place Dinan
 - Le Pouliguen : bornes de réparation / bornes de gonflage
 - Pénestin : aménagement d'un abri vélos connecté
 - Piriac-sur-Mer : station vélo
 - La Turballe : bornes de recharge vélo en projet sur la place du marché



Les résultats de l'enquête du baromètre des villes cyclables 2021 (FUB)

Un nouveau baromètre a été lancé en 2025 et les conclusions seront transmises en septembre 2025 par la FUB.

Concernant les réponses du baromètre 2021, des axes identifiés comme dangereux, et des axes dont les progrès ont été notifiés, principalement en bord de mer.



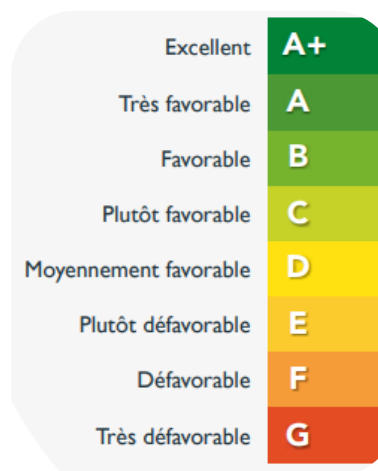
Source : Baromètre des villes cyclables (FUB, 2021)

Les résultats de l'enquête du baromètre des villes cyclables 2021 (FUB)

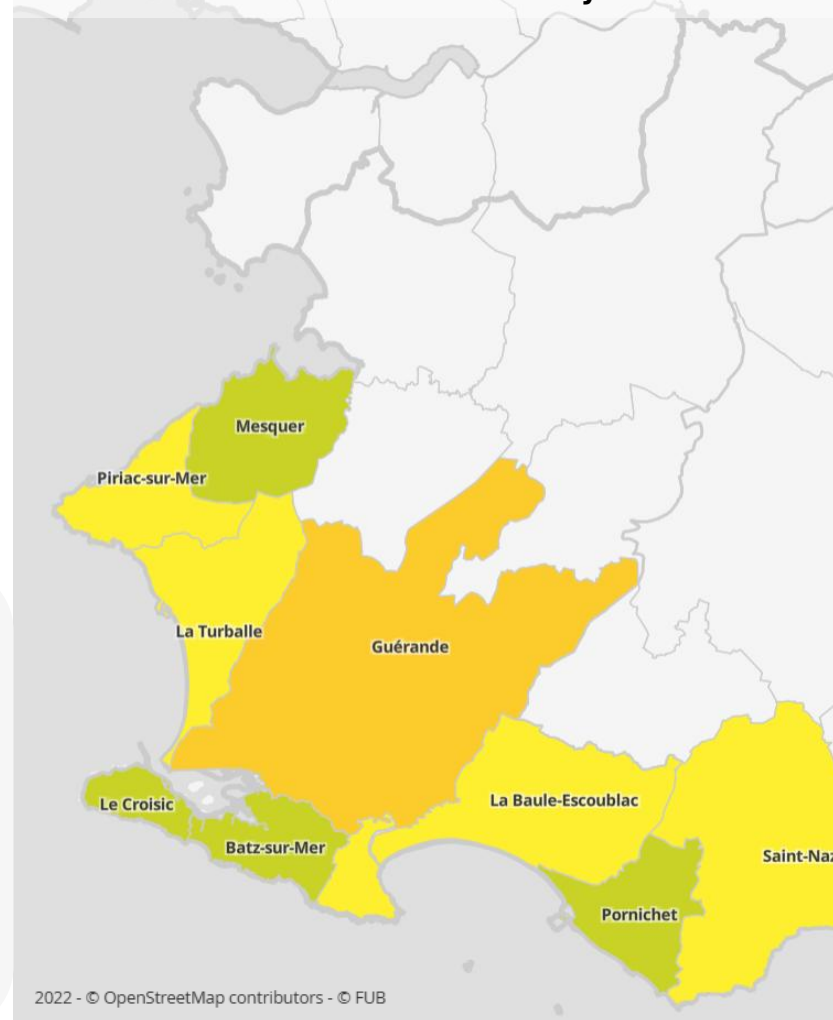
Des communes :

- **plutôt défavorables (catégorie E, Guérande),**
- **moyennement favorables (La Baule, La Turballe, Piriac-sur-Mer au score D),**
- **à plutôt favorables au vélo (score C pour Le Croisic, Mesquer, Batz-sur-Mer).**

Les communes du nord du territoire ont reçu trop peu de réponses pour obtenir un résultat au baromètre.

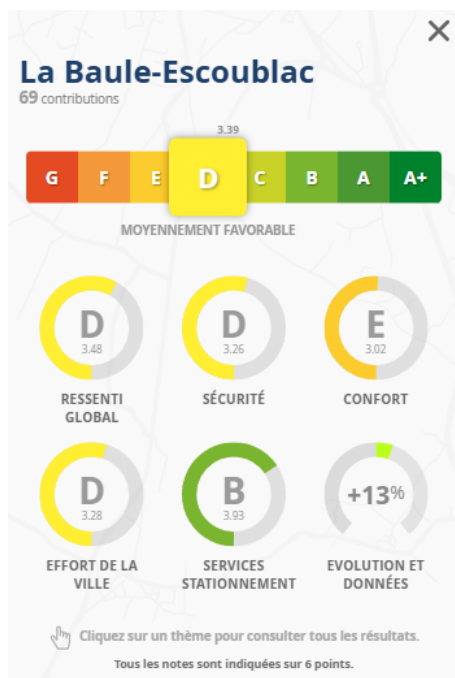


Résultats du baromètre des villes cyclables 2021



Source : Baromètre des villes cyclables (FUB, 2021)

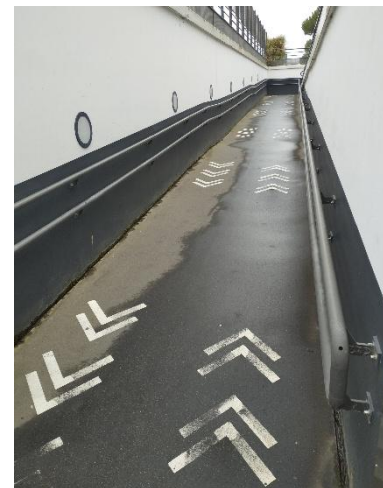
Les résultats pour quelques communes



Les communes de La Baule-Escoublac et du Croisic se distinguent principalement par la qualité de leurs services (vélos en libre-service, consignes en gare, location de vélos, bornes de recharge...) et l'offre de stationnement. L'évolution ressentie par les répondants depuis deux ans permet également au Croisic de se démarquer. Guérande est en revanche jugée moins favorablement que ses voisines, du fait notamment du manque de sécurité ressentie sur les grands axes dans la commune.



Quelques points forts et d'amélioration des aménagements cyclables



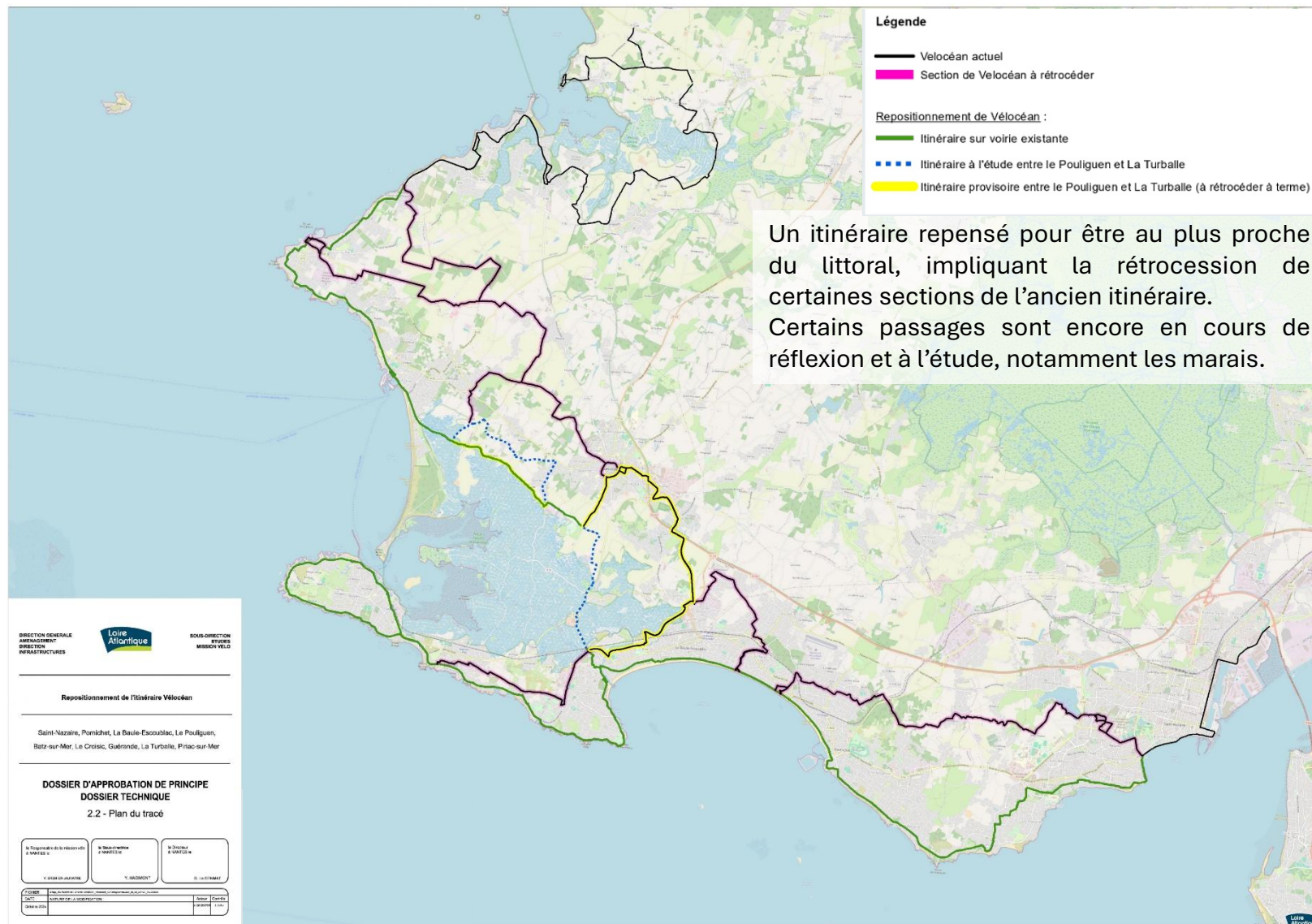
Vélorue et panneau pédagogique sur le boulevard du Nord à Guérande (à gauche), piste bidirectionnelle sur la D99 à la Turballe (au centre) et plan incliné en gare de La Baule-Escoublac (à droite). Source : Iter, 2024



Bandes cyclables considérablement endommagées par le système racinaire (à gauche), portion dangereuse sur le boulevard Guy de Champsavin (à droite). Source : Iter 2024



L'offre cyclable en projet : le repositionnement de Vélocéan



Source : Open Street Map 2025, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Réalisation Iter 2025

0 2,5 5 km

[Bn] Stationnement cyclable
 — Itinéraires cyclables existants
 — Itinéraires cyclables en projet 2025 (travaux 2025)
 - - Itinéraires cyclables en projet 2025 (étude 2025)

→ Un enjeu d'augmenter le stationnement cyclable à l'échelle de l'Agglomération (en qualité : arceaux en U ou A préconisés, et en quantité).

Exemples de stationnements vélo sur le territoire



1. Consignes pour les vélos en gare du Croisic ; 2. Ancrages sur la promenade de mer à La Baule ; 3. Arceaux pour les vélos à l'aire de covoiturage du parking de la Coulée à Férel ; 4. Arceaux à Guérande ; 5. Arceaux devant la mairie d'Herbignac ; 6. Stationnement pour les vélos en gare de Batz-sur-Mer ; Arceaux derrière la mairie de Pénestin ; 8. Arceaux dans la rue Saint-Cyr à Herbignac ; 9. Consignes pour les vélos à Herbignac

Source : Iter, 2024

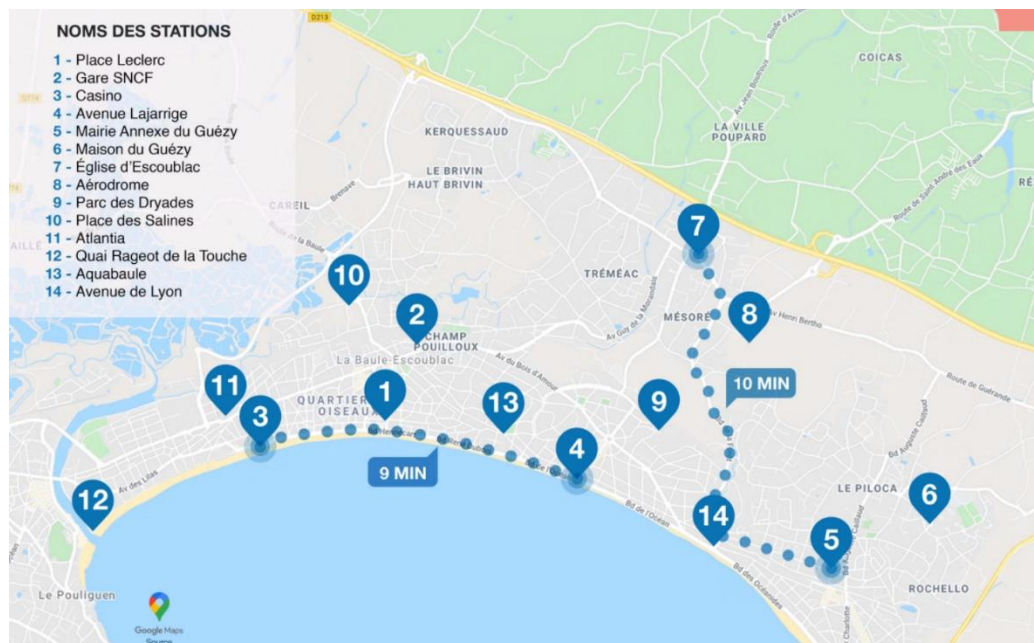


Les services cyclables

Location de vélos en libre-service à La Baule (les Vélos baulois)

- Des vélos disponibles 7 jours sur 7, 24h/24 (flotte de 130 VAE).
- 14 emplacements sont diffusés dans la commune.
- L'autonomie est de 20km

→ Une opportunité pour la pratique cyclable au sein de la commune, à la fois pour les résidents comme les visiteurs.



Source : Ecovélo.com

Tarifs :

- Les dix premières minutes sont gratuites
- 1,5€/heure (dont 10 min gratuites pour la 1^{ère} heure)

Station des Vélos baulois devant le Palais des congrès et des festivals Atlantia

Source : Iter, 2024

Les services cyclables

Location de vélos avec Vélycéo

- Un service de location de **vélos à assistance électrique** à destination des résidents des communes de l'Agglomération de Cap Atlantique La Baule Guérande Agglo a été mis en place en 2022. La flotte s'élevait à 350 VAE en début d'année 2025, puis a été étoffée à la mi-2025 et pourrait être portée à 600 VAE d'ici la fin d'année. 350 personnes sont sur liste d'attente (juin 2025).
- Cela concerne la location **moyenne et longue durée** (1 mois minimum), pour un an maximum.
- Un nombre limité de vélos disponibles, et un formulaire de préinscription à renseigner pour profiter de l'offre. Une forte demande de la part des résidents (flotte de vélo entièrement utilisée – mars 2025).
- Des lieux de récupération dans 3 communes : La Baule, Guérande, Herbignac.

→ Une opportunité pour les résidents de l'Agglomération de louer un VAE et un fort usage de la flotte proposée (demande importante).

→ De nombreuses offres de location de VAE accessibles à tous dans plusieurs communes, principalement littorales.



VAE Vélycéo stationné en gare de la Baule-Escoublac

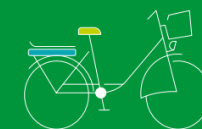
Source : Iter, 2024

vélycéo



Résidents de **CapAtlantique**
La Baule-Guérande Agglo ?

Louez votre
Vélycéo
près de
chez vous !



Location à partir d'un mois

Source : CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

ABONNEMENTS LOCATION LONGUE DURÉE
VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



TARIF PLEIN	Mensuel	39 €
	Annuel (dont 2 mois offerts)	390 €
ABONNÉS TRANSPORT LILA PRESQU'ÎLE (en cours de validité)	Mensuel	31,20 €
	Annuel (dont 2 mois offerts)	312 €
ÉTUDIANTS (post-bac) / DEMANDEURS D'EMPLOI	Mensuel	19,50 €
	Annuel (dont 2 mois offerts)	195 €
PERSONNES MORALES	Mensuel	58,50 €
	Annuel (dont 2 mois offerts)	585 €

Tarifification au 1^{er} janvier 2024.
Pour tout contrat de location, un dépôt de garantie de 900 € par vélo est demandé mais non encaissé.

Source : CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Les aides à l'achat de vélo / VAE supprimées



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Bonus vélo

- Une aide à l'acquisition de VAE a été offerte par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglomération, mais n'existe plus en 2025.
 - La Région Pays de la Loire offrait une aide à l'achat de vélos pliants ou à assistance électrique pour les abonnés Aléop (service de transport régional), mais n'est plus valable en 2025. Cette offre s'élevait à 50 % du prix, et est plafonnée à 200 € maximum.
 - Le Bonus vélo (aide nationale) compatible avec l'aide de la Région, était valable jusqu'au 14 février 2025, mais sont désormais supprimées.
- **Des dispositifs d'aide à l'achat ont été mis en place les années précédentes, mais qui ne sont plus d'actualité.**



L'offre en matière d'engins de déplacement personnel (EDP)

- Le ministère de la Transition écologique définit les engins de déplacement personnel motorisés comme « des engins tels que les différents modèles de trottinettes et patinettes électriques, les gyropodes, les monoroues ou les hoverboards. »
- Ces nouveaux moyens de déplacement sont aujourd'hui de plus en plus répandus et populaires en raison notamment de leur caractère pratique (petite taille, facilement transportable) et de leur rapidité. Ils sont particulièrement utilisés en milieu urbain, mais pas seulement.
- Un article du Monde évoquait notamment une hausse de 42 % des ventes de trottinettes électriques entre 2020 et 2021 et l'on peut imaginer que cette augmentation a été d'autant plus importante dans les années suivantes.

→ L'enjeu vis-à-vis de ces nouveaux modes de déplacement est d'anticiper et accompagner leur développement en particulier en intermodalité avec les transports collectifs.



Les espaces piétonniers, zones 30 et zones de rencontre

Les zones apaisées visent à augmenter la sécurité des déplacements en modes actifs.

La plupart des centres bourgs font l'objet d'un apaisement de la circulation automobile et d'un **partage de l'espace public** (intra-muros de Guérande, zone piétonne à La Turballe, zones de rencontres nombreuses...).

Si des plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) peuvent exister, ils n'ont pas été mentionnés lors du diagnostic.

Une initiative de type **pédibus** est à souligner au sein du groupe scolaire René-Guy-Cadou à Herbignac.



1. Zone de rencontre à Herbignac ; 2. Zone 30 sur le port du Croisic ; 3. Zone de rencontre à Guérande ; 4. Zone de rencontre à Pénestin ; 5. Zone piétonne de La Turballe ; 6. Maillage modes actifs à Herbignac

Source : Iter, 2024



L'offre de mobilité actuelle et projetée

**D - Les autres offres de mobilité : covoiturage,
autopartage, livraisons, véhicules à faibles
émissions, dispositifs solidaires**



Les aires de covoiturage dans l'Agglomération

Carte produite à partir des données de l'Open data Loire-Atlantique

→ De nombreuses aires de covoiturage sur le territoire (au moins une aire identifiée par commune, à l'exception de Mesquer et du Pouliguen)



Aire de covoiturage sur l'avenue Gustave Flaubert à Guérande.
Source : Iter, 2024



Aires de covoiturage : en images sur le territoire



Aire de Trégaté / Baz-sur-Mer

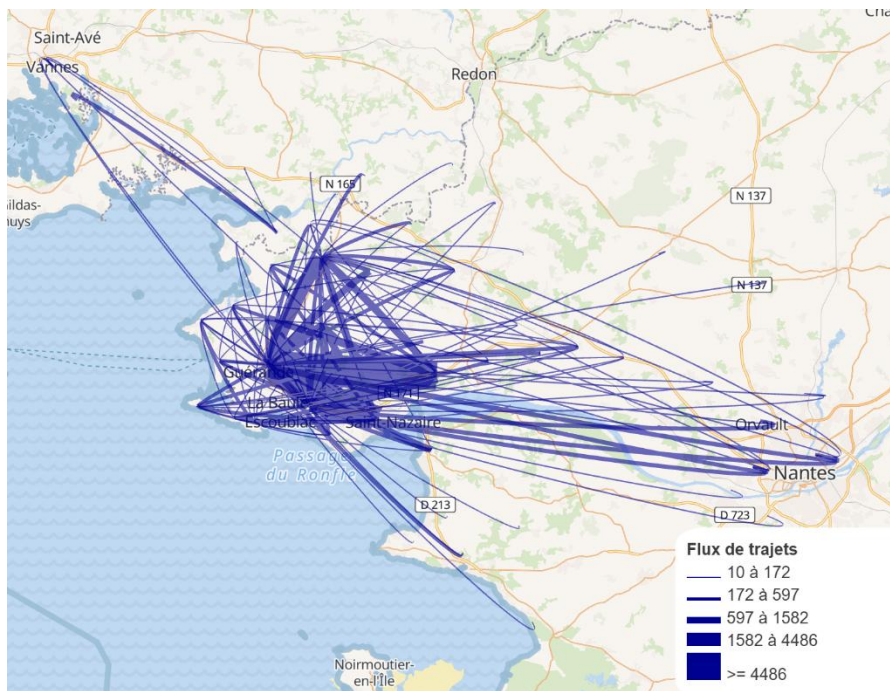


Aire de L'Etoile / la Turballe



Les données issues des plateformes de covoiturage

Les données issues de l'Observatoire du covoiturage (plateformes uniquement) pour l'année 2024



Source : Observatoire du covoiturage (année 2024 entière)

Nom	Nombre
Guérande - Montoir-de-Bretagne	5003
Guérande - Saint-Nazaire	4486
La Baule-Éscoublac - Saint-Nazaire	2240
La Baule-Éscoublac - Montoir-de-Bretagne	1582
Guérande - Herbignac	1092
Saint-Lyphard - Saint-Nazaire	921
Herbignac - Saint-Nazaire	889
La Chapelle-des-Marais - Guérande	708
Montoir-de-Bretagne - Saint-Molf	675
Herbignac - Montoir-de-Bretagne	597

Source : Observatoire du covoiturage
(année 2024 entière)

- Les données sont issues de **l'Observatoire du covoiturage**, représentant seulement **4 %** des pratiques de covoiturage globales.
- Un nombre de trajets covoiturés **croissant** ces dernières années : **+ 30 %** entre 2023 et 2024.

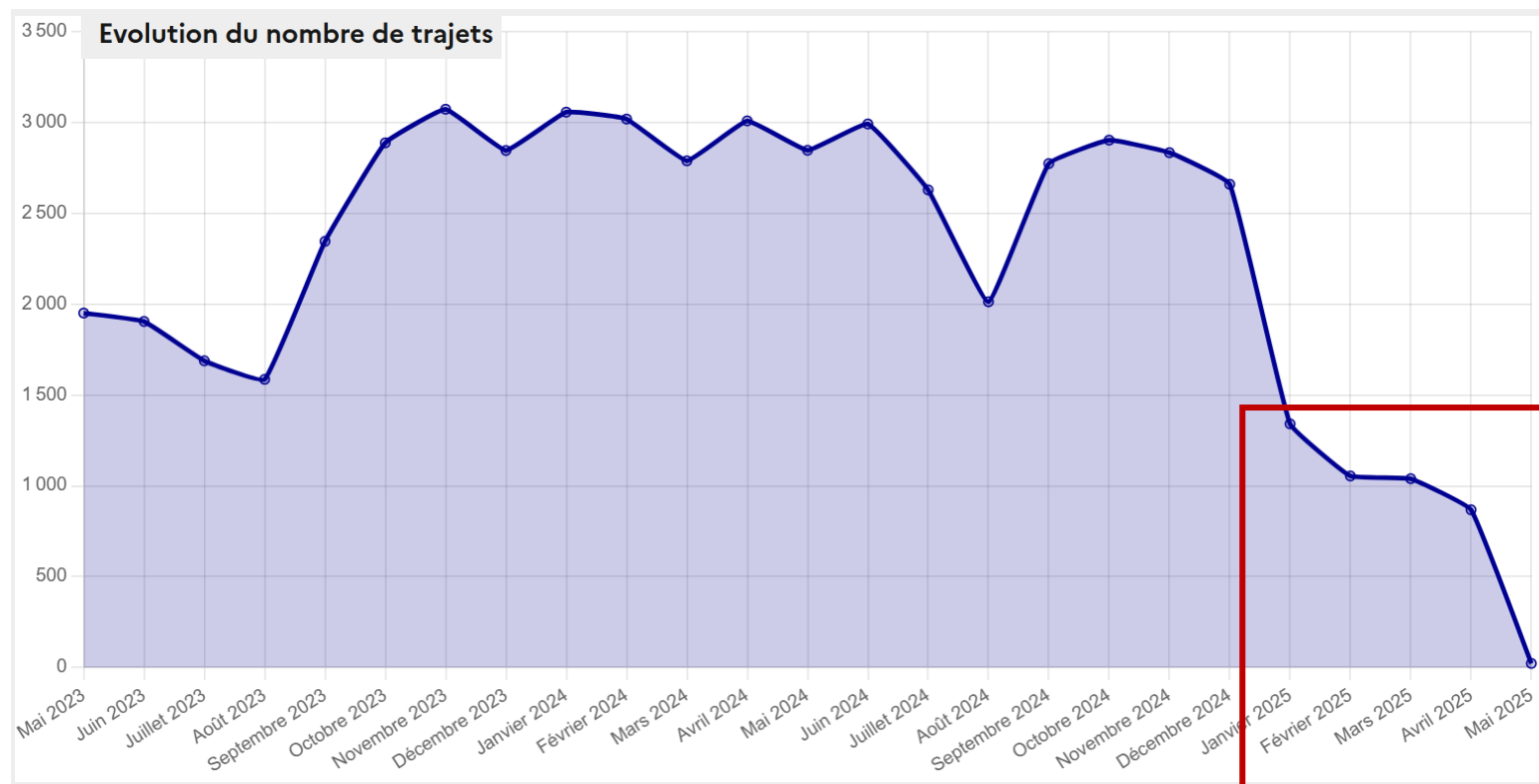
En 2024, les trajets les plus covoiturés recensés sur les plateformes de covoiturage courte-distance :

- Guérande <> Montoir-de-Bretagne** (5 000 trajets)
- Guérande <> Saint-Nazaire** (4 480)
- La Baule <> Saint-Nazaire (2 240)
- La Baule <> Montoir-de-Bretagne (1 580)
- Guérande <> Herbignac (1 090)



Les données issues des plateformes de covoiturage

Mais des pratiques en baisse au début de l'année 2025 par rapport à 2024



Source : Observatoire du covoiturage

→ Une nette baisse du covoiturage courte-distance sur les plateformes depuis le début de l'année 2025, correspondant à la fin du dispositif de financement de la Région d'incitation à l'usage des plateformes de covoiturage (terminé au 31 décembre 2024)



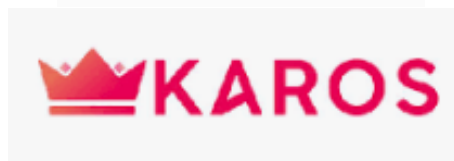
Les opérateurs de covoiturage



Plusieurs plateformes et subventions publiques qui encouragent ou ont encouragé la pratique du covoiturage courte-distance

- **Au niveau régional :**

- Bretagne : la plateforme régionale **OuestGo** (sans commission)
- Pays de la Loire : l'ancienne politique de subventionnement de **plusieurs plateformes** en Région Pays de la Loire, terminée fin 2024 (via Karos, BlaBlacar Daily, Mobicoop, et anciennement Klaxit et Blablalines)



- **Les intercommunalités voisines :**

- Arc Sud Bretagne : soutien financier en partenariat avec **Blablacar Daily** (lancé en octobre pour une expérimentation d'un an)
- Pas d'autres intercommunalités voisines ayant un partenariat avec un opérateur donné



Points de charge IRVE

Bornes de recharge électrique



→ **Toutes les communes disposent d'au moins une IRVE**

→ De nombreuses bornes à La Baule (128 points de charge)

→ Un syndicat d'énergie à l'échelle du Territoire d'énergie Loire-Atlantique (**TE44**) qui joue un rôle central dans le déploiement des bornes de recharge au sein du département.



Exemples d'équipements de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire. Source : Iter, 2024

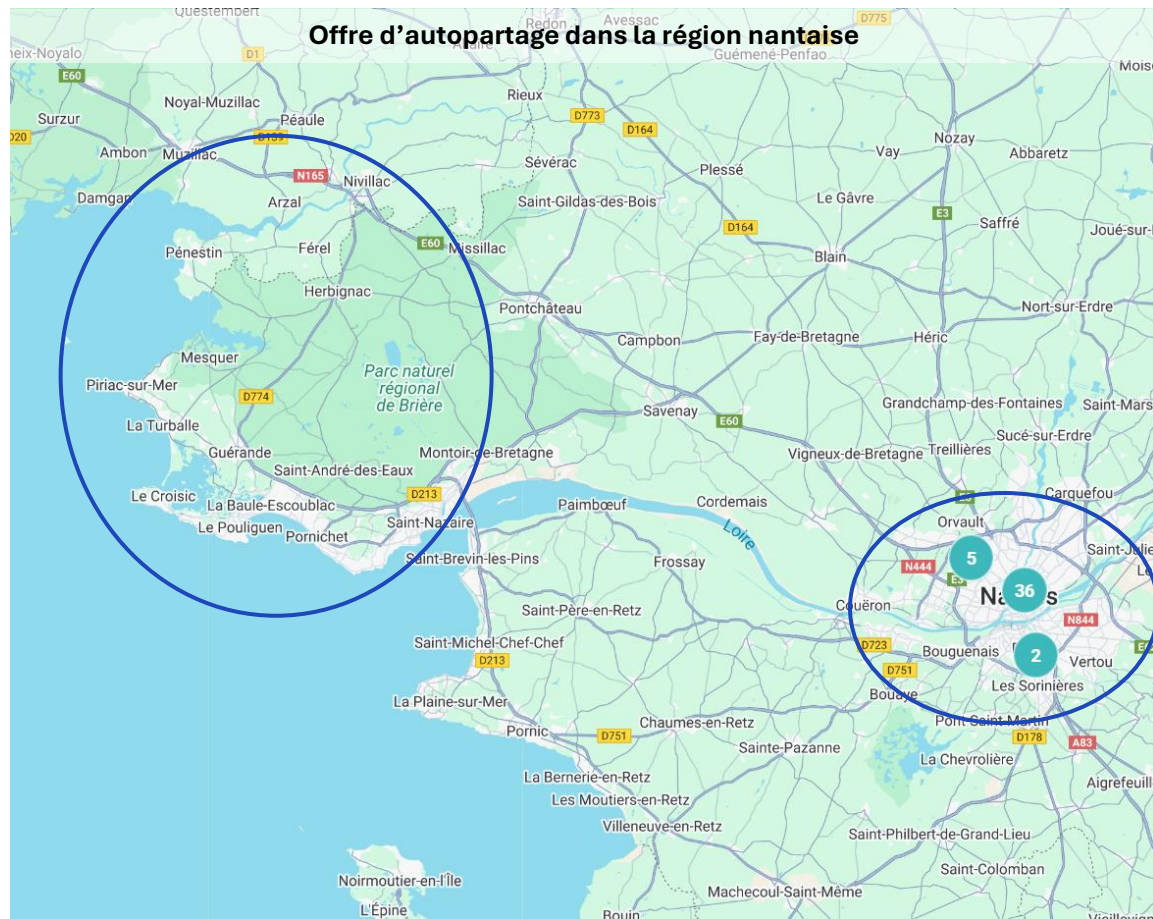
Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques - IRVE
(TransportDataGouv 10/2024)

Autopartage

Une pratique développée dans la Métropole nantaise voisine

Il n'existe pas d'offre d'autopartage aujourd'hui sur le territoire de CapAtlantique, mais des stations Citiz à Nantes (opportunité pour les excursionnistes notamment).

→ Une opportunité de se saisir de la question de l'autopartage dans les années à venir.



Source : Citiz



Livraison de marchandises en ville

Quelques communes qui possèdent une réglementation spécifique

Communes	Réglementation en matière de livraison	Précision (horaires, emplacements/zone dédiés)
Assérac	Non	/
Batz-sur-Mer	Non	/
Camoël	Non	/
Férel	Non	/
Guérande	Oui	Donnée non communiquée
Herbignac	Non	/
La Baule-Escoublac	Oui	Limitation horaire secteur centre (interdit de 11h00 à 20h00). Limitation horaire secteur casino (interdit de 18h00 à 8h00). Limitation à 12 tonnes sur l'Avenue du Général de Gaulle Des aires de livraison partagées et des aires de livraison sanctuarisées
La Turballe	Oui	Places de livraison dédiées
Le Croisic	Non	/
Le Pouliguen	En réflexion	En cours / Reprise des arrêtés : une réflexion est engagée pour limiter les horaires de livraison en haute saison ou réglementer le tonnage en centre-ville
Mesquer	Non	/
Pénestin	Non	/
Piriac-sur-Mer	Oui	Limitation horaire (avant 11 h)
Saint-Lyphard	Non	/
Saint-Molf	Non	/

Source : questionnaire commune et entretiens téléphoniques, potentiellement non exhaustif.

Véhicules légers intermédiaires

- Le développement des véhicules légers intermédiaires repose sur le constat qu'il existe un champ des possibles important entre le vélo et la voiture citadine. Le marché est aujourd'hui largement occupé par la Citroën Ami, une voiture sans permis électrique à deux places.
- Sur le territoire, la présence accrue de ces véhicules aux abords des lycées traduit une tendance récente d'équipement des jeunes avec des voitures sans permis, au détriment souvent du scooter, du vélo ou de la marche.

→ Ces nouveaux usages posent des enjeux de partage de l'espace public, parfois au détriment de modes plus légers et moins consommateurs d'espace et de CO₂, comme le vélo.



Véhicules légers intermédiaires en circulation à La Baule, appartenant notamment à l'Office de Tourisme Intercommunal La Baule - Presqu'île de Guérande (à droite). Source : Iter, 2024



Les dispositifs de solidarité – garages solidaires, prêt de véhicules, entraide...

- **L'association « un véhicule pour 1 emploi » (La Baule)**
 - Par la société Saint-Vincent-de-Paul de La Baule
 - Analyse, évaluation du besoin et des solutions des personnes dans le besoin : assurer et maintenir une mobilité autonome adaptée à chaque situation individuelle
 - Notamment dans le but de prétendre à un emploi ou le maintenir
 - Des solutions comme le co-financement de véhicules, etc.
- **L'association « Jeunesse et avenir » (Guérande)**
 - Un dispositif d'auto-école adaptée, pour les personnes en situation de handicap ou difficulté sociale
 - Apprentissage de la conduite de vélos, cyclomoteurs, voitures et voiturettes, préparation à l'épreuve du code de la route et de l'examen de conduite.
- **Le dispositif « Entraide Mécanique Guérande »**
 - Groupe public créé par un citoyen guérandais
 - Partage du savoir-faire mécanique sur les réseaux sociaux
 - But : partage et entre-aide sur la mécanique, électrique, en lien avec les problèmes automobiles.
- **Un garage solidaire « Garage Re-pare Solidaire » (Saint-Nazaire)**
 - Adhésion annuelle de 10 à 20€
 - Des tarifs solidaires
 - Des prestations diverses (diagnostic, interventions d'entretien, de réparation, préparation au contrôle technique,...).



Les services de la mission locale

- **La mission locale de la Presqu'île guérandaise :**
 - Une association d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du territoire de CapAtlantique
 - Siège à Guérande
 - Des permanences hebdomadaires ou mensuelles assurées également à La Baule, Herbignac, Le Pouliguen, Piriac-sur-Mer, La Turballe, Mesquer, Camoël, Le Croisic, Saint-Lyphard
 - Des accompagnements dans la recherche d'emploi, l'accès à la formation, notamment en lien avec la mobilité
 - Des apprentissages au simulateur de conduite (des simulateurs de conduite mis à disposition)



→ **Un service local qui permet d'accompagner les jeunes en difficultés sur les thématiques de la mobilité.**



L'offre de mobilité actuelle et projetée

E – L'intermodalité



Intermodalité

Des pôles d'échanges multimodaux

- Le **PEM de La Baule** (gare routière et ferroviaire, stationnement voiture et vélo sécurisé...)
- La **plateforme multimodale d'Athanor à Guérande** (correspondance de multiples lignes de transport, parking de 300 places gratuites, dont 9 PMR, accessibilité PMR)
- Des études autour d'un **PEM** en gare routière **d'Herbignac**



Équipements du PEM de La Baule. Source : Iter, 2024

Plateforme multimodale d'Athanor à Guérande. Source : Iter, 2024

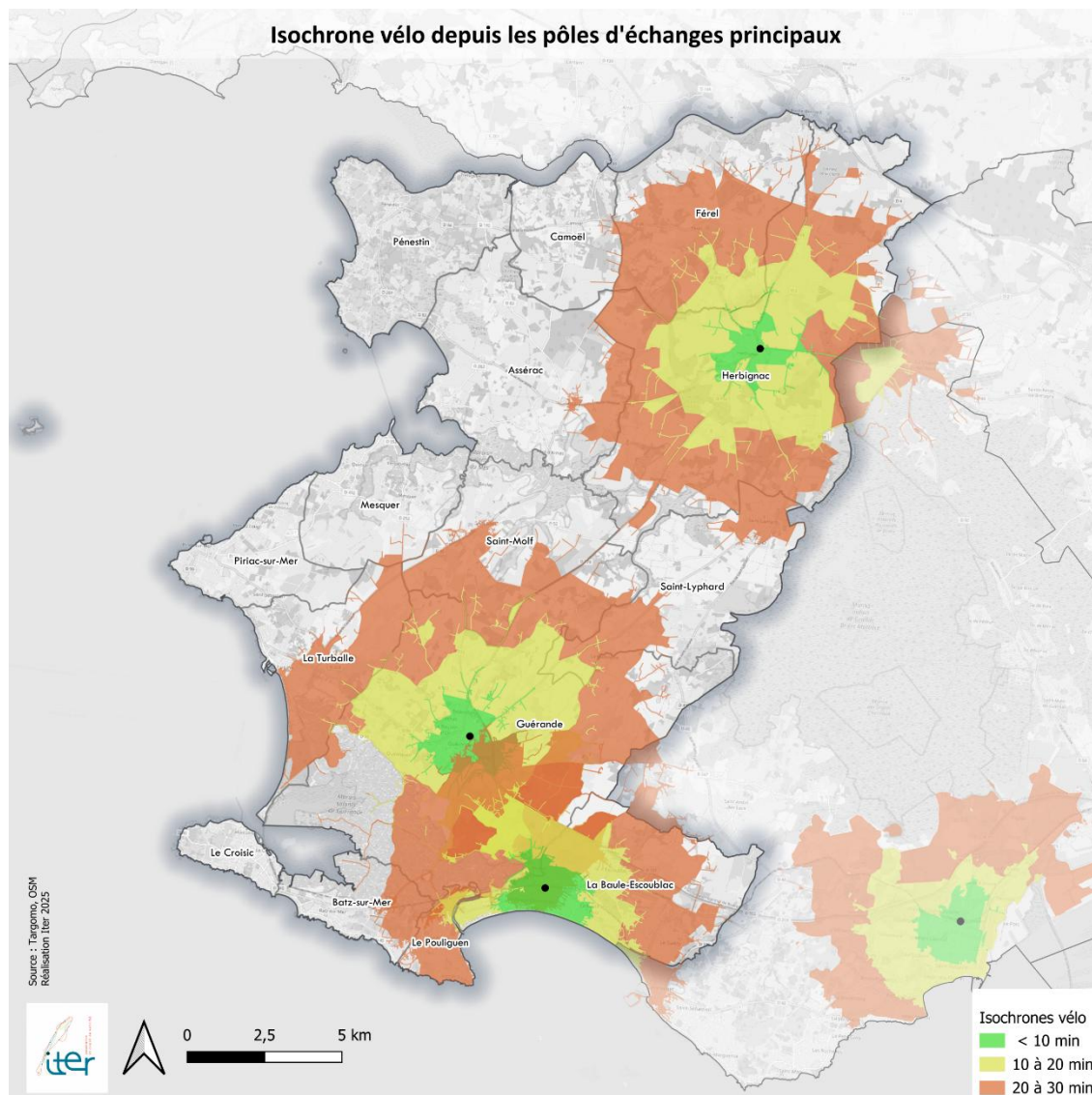


Accessibilité aux gares du territoire : isochrones depuis les gares

Des représentations isochrones (zone géographique tracée selon un temps de trajet) réalisés depuis les pôles d'échanges principaux :

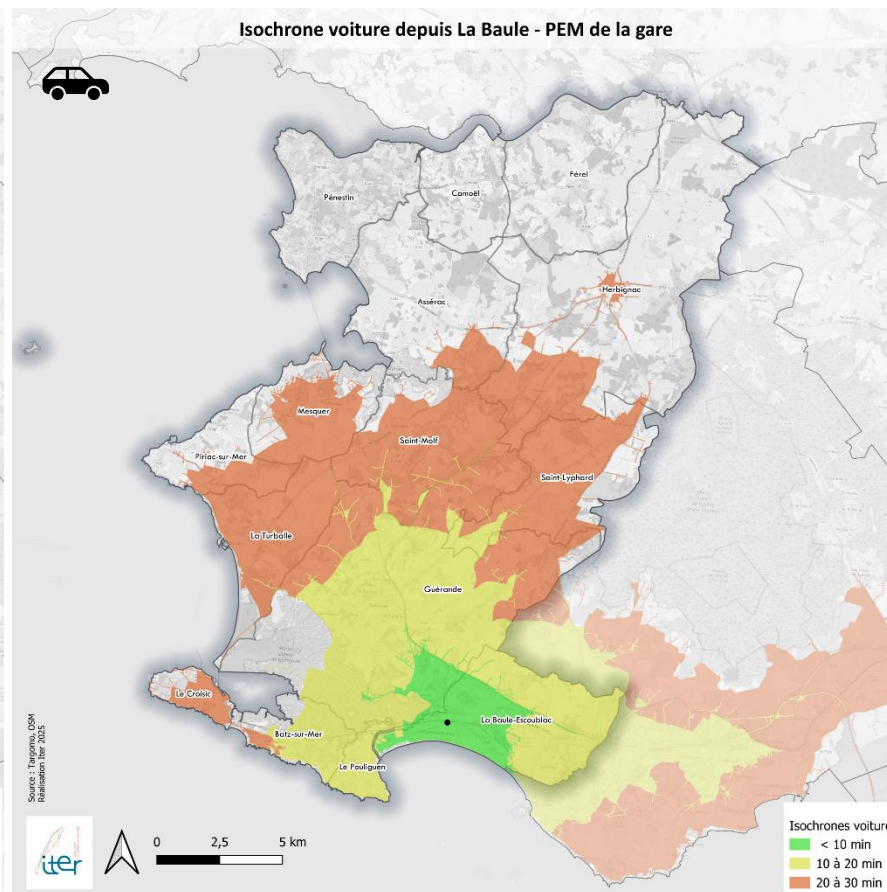
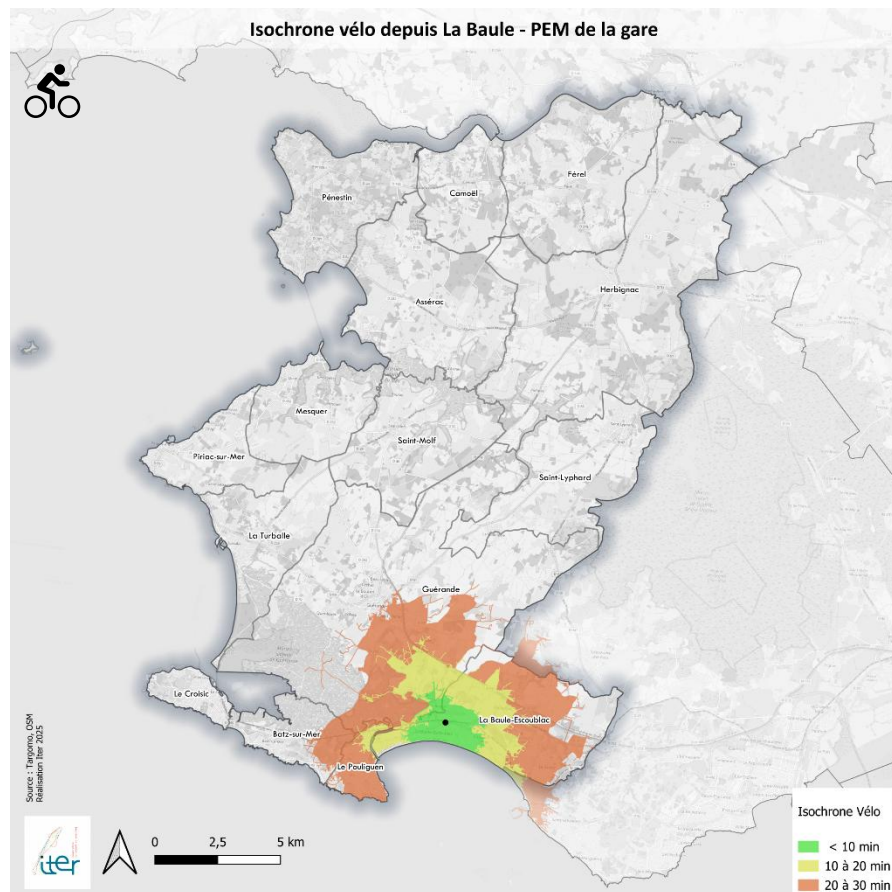
- La Baule : PEM (gare),
- Guérande : Plateforme multimodale d'Athanor,
- Herbignac : futur PEM,

Également, des isochrones depuis Saint-Nazaire (gare), en tant que destination importante pour l'emploi depuis Cap Atlantique La Baule Guérande Agglo pour montrer son accessibilité.



Accessibilité aux pôles d'échanges et plateformes multimodales

Isochrones depuis le PEM de La Baule

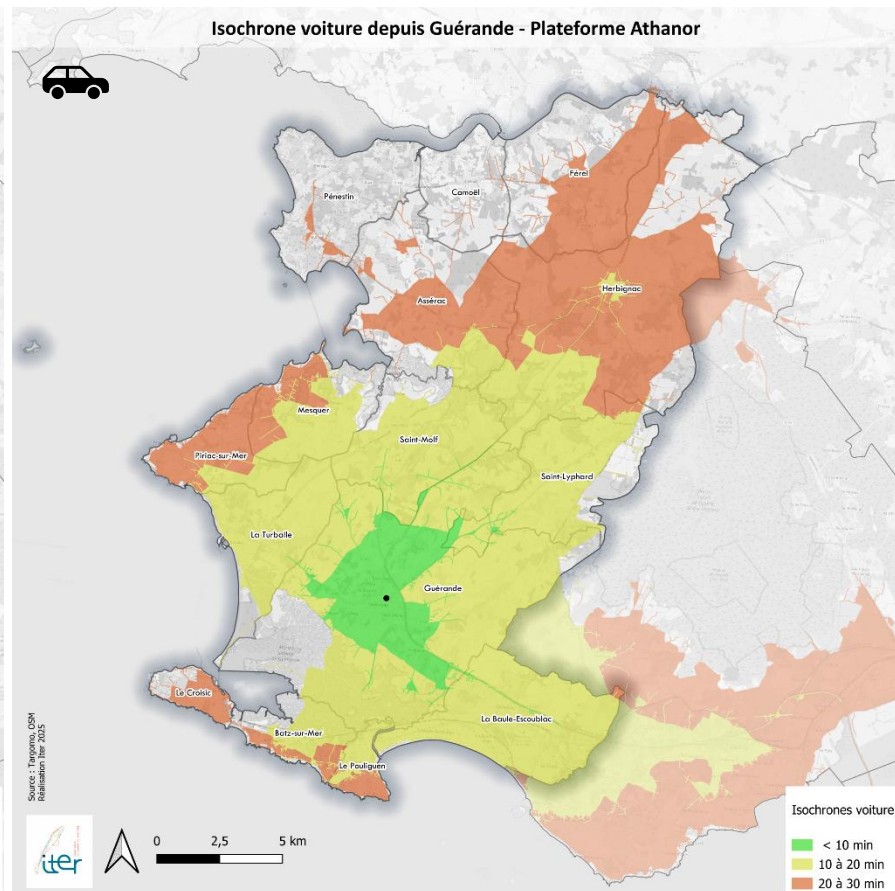
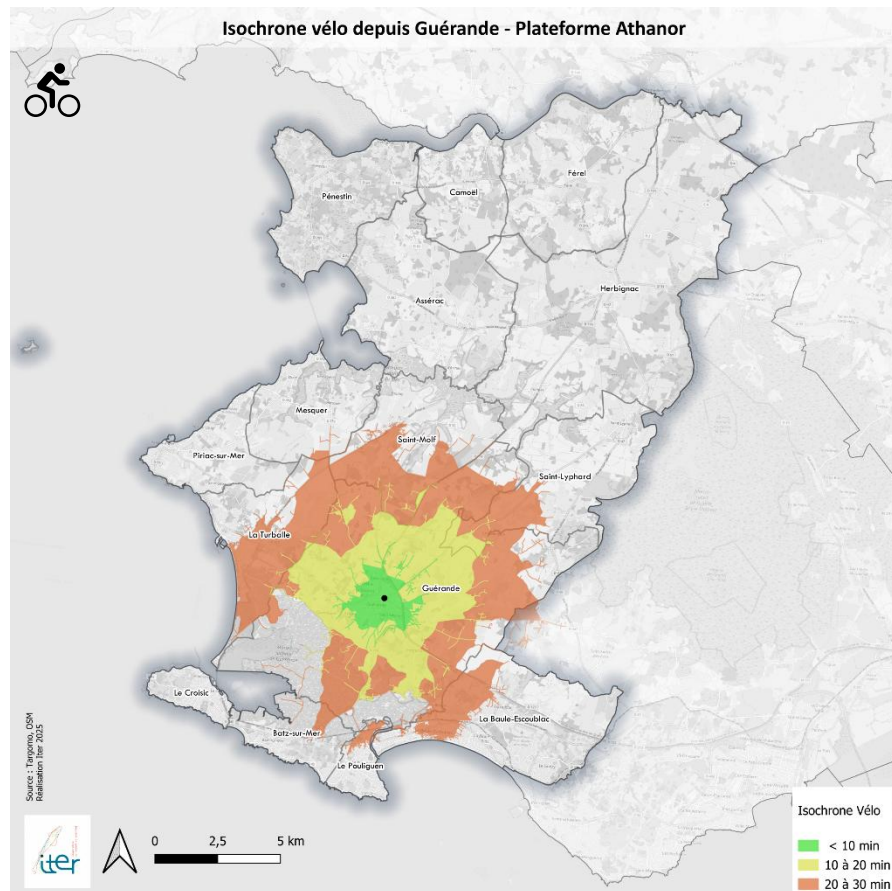


→ A vélo, une accessibilité au PEM de La Baule depuis presque toute la commune de La Baule et la moitié sud de Guérande est à moins de 30 min

→ En voiture, une accessibilité depuis la moitié sud de l'intercommunalité

Accessibilité aux pôles d'échanges et plateformes multimodales

Isochrones depuis la plateforme d'Athamor - Guérande

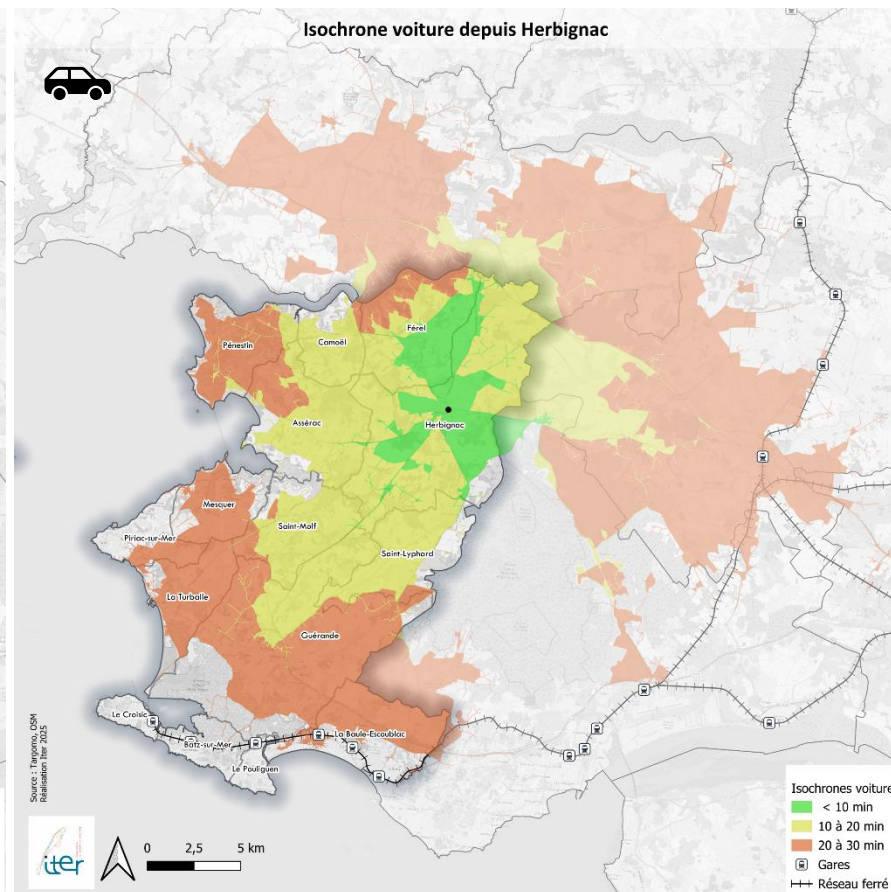
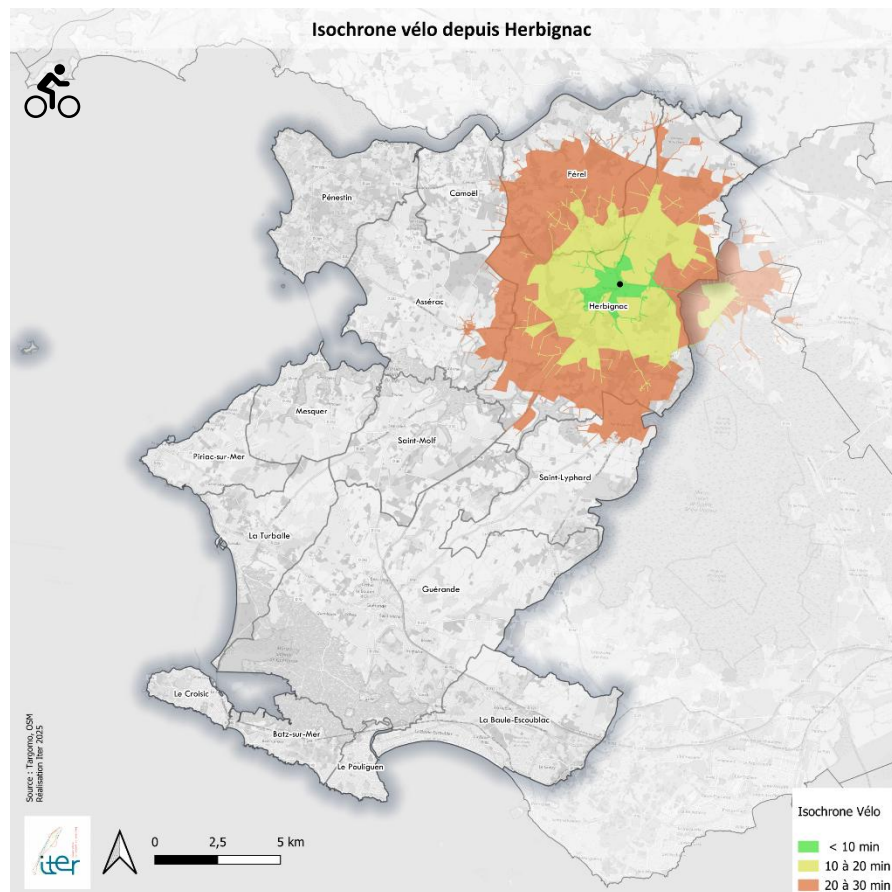


→ A vélo, une accessibilité à moins de 30 min de Guérande depuis la commune entière et les limites avoisinantes (La Turballe,...)

→ En voiture, une accessibilité vers presque toute l'Agglomération, hormis Pénestin et Camoël

Accessibilité aux pôles d'échanges et plateformes multimodales

Isochrones depuis le pôle d'échanges d'Herbignac

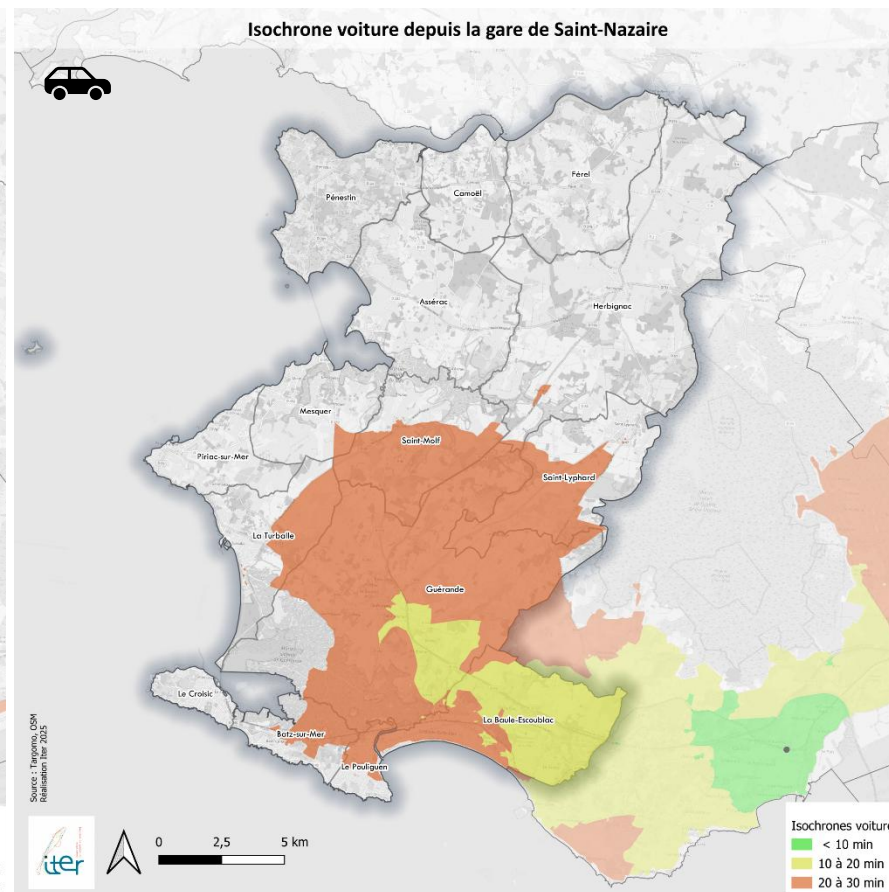
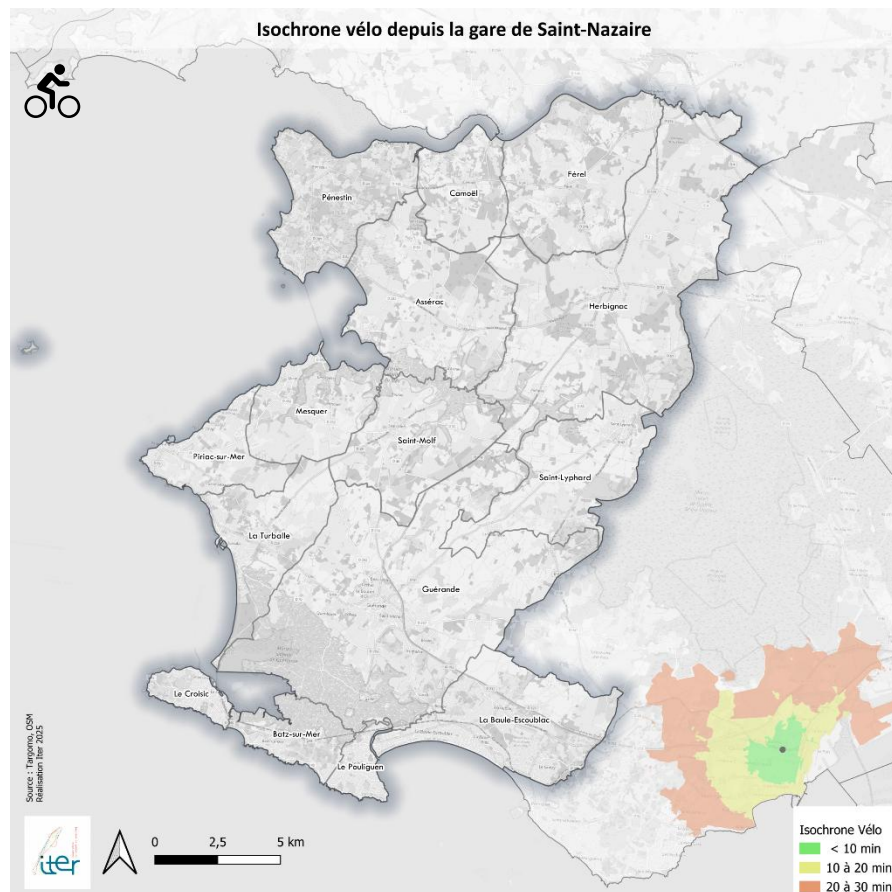


→ A vélo, une accessibilité à moins de 30 min depuis toute la commune, ainsi que Férel

→ En voiture, une accessibilité tournée sur le nord du territoire de l'intercommunalité, mais Herbignac se trouve aussi à moins de 30 min de certaines communes en dehors de l'Agglomération (Pontchâteau et sa gare,...)

Accessibilité aux pôles d'échanges et plateformes multimodales

Isochrones depuis la gare de Saint-Nazaire



→ A vélo, aucune partie du territoire de CapAtlantique ne peut se rendre à Saint-Nazaire en moins de 30 min (à vélo classique),

→ En voiture, une accessibilité depuis La Baule (20 min), et depuis Guérande et les parties limitrophes des communes voisines (30 min)

L'offre de mobilité actuelle et projetée

F - L'offre pour la non-mobilité et projets



Offre pour la démobilité – sobriété

Les tiers-lieux

- Un tiers-lieu au Croisic (Recyclerie maritime).
- Pas d'autre tiers-lieu directement sur le territoire, mais deux tiers-lieux à proximité directe dans la commune de La Roche-Bernard.

→ Une carence de tiers lieux sur le territoire, à l'exception de la Recyclerie Maritime.

La Recyclerie Maritime

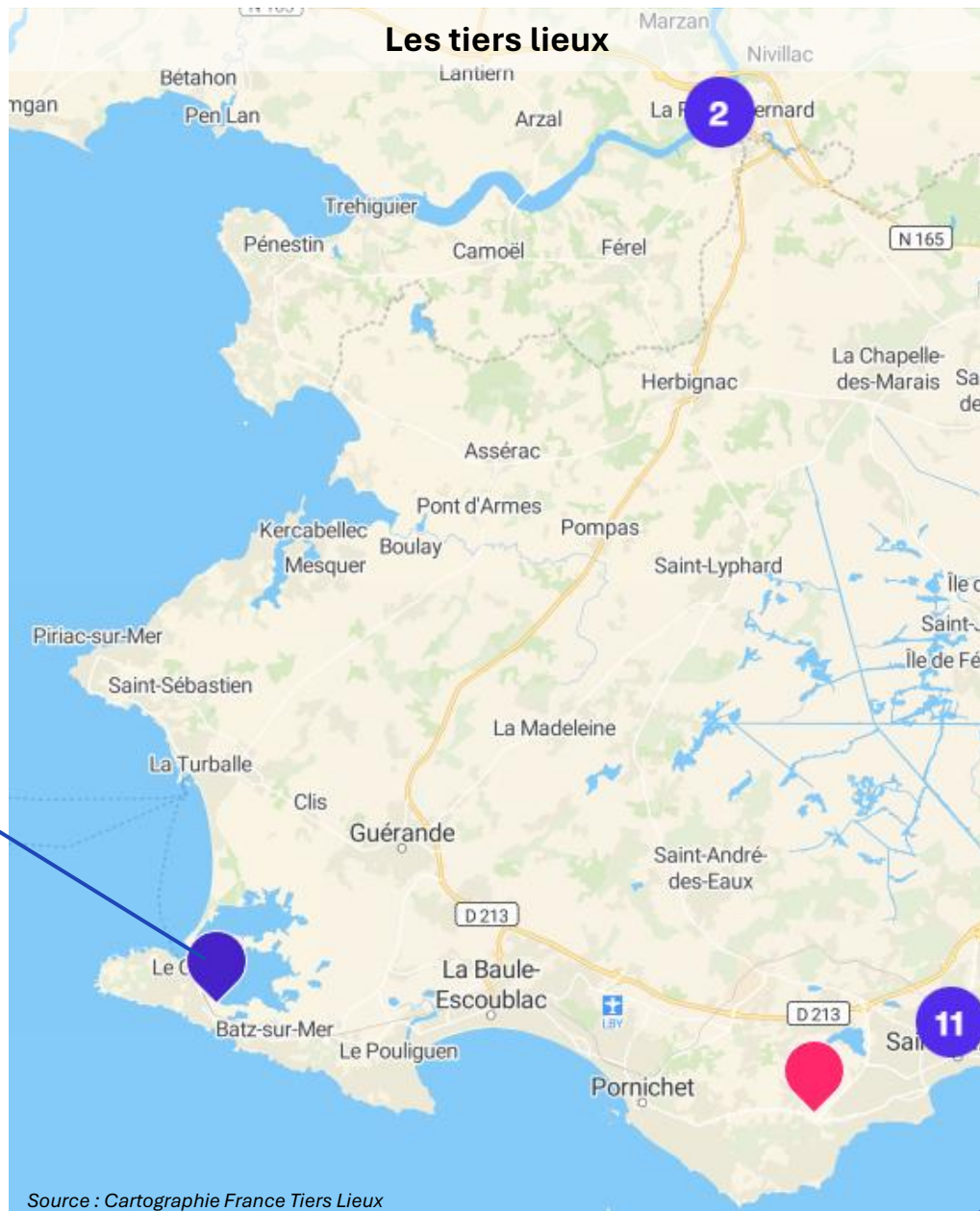
#TiersLieux #Autre famille de tiers-lieux

📍 Rue des Goélands, 44490, LE CROISIC

Description

Tiers lieu dédié à l'économie circulaire du monde maritime, une organisation à but sociale, écologique et solidaire ancrée sur le territoire

🔗 En savoir plus



Source : Cartographie France Tiers Lieux

Les services nomades

- Des services nomades mentionnés dans le questionnaire destiné aux communes et en atelier de concertation.
- Les Maisons France Service proposent de l'itinérance 2 journées/semaine, ce qui permet de compléter les services tout numérique, qui sont difficilement accessibles pour les personnes en difficulté numérique.
- Les recherches internet ne donnent pas accès à des informations sur les services nomades présents dans l'Agglomération.



Exemple de bus France Services nomade dans les Monts du Lyonnais

Source : RadioModul



L'offre de mobilité actuelle et projetée

G - Le management de la mobilité



Le management de la mobilité : définition

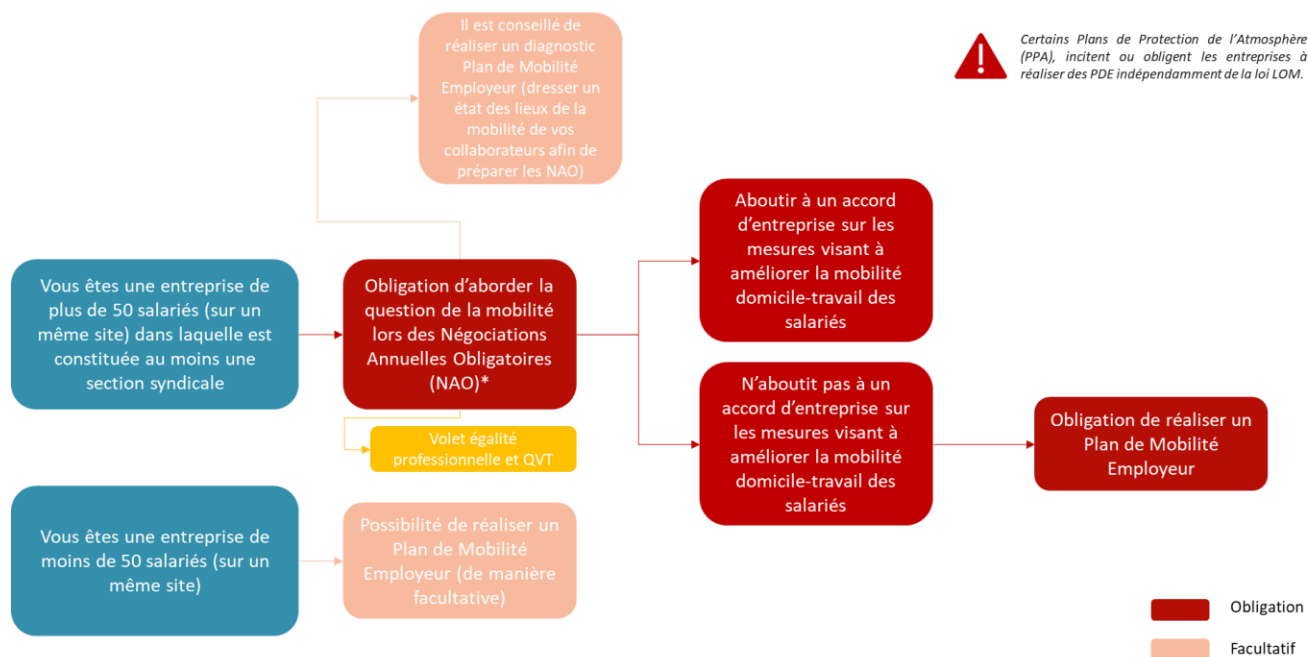
- « Le management de la mobilité renvoie à diverses stratégies visant à changer les **comportements de mobilité** (comment, pourquoi, où et quand les personnes se déplacent), afin d'améliorer l'efficacité des systèmes de transport et d'atteindre certains objectifs spécifiques, comme la réduction de la pollution atmosphérique ou des nuisances sonores. » - *Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.*
- Le spectre des actions du management de la mobilité est assez large, il peut s'agir de :
 - la mise en place de solutions alternatives à la voiture individuelle (sujet traité dans les sous-parties précédentes),
 - l'amélioration de l'information voyageurs,
 - la communication / sensibilisation,
 - l'articulation entre l'urbanisme et la mobilité,
 - la coordination des actions entre les différents acteurs, etc.
- La partie suivante abordera notamment la question du **management de la mobilité en entreprise** (comment accompagner les employeurs et les salariés dans une mobilité plus vertueuse ? Comment lever les freins à l'emploi liés à la mobilité ?), dans les établissements scolaires et enfin la question de la communication / l'information auprès des usagers.



Chaque année, le Cerema, l'ADEME, le CNFPT organisent les rencontres nationales du management de la mobilité à destination des collectivités locales, services de l'État, associations, bureaux d'études, experts, chercheurs, etc.



Quelques éléments de compréhension



Loi d'Orientation des Mobilités (LOM – 2019), de nouvelles obligations pour les entreprises :

Obligation pour les **sites de plus de 50 salariés** de mener des négociations avec les représentants du personnel au sujet des mobilités. Si aucun accord n'est trouvé à la suite des NAO, il y a alors obligation de réaliser un Plan de Mobilité Employeur.*

Création d'un **Forfait Mobilités Durables (FMD)**, pour aller au travail à vélo ou en covoiturage (et EDP : engins de déplacement personnels, autopartage...) : modes de déplacements éligibles et montant des plafonds variables en fonction du public et du privé. Selon les secteurs d'activités, le FMD est obligatoire (fonction publique d'Etat par exemple) ou facultatif (secteur privé notamment).

Plus d'infos sur le FMD : <https://www.ecologie.gouv.fr/faq-forfait-mobilites-durables-fmd>

* Avant la LOM et depuis la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) en 2018, l'élaboration d'un plan de mobilité employeur était obligatoire pour les établissements de plus de 100 travailleurs sur un même site situés sur un périmètre de plan de déplacements urbains (PDU).



La prise en main du sujet de la mobilité par les entreprises du territoire

- Le tissu économique est composé, entre autres, de **deux principaux employeurs**, à savoir l'hôpital intercommunal de La Presqu'Île et le groupe Barrière, ainsi qu'une multitude d'autres acteurs essentiellement dans le **tourisme**, l'agroalimentaire (dont le site d'Eurial à Herbignac) et l'industrie aéronautique.
- Des réflexions sur les plans de mobilité employeurs existent à CapAtlantique et des demandes d'employeurs sont formulées, mais il est constaté un manque d'accompagnement.
- A noter que le Service Transport et Eco-mobilité de Saint-Nazaire agglo – la Carène renforce son offre de conseil en éco-mobilité à travers un recrutement en cours à l'été 2025. La fiche de poste inclut des missions d'accompagnement des entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de mobilité employeur, ainsi que l'animation de la démarche « Plan de Déplacements Administration » de l'ensemble des sites de l'Agglomération nazairienne.

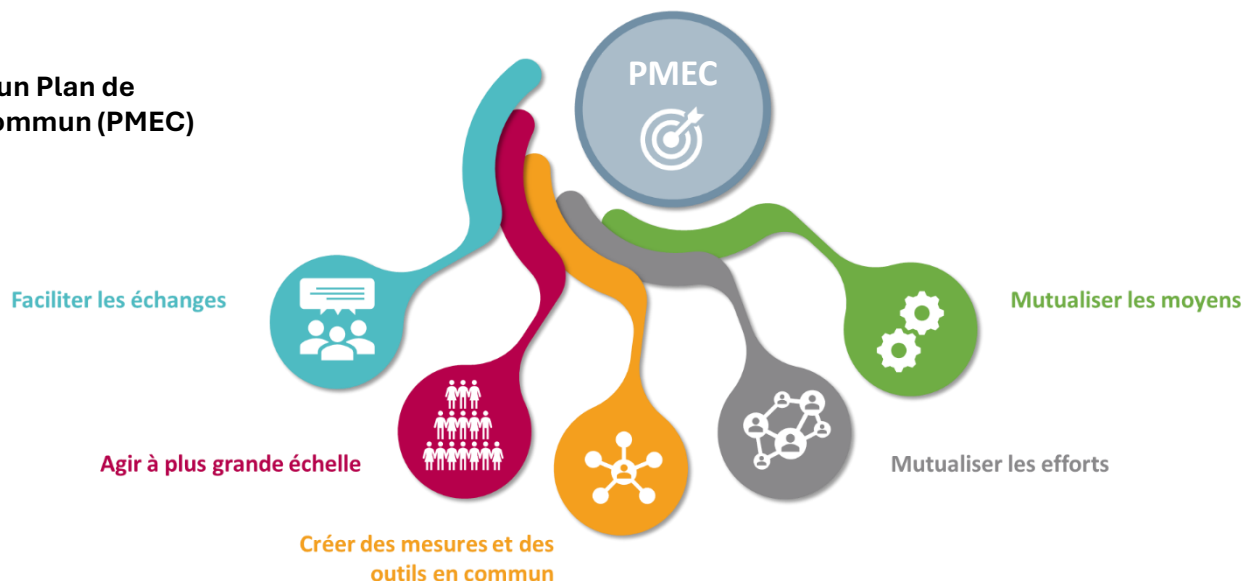


*Siège de l'hôpital intercommunal de La Presqu'Île à Guérande.
Source : Iter, 2024*



Démarches de Plan de Mobilité Employeur

Les intérêts et objectifs d'un Plan de mobilité employeurs en commun (PMEC)



- Un Plan de Mobilité est une démarche visant à **optimiser les déplacements liés à l'activité d'un établissement ou groupe d'établissements** (trajets domicile-travail, dépôt des élèves, déplacements professionnels, sorties scolaires, livraisons et transport de marchandises) **en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**, tels que la marche ou la nouvelle glisse urbaine, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, et à réduire l'impact de la mobilité en favorisant les véhicules plus « propres ».
- Une démarche de Plan de Mobilité Employeur peut être réalisée à l'échelle d'une seule entreprise ou administration ou bien de manière groupée à l'échelle d'une zone d'activité par exemple.



Les champs d'actions et avantages du Plan de Mobilité Employeur

Environnemental

- Réduction de la pollution et des gaz à effet de serre (GES)
- Maîtrise de la consommation d'énergie

Economique

- Optimisation des déplacements
- Réduction du budget transport pour l'établissement comme pour les salariés, agents ou usagers



Social

- Amélioration pour les salariés/agents ou usagers de l'accessibilité et de la sécurité des déplacements



Managérial

- Recrutement facilité, grâce à la réduction des freins à la mobilité
- Gestion du temps de travail
- Management environnemental



Image, Communication

- Valorisation interne et externe de l'établissement
- Réduction des freins à la mobilité



Les dispositifs et enjeux liés aux publics en insertion professionnelle



• Une plateforme mobilité du département de Loire-Atlantique

Du conseil adapté pour aider les personnes en situation d'insertion socio-professionnelle à trouver des solutions de mobilité :

Des prestations gratuites proposées, qui se traduisent par des entretiens individuels menés par des conseillers. Ils visent à trouver des solutions de mobilité adaptées (par exemple : comprendre les réseaux existants, accompagnement pour l'inscription au permis, autonomie dans les déplacements professionnels).



Source : Plateforme mobilité Loire-Atlantique



• Des besoins non couverts :

- Il n'existe pas de partenaire identifié pour la mise en place **d'ateliers formatifs** permettant de lever divers freins à la mobilité : préparer un déplacement, bénéficier d'un premier accompagnement en déplacement multimodal, ateliers d'apprentissage du vélo/VAE, apprentissage du code de la route, prise en main scooter ou véhicules légers, etc.
- **Pas de locations temporaires et solidaires** liées à la reprise d'emploi : scooters, voitures avec ou sans permis.



AFOM : L'offre de mobilité actuelle et projetée

Atouts

▪ Transports collectifs :

- Un territoire qui profite d'une desserte ferroviaire, au sud uniquement (Nantes <> La Baule <> Le Croisic) : un atout important pour le territoire, une desserte possible depuis Paris, Nantes
- Des pôles d'échanges multimodaux (PEM de La Baule, plateforme multimodale de Guérande,...)
- Un réseau différent l'été et l'hiver : une adaptation aux besoins.
- Un service de TAD sur le territoire

▪ Vélo :

- Des aménagements cyclables existants au sein de l'Agglomération
- Du stationnement cyclable présent (surtout au sud de l'EPCI sur le littoral)
- Un engouement autour du service de location de vélo à assistance électrique existant sur le territoire (Vélycéo)
- Et des services de location de VAE touristique dans plusieurs communes
- Un service de vélo en libre-service dans la commune de La Baule

▪ Covoiturage :

- Des pratiques déjà existantes, principalement vers Montoir-de-Bretagne / Saint-Nazaire, depuis Guérande comme depuis La Baule.
- Des pratiques internes à l'Agglomération (Guérande Herbignac, La Baule Saint-Lyphard...)
- Des aires de covoiturage aménagées

▪ Transport solidaire :

- Des initiatives de transport solidaire qui maillent de nombreuses communes du territoire

▪ Mobilités alternatives à la voiture individuelle thermique :

- Dans chaque commune, des IRVE et aires de covoiturage



AFOM : L'offre de mobilité actuelle et projetée

Faiblesses

▪ Routier :

- Des trafics routiers importants sur les axes principaux (direction Saint-Nazaire), direction La Baule/Guérande/Herbignac
- Des parts modales poids lourds importantes sur certains axes (en particulier entre Guérande et Herbignac)
- Des phénomènes de congestion routière en heure de pointe, à Guérande particulièrement
- Une accidentologie non négligeable sur le territoire sur les axes structurants, et un tiers des accidents impliquent des victimes en modes actifs : des enjeux de sécurisation

▪ Transports routiers urbains, interurbains et ferroviaires :

- Pas de desserte ferroviaire ni au centre ni au nord du territoire : une disparité de l'offre ferroviaire sur le territoire
- Faible fréquence des transports en commun, notamment les week-ends et vacances scolaires
- Une desserte en transports collectifs moins étoffée au nord de l'Agglomération
- Une offre de transports collectifs qui ne répond pas aux besoins d'une partie des secteurs d'emploi de l'intercommunalité : hôtellerie et restauration, industrie en horaires postés.

▪ Vélo :

- Des conflits d'usage sur le territoire
- Certaines communes perçues comme moyennement favorables au vélo par les témoignages usagers issus de l'enquête FUB (mais d'autres comme plutôt favorables)

▪ Transports solidaires :

- Une offre qui ne couvre pas l'intégralité du territoire, et donc tous les usagers potentiels de l'intercommunalité n'y ont pas accès

▪ Mobilités alternatives à la voiture individuelle thermique :

- Pas d'offre d'autopartage sur le territoire
- Une baisse des pratiques de covoiturage en 2025 par rapport à 2023 et 2024

▪ Accessibilité PMR :

- Une accessibilité à conforter pour les personnes en situation de handicap



AFOM : L'offre de mobilité actuelle et projetée

Opportunités

- Un réseau de transport en cours de restructuration dans l'Agglomération
- Des projets d'aménagements cyclables en perspective
- Un pôle d'échanges multimodal en réflexion (gare routière d'Herbignac)
- Un comité SERM Nantes – Saint-Nazaire qui interroge la continuité avec le territoire de CapAtlantique
- Le réseau d'autopartage Citiz est présent dans la Métropole nantaise : une opportunité pour les visiteurs provenant de la Métropole

Menaces

- Les dispositifs d'incitations financières au covoiturage courte distance de la Région Pays de la Loire n'ont pas été renouvelés : une pratique devenue moins attractive pour les usagers
- Un territoire très contraint topographiquement, par les marais et l'enfermement géographique d'une presqu'île, qui limitent les possibilités de déplacements
- Les jeunes générations acculturées au véhicule sans permis : des questions sur le partage de l'espace public et sur la transition vers les modes de transports collectifs, partagés, ou les modes actifs
- Des aides à l'achat de vélo / VAE qui ne sont plus d'actualité (par la Région et l'Etat)



Les enseignements de la concertation

A - Les résultats du formulaire en ligne



Les enseignements du questionnaire communes

*Questionnaire communes :
Toutes les communes ont répondu*

Attentes générales :



Transports routiers :

- Création de nouvelles lignes de transport ou navette (en particulier pour les communes du nord du territoire), et augmentation des fréquences
- Réalisation d'une ligne express Guérande <> Herbignac
- Augmentation de l'offre en période estivale / création de navettes estivales jusqu'aux grandes plages et lieux d'hébergement, avec des parkings « dissuasifs »
- Mise en place de lignes de transport vers les polarités extérieures (La Chapelle-des-Marais, Pontchâteau, La Roche-Bernard...)



Transports ferroviaires :

- Attente d'une augmentation de l'attractivité de l'offre ferroviaire (prix, horaires...)



Les enseignements du questionnaire communes

*Questionnaire communes :
Toutes les communes ont répondu*

Attentes générales :



Cyclable :

- Création de nouvelles voies cyclables, avec une priorité sur les liaisons intercommunales (vers Guérande, vers Batz-sur-Mer)
- Ajouter des abris vélos couverts (plages, marchés, écoles, services publics)



Covoiturage :

- Mise en place d'une ligne de covoiturage solidaire des communes du nord vers Herbignac
- Amélioration des services sur les aires de covoiturage



Mobilité solidaire :

- Mise en place d'un dispositif de transport solidaire dans les communes du nord
- Mise en place de TAD plus accessibles pour les seniors
- Mise en place d'aides pour la mobilité des jeunes (bourses au permis...)



Animation sur la thématique mobilité (communication, sensibilisation, ateliers...)





Guide de lecture des fiches commune (1/2)

Nom de la commune

Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

- Travail **Commune 1** / Commune 2 / Commune 3
- Etudes
- Achats courants
- Marché
- Culture
- Sports
- Loisirs
- Santé
- Démarches administratives
- Insertion socio-professionnelle

Principales **communes de destination**, par ordre décroissant d'importance, pour chacun des **motifs**. Jusqu'à 3 communes pouvaient être indiquées dans l'enquête. Des précisions de lieux sont parfois mentionnées entre parenthèses

Initiatives et contraintes par public :

Jeunes		
Séniors		
Actifs		
Touristes		
	Dans cette colonne figurent les initiatives et éléments favorables pour chacun des publics	Dans cette colonne figurent les contraintes , freins ou problématiques pour chacun des publics

Par souci de simplification, certains acronymes sont utilisés :
 IRVE = infrastructure de recharge pour véhicule électrique
 SDC = schéma directeur cyclable
 TC = transport collectif
 TAD = transport à la demande
 TUS = transport d'utilité sociale

Ce bandeau mentionne les principaux équipements, aménagements, offres et services **existants** par thématique



Vélo
(en distinguant les aménagements, stationnements et services)



Transport collectif
(avis sur la desserte actuelle et éléments d'offre soulignés)



Covoiturage
(aires existantes et informations sur la localisation et le type)



Stationnement, circulation et IRVE
(avis, stationnement par type et éléments de voirie)



Guide de lecture des fiches commune (2/2)

Nom de la commune

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Projets structurants sur la commune, souvent en dehors du champ de la mobilité (logement, urbanisme, infrastructures...)



Projets de voirie, de circulation et d'équipements automobiles sur la commune



Projets en lien avec les modes actifs sur la commune, principalement autour du vélo

Principaux **projets communaux** directement ou indirectement liés à la mobilité mentionnés dans l'enquête (et potentiellement étiquetés sur la carte ci-contre)

Attentes :



Principales **attentes** mentionnées dans les expressions libres de l'enquête. L'ordre d'apparition ne vaut pas priorité. Certaines contributions ont dû être reformulées ou synthétisées pour apparaître dans ce document concis. Les attentes peuvent être étiquetées sur la carte ci-contre, avec un point d'interrogation.



Carte de la commune avec, dans la mesure des données disponibles, les informations mentionnées dans l'enquête, permettant une géolocalisation de l'existant, des problématiques et des enjeux



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **St-Nazaire** / Guérande / Herbignac
-  **Guérande** / St-Nazaire / La Baule
-  **Herbignac** / Guérande / St-Lyphard
-  **Assérac** / La Roche-B. / Guérande
-  **Guérande** / La Roche-B. / La Turballe
-  **Herbignac** / Piriac-sur-Mer / Guérande
-  **Assérac** / Pénestin / Camoël
-  **Assérac** / St-Nazaire / Guérande
-  **Assérac** / St-Lyphard / Guérande
-  **La Baule** / Guérande / St-Nazaire

Initiatives et contraintes par public :

+ (Initiatives)		- (Contraintes)	
			Pas de voie douce ou abri, ni bus vers Herbignac
	TAD et taxis		Pas de trottoirs PMR
	Covoiturage, TAD et bus vers Guérande		Pas de voie douce ou abri, ni bus vers Herbignac
	TC, Vélocéan, Cap vélo, sentiers et 1 IRVE		



- Aménagements vers Pont-Mahé et à Pen Bé
- Stationnements au stade, dans le bourg, à Pen Bé et à Pont-Mahé
- Abri vélo fermé



- Desserte peu satisfaisante
- Pas de TC entre Assérac et Herbignac



- 2 aires (stade et centre bourg)
- Manque de signalisation



- Stationnement peu satisfaisant
- Pas de stationnement réglementé ou payant
- IRVE cabinet médical



Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Pas particulièrement



- Projet de passer le cœur de bourg en zone de rencontre
- Parking dans le cadre du projet d'aménagement de Pont d'Armes



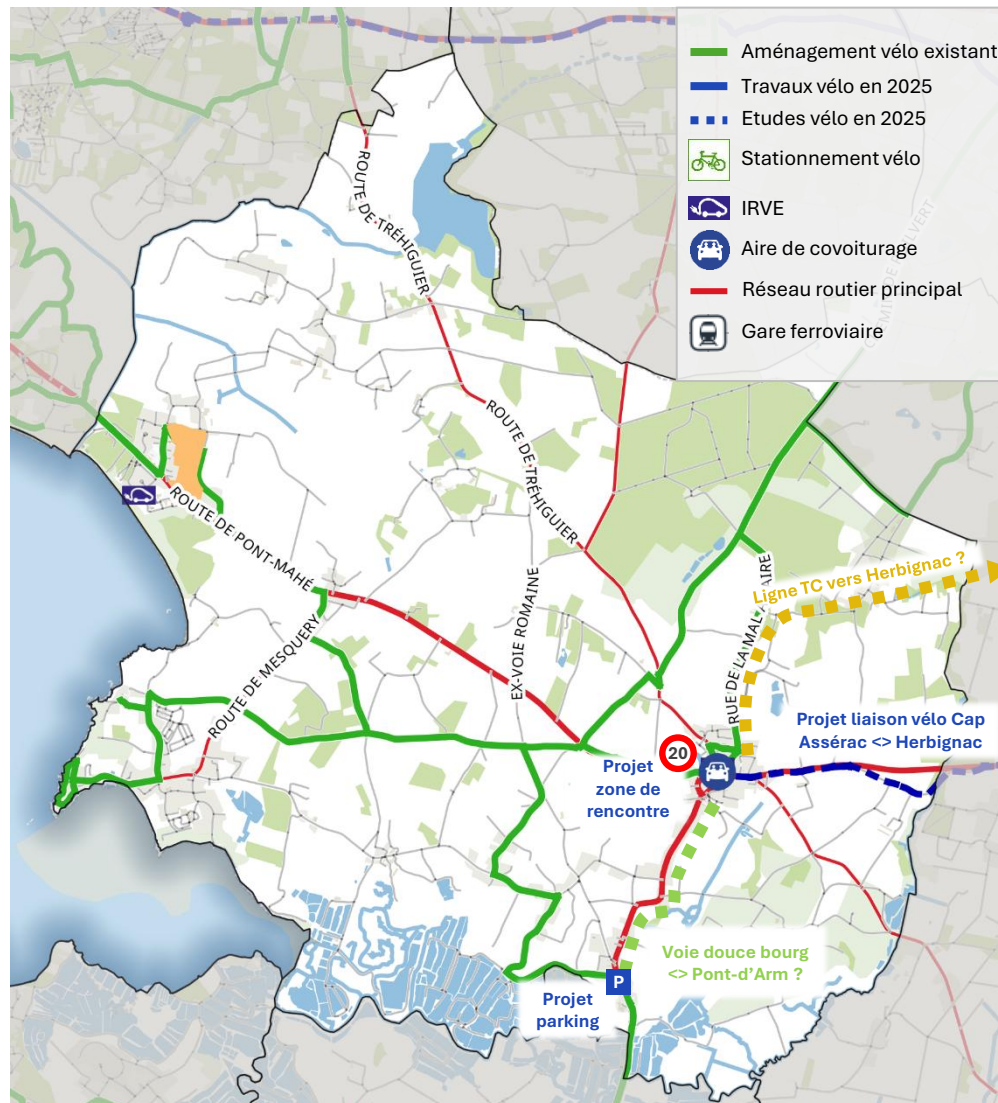
Pas particulièrement

Attentes :



1. La population réclame l'ouverture d'une ligne de transport collectif entre Assérac et Herbignac en passant par les plus gros hameaux (Kermoret, Kergoche et Landieul)

2. La création d'une voie douce entre Pont-d'Arm et le bourg



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Batz/Mer** / St-Nazaire et Montoir / Guérande
-  **Nantes** / Rennes / St-Nazaire
-  **Batz/Mer** (dont supérette) / Guérande
-  **Batz/Mer** / La Baule / Guérande
-  **Batz/Mer** (médiathèque) / La Baule / Guérande
-  **Batz/Mer** (salles) / Guérande (piscine)
-  **Batz/Mer** (plages et port Saint-Michel)
-  **Batz/Mer** (centre de santé) / Guérande (CAPS) / St-N.
-  **Batz/Mer** (mairie) / St-Nazaire (DGFiP)
-  **St-Nazaire** (France Travail)

Initiatives et contraintes par public :

		
		
		
	Promotion de la gare	Pas d'offre de TC depuis le nord de la presqu'île
	Promotion de la gare, location de vélos	Liaison cyclable avec Guérande et dans les marais salants, stationnement en saison



- Vélocéan, pistes cyclables, voirie partagée
- Stationnements sur les plages
- Borne de recharge à l'office de tourisme



Desserte satisfaisante



Pas d'aires de covoiturage



- Stationnement peu satisfaisant
- Pas de stationnement payant, zone bleue en centre-bourg en saison (1 juin – 15 septembre)



Batz-sur-Mer

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Aménagement d'un quartier à proximité de la gare



Pas particulièrement



Pas particulièrement

Attentes :



Non renseignées



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Vannes** / St-Nazaire / Guérande
-  **Vannes** / Nantes / Rennes
-  **Herbignac** / La Roche-B. / Muzillac
-  **Pénestin** / Férel / La Roche-B.
-  **La Roche-B.** / Camoël / Pénestin
-  **Assérac** / Férel / Piriac-sur-Mer
-  **Camoël** / Pénestin / La Roche-B.
-  **Férel** / Herbignac / Pénestin
-  **Camoël** / Vannes
-  **Vannes** / St-Lyphard

Initiatives et contraintes par public :

		
	Cars scolaires, TC, La Fédé, liaisons cyclables	
		Covoiturage inutilisé
		Covoiturage inutilisé
	1 IRVE, sentiers de randonnée et VTT, pas de problème de parking	Très peu ou pas de TC entre la commune de Férel et les gares de Saint-Nazaire et Pontchâteau



- Aménagements
- Stationnements



- Desserte satisfaisante
- TUS non utilisé



Une aire de covoiturage non aménagée à Vieille Roche



- Stationnement satisfaisant
- Pas de stationnement payant ou réglementé
- Écluses



Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Pas particulièrement



Écluses

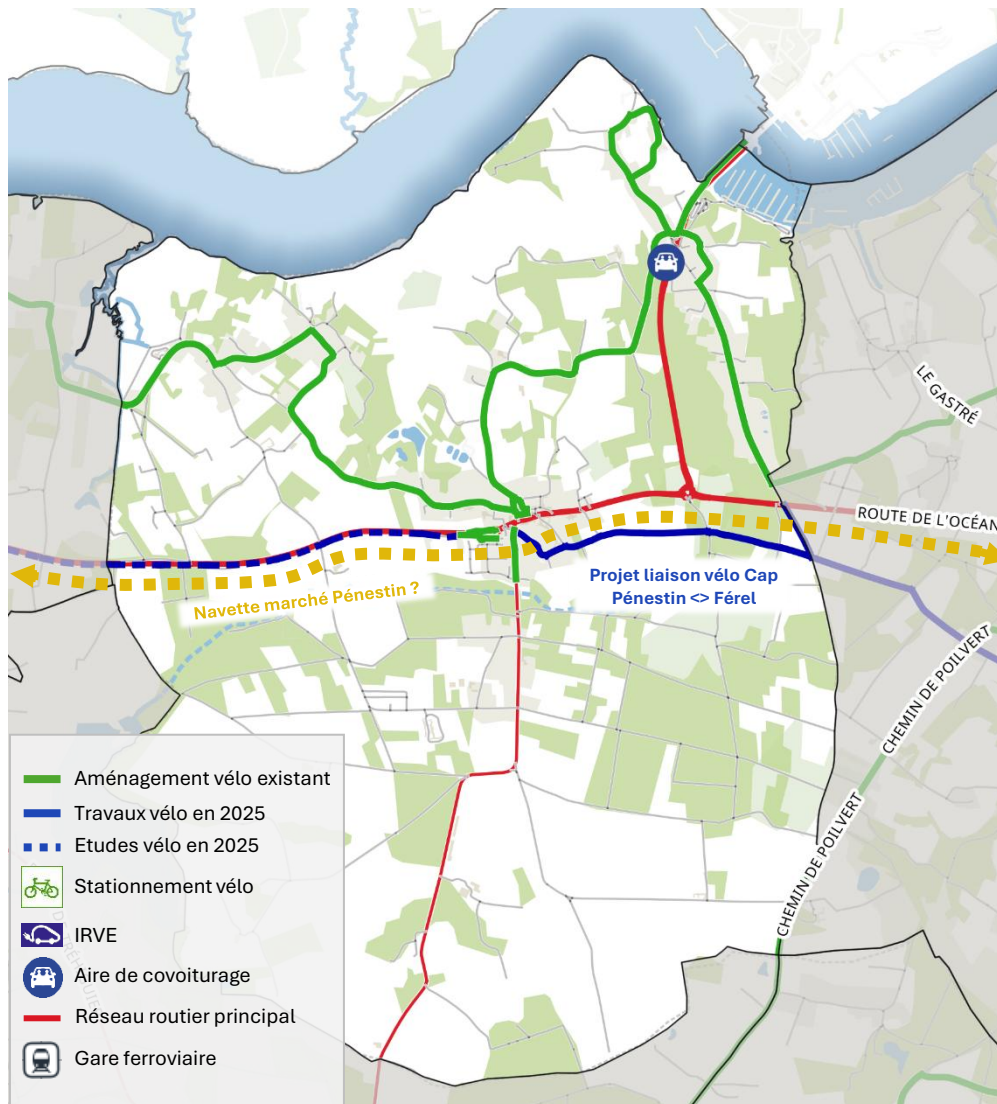


Pas particulièrement

Attentes :



1. Les jours de marché à Pénestin, la mise en place d'une navette serait appréciée (Férel - Camoël - Pénestin), avec une création de parkings temporaires pour prendre la navette



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **St-Nazaire** / Guérande / La Baule
-  **Nantes** / Rennes / Vannes
-  **Herbignac** / Nivillac / Guérande
-  **La Roche B.** / Pénestin / Herbignac
-  **La Roche-B.** / Guérande / La Turballe
-  **Nivillac** / Pontchâteau / Questembert
-  **Pénestin** / Assérac / Mesquer
-  **St-Nazaire** / Vannes / Nivillac
-  **Férel** (mairie) / Muzillac (France services) / Vannes
-  **Vannes** / Guérande / St-Nazaire

Initiatives et contraintes par public :

		
	Cars scolaires, covoiturage des parents, liaisons cyclables	Temps de trajet, pas de TC adapté, coût équipements
	Bus vers Herbignac, sur réservation vers La Roche-B. et TAD	Fréquences trop faibles
	Covoiturage, TC, bus d'entreprises	Pas de TC vers France Services de Muzillac
	Sentiers de randonnée et vélo, parking du centre bourg	Très peu ou pas de TC entre Férel et les gares de Saint-Nazaire et Pontchâteau



- Aménagements dont CVCB
- Stationnements



- Desserte inadaptée aux besoins (une seule ligne vers Herbignac, pas de liaison vers la presqu'île, Vannes, Muzillac ou Redon)
- Navette de la plage de Pénestin



Aire de covoiturage de la Coulée du Bourg (parking derrière la mairie)



- Stationnement satisfaisant (4 parkings dans le centre bourg)
- Pas de stationnement payant ou réglementé
- Chicanes, écluses, IRVE centre



Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



- Quartier « Orée du Bourg » en cours
- Restructuration du complexe sportif et polyvalent, réflexion sur la mobilité



Aménagement du carrefour de la Coulée sur la RD 34



Liaison vélo Férel-Camoël-Pénestin et poursuite des actions de la commune

Attentes :



1. Meilleure desserte en TC :

- Ligne express Herbignac-Guérande
- Ligne express Herbignac-St-Lyphard-Zone de Brais (St-André)

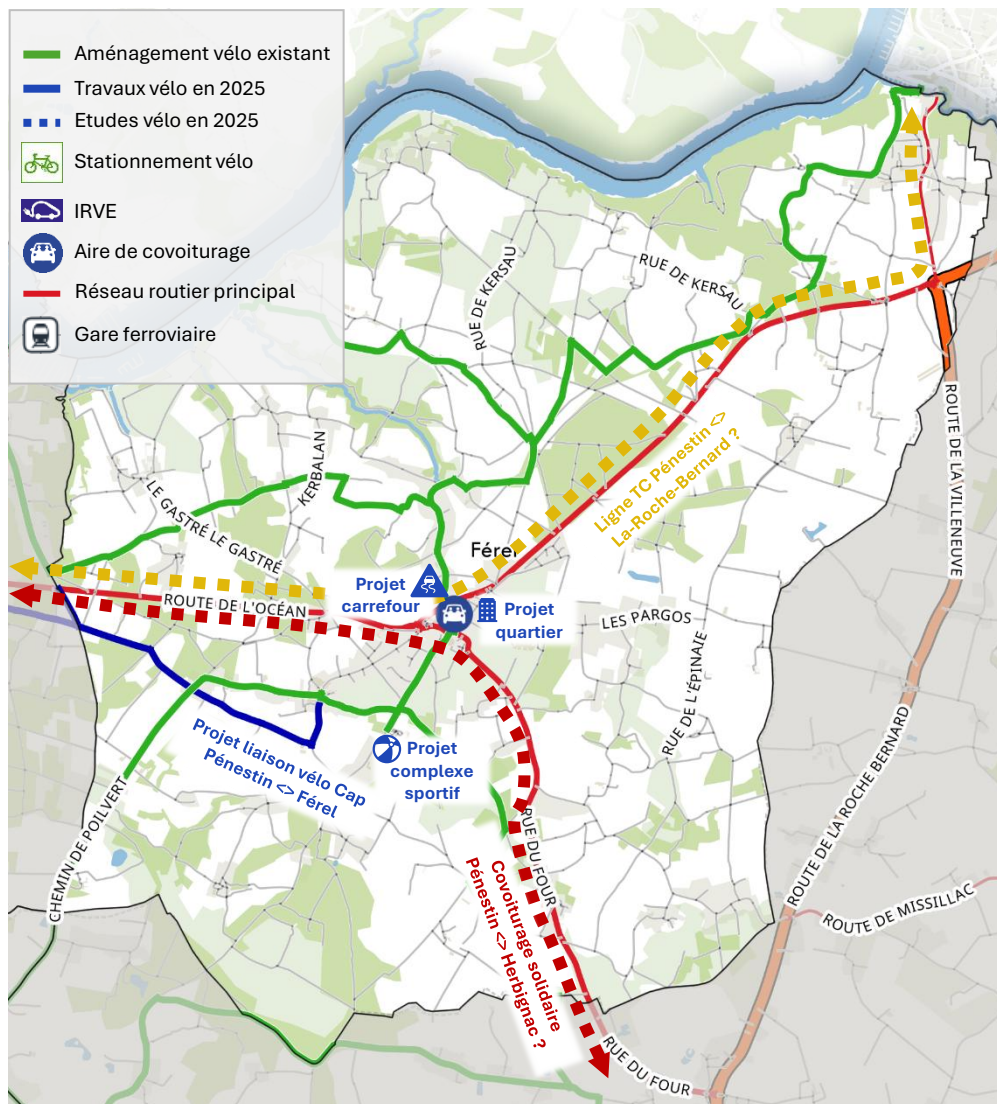
- Liaison Herbignac-Pontchâteau (gare)
- Liaison Pénestin-Camoël-Férel-La Roche-B. (correspondances Breizhgo vers Redon / Vannes, desserte estivale plage de Pénestin)
- Liaison Herbignac-La Chapelle-des-M. en lien avec STRAN vers St-Nazaire et sa zone d'emploi

2. Augmenter les fréquences en h de pointe

3. Une ligne de covoiturage solidaire (Pénestin-Camoël-Férel-Herbignac)

4. Un dispositif de transport solidaire

5. Une meilleure communication sur l'offre



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Guérande** / St-Nazaire / La Baule
-  **Nantes**
-  **Guérande/ La Baule**
-  **Guérande**
-  **La Baule**
-  **La Baule** / La Turballe
-  **Guérande** / St-Nazaire / Nantes
-  **Guérande**
-  **St-Nazaire**

Initiatives et contraintes par public :

+		-	
	Aménagements cyclables et TC		
	TC		
	TC		
	IRVE, aménagements cyclables et parking des remparts		



- Aménagements (dont vélorue)
- Stationnements



- Desserte satisfaisante
- TUS



Aires de covoiturage



- Stationnement satisfaisant
- Stationnement en partie payant (à l'année intra-muros ou en saison parking des remparts) et réglementé (proche intra-muros, livraisons)



Guérande

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Pas mentionnés



Gestion du stationnement

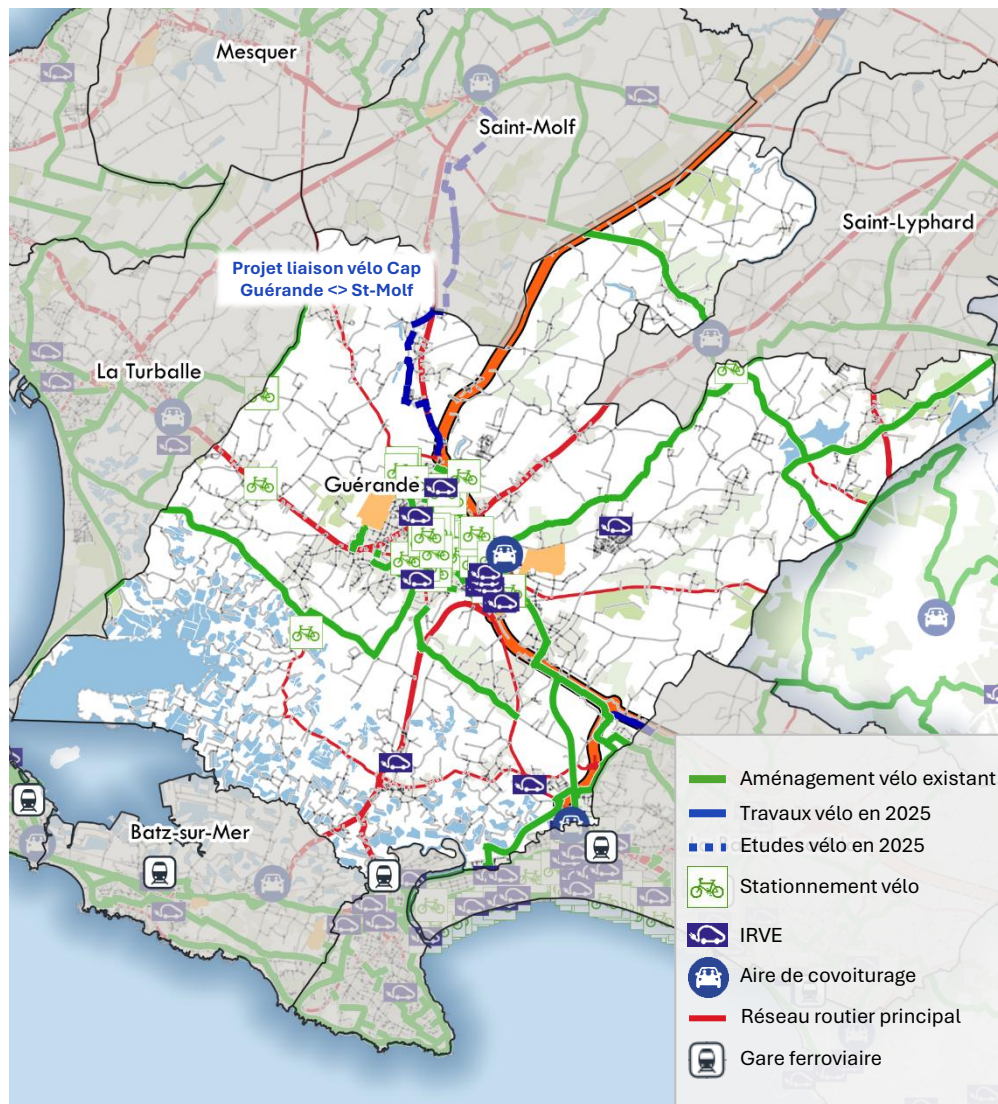


- Développement des pistes cyclables
- Gestion du cheminement piéton (PVD)

Attentes :



Non renseignées



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Herbignac** / St-Nazaire / Guérande
-  **Nantes** / St-Nazaire / Angers
-  **Herbignac** / Guérande / St-Nazaire
-  **Herbignac** / Guérande
-  **Guérande** / La Roche-B. / Herbignac
-  **Herbignac** / Nivillac / Guérande
-  **Assérac** / Piriac-sur-Mer / Pénestin
-  **Herbignac** / Guérande / St-Nazaire
-  **Herbignac** / St-Nazaire
-  **Herbignac** / Guérande / St-Nazaire

Initiatives et contraintes par public :

+ -	
 Des espaces dédiés au vélo (SDC en cours)	Sécurité
	Peu d'offres à part la voiture personnelle
 Aires de covoiturage et TC	Peu d'offres à part la voiture personnelle
 Carte éditée par Cap avec les cheminements vélos, stationnement	



- Aménagements
- Stationnements
- Pédibus du groupe scolaire René-Guy-Cadou



Desserte satisfaisante



2 aires de covoiturage (informelle et aménagée au Leclerc, formelle et aménagée à Pompas - Rhodoir



- Stationnement satisfaisant
- Pas de stationnement payant ou réglementé



Herbignac

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



- Construction de la piscine intercommunale
- Construction-projet pôle mobilité



- Voirie rue du Pré Grasseur
- École René-Guy-Cadou
- Travail sur cheminement rural
- Stationnement deux roues au niveau des aubettes scolaires

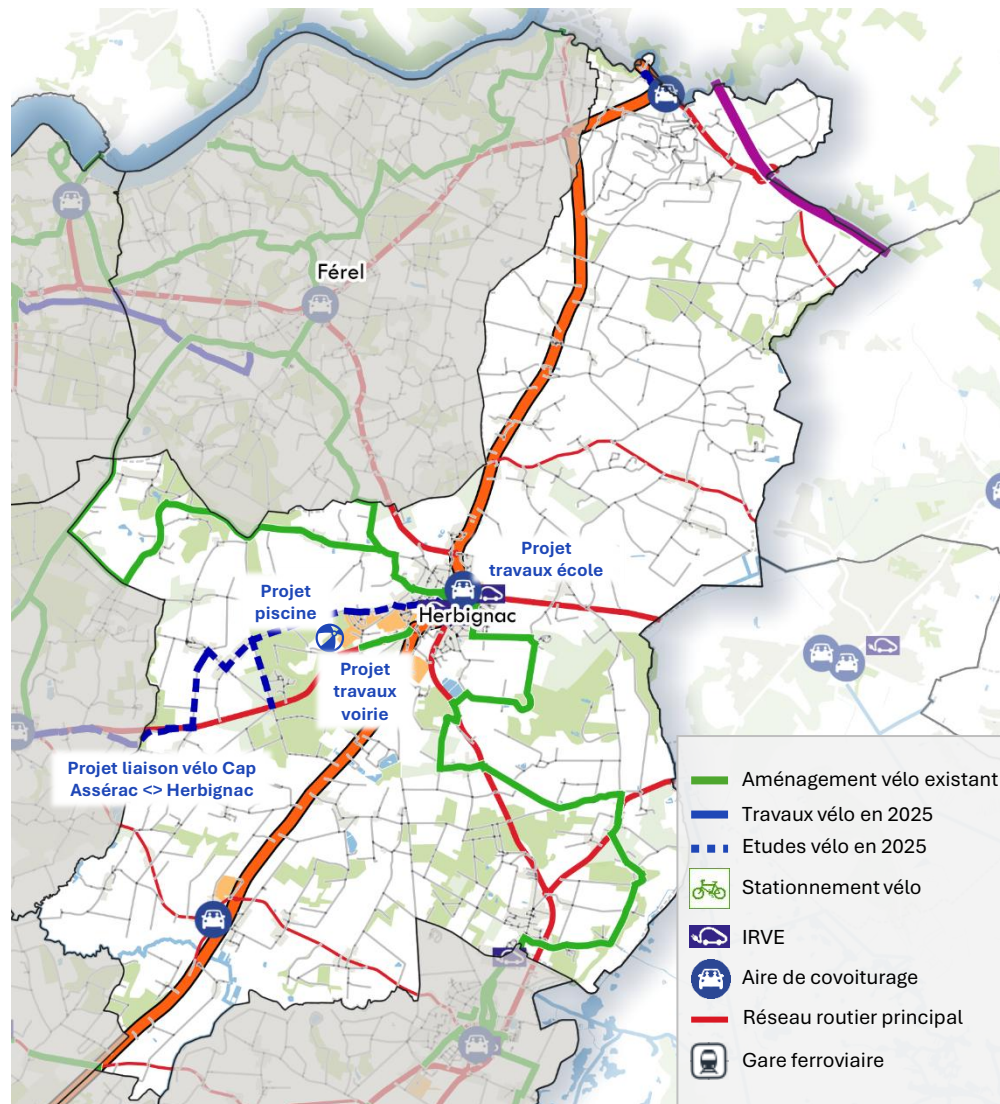


Mise en œuvre du SDC

Attentes :



Non renseignées



La Baule-Escoublac

Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Montoir-de-B.** / St-Nazaire / Guérande
-  **St-Nazaire** / Nantes / Rennes
-  **Guérande** (ZA de Villejames) / Trignac
-  **La Baule** / Pornichet
-  **La Baule** / Guérande / St-Nazaire
-  **La Baule** / Guérande / St-Nazaire
-  **La Baule** / Pornichet / Le Croisic
-  **La Baule** / St-Nazaire / Guérande
-  **La Baule** / St-Nazaire / Guérande
-  **Guérande** / St-Nazaire / Nantes

Initiatives et contraintes par public :

+ 		- 	
	Plan Mobi à l'école des Pléiades, plan vélo et TC		Travaux voirie, déploiement plan vélo, cadencement TC
	Plan vélo, TC, Titi Floris, accessibilité améliorée		Déploiement plan vélo, TAD ou TUS, cadencement TC
	TC, parkings vélos aux gares, VLS		Déploiement plan vélo, tarifs préférentiels et communication sur l'offre
	IRVE, TC, Vélocéan, stationnement et services vélo, circuits de randonnée		P+R et navettes, navettes pour la plage, manque de places de stationnement



- Nombreux aménagements
- Stationnements (boxes, arceaux...)
- Services vélos (VLS, location, bornes gonflage)



- Desserte satisfaisante
- Chauffeurs baulois solidaires



Aires de covoiturage de Guérande (Parking de Carrefour Market et rond-point du moulin du diable)



- Stationnement peu satisfaisant
- Stationnement payant (zone commerces) ou réglementé (Lajarrige et Escoublac, livraisons)
- Manque de places (gare), trottoirs étroits, pression immobilière, parkings de dissuasion



La Baule-Escoublac

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



- OAP du Ménigot pour 283 logements (de 2028 à 2030)
- Site Clémenceau avec espace solidarité du Département et police municipale (fin 2026 - début 2027)
- Maison médicale av. Clémenceau (fin 2026 - début 2027)
- Réaménagement Promenade de mer
- Cimetière pour animaux dans le cimetière parc (2026)
- Acrobranche dans l'ancien camping municipal (fin 2025 - début 2026)



Zones de rencontre allée des Camélias, all. des Houx et av. des Ibis



Consignes pour la recharge des batteries de VAE

Attentes :



1. Meilleur cadencement de la ligne 20
2. Navettes estivales (pour les plages notamment) en lien avec les parkings de dissuasion



La Turballe

Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Guérande** / St-Nazaire
-  **St-Nazaire** / Nantes
-  **La Turballe** / La Baule / Trignac
-  **La Turballe** / Piriac-sur-Mer / La Baule
-  **La Turballe** (ciné/biblio) / Guérande (ciné) / La Baule (Atlantia)
-  **La Turballe** / Piriac-sur-Mer (piscine)
-  **La Turballe** (Pen-Bron, Cassard, autres plages)
-  **La Turballe** / Guérande (hôpital) / St-Nazaire (hôpital, polyclinique)
-  **La Turballe** (poste, mairie) / St-Nazaire / Pontchâteau (CPAM, tribunal, Trésorerie)
(centre foncier)
-  **La Baule** (France Travail) / St-Nazaire (zone de Brais)

Initiatives et contraintes par public :

+ 		- 	
	TC, permis piéton (PM), vélobus/covoit parents		Horaires TC (TAD dimanche), sécurité, peu de pistes vélo
	TC, minibus à disposition (mardi et vendredi)		Horaires TC (TAD dimanche)
	TC, auto-stop, pistes cyclables		Horaires TC (une seule ligne)
	TC, pistes cyclables, parking réservé « commerçant », aires camping-cars, places vélo place du marché		Horaires TC (une seule ligne), manque de places voitures, étroitesse des rues pour la cohabitation des modes



- Aménagements
- Stationnements



Desserte peu satisfaisante (une seule ligne Piriac-La Baule) : offre réduite, horaires, desserte...



Aire de covoiturage formelle de L'Etoile (entrée de ville)



- Stationnement satisfaisant (pour les habitants, pas en saison)
- Pas de stationnement payant, mais réglementé en centre-ville (zone bleue, livraison)



La Turballe

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Pas particulièrement



- Réaménagement de la rue Colbert
- IRVE en projet

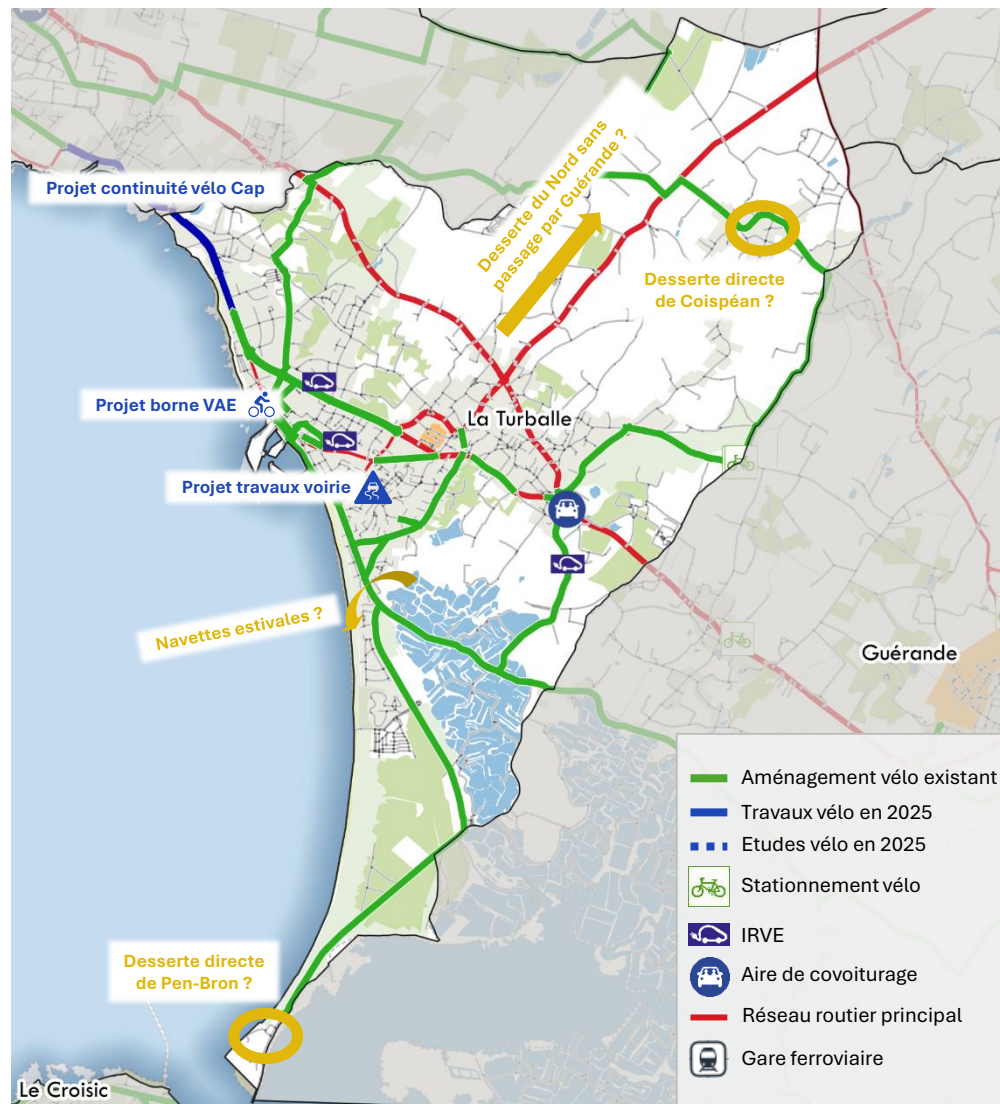


Bornes de recharge VAE sur la place
du marché

Attentes :



1. Améliorations des TC :
 - horaires, destinations et fréquences inadaptés aux actifs
 - desserte directe des lieux-dits isolés (Pen-Bron et Coispéan)
 - plus d'obligation de passer par Guérande pour rejoindre Mesquer, St-Molf et le nord de Cap
 - en saison, desserte des lieux d'hébergement (VVF...) et des plages (grande plage)



Le Croisic

Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **St-Nazaire** / Nantes / Guérande
-  **Nantes** / St-Nazaire / Vannes
-  **Le Croisic** / Le Pouliguen (Intermarché) / Guérande
-  **Le Croisic** / Le Pouliguen / La Baule
-  **Le Croisic** / Guérande / La Baule
-  **Le Croisic** / Guérande / La Baule
-  **Le Croisic** / Batz-sur-Mer / La Baule
-  **Le Croisic** / St-Nazaire / Guérande
-  **Le Croisic** / Guérande / St-Nazaire
-  **Guérande** / St-Nazaire / Nantes

Initiatives et contraintes par public :

		
	TC, pistes vélos, PM, associations, bénévoles	Horaires/fréquences bus et train, prix train pour Nantes
	Navette communale, conciergerie, circulation apaisée	Facilité à prendre la voiture, offres pour Guérande, St-Nazaire et Nantes
	Train, covoiturage et TC	Horaires et prix du train
	Consignes gare, offre et services vélo, IRVE, parkings gratuits, carte interactive, tour de cote	Très peu ou pas de TC entre la commune de Férel et les gares de Saint-Nazaire et Pontchâteau



- Aménagements (dont tour de cote)
- Stationnements (arceaux, proches parkings)
- Services (à la gare SNCF, location, association Conciergerie)



- Desserte satisfaisante
- TUS
- Services en gare
- Navettes marché/été



Une aire de covoiturage à côté de la chapelle du Crucifix



- Stationnement satisfaisant
- Pas de stationnement payant ou réglementé (1100 places)
- IRVE (parking du 8 mai, Place de Gaulle, Place du Requier) **160**



Le Croisic

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Pas particulièrement



Pas particulièrement



Arceaux en nombre dans le cadre de la réhabilitation de la place Dinan

Attentes :



1. L'attente la plus forte est vers la SNCF : plus de trains pour aller à St-Nazaire et Nantes et abaisser le prix du billet
2. Une attente particulière forte des administrés par rapport à la remise en état de l'estacade, lieu privilégié pour les piétons, promeneurs, et handicapés.



Le Pouliguen

Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Guérande** / La Baule / St-Nazaire
-  **Guérande** / St-Nazaire / Nantes
-  **Le Pouliguen** / Guérande
-  **Le Pouliguen** / La Baule / Pornichet
-  **Le Pouliguen** (média, ciné) / La Baule / Guérande
(Atlantia) (Athanor, ciné)
-  **Le Pouliguen** (L'Atlantique) / La Baule (piscine, stade)
-  **Le Pouliguen** (plage du Nau) / Batz / Le Croisic
(côte sauvage)
-  **Le Pouliguen** / St-Nazaire / Nantes (hôpitaux)
-  **Le Pouliguen** (mairie, poste) / St-Nazaire (préfecture)
-  **Guérande** (France Travail) / St-Nazaire
(centre de formation, France Travail)

Initiatives et contraintes par public :

+ 		- 	
	Entrées établissements, sécurisation, actions mobilités douces	Horaires TC, fréquences et lieux desservis	
	TAD, prêt de bus asso, bancs, ambulances		
	Liaisons vélo, bus ZA proche, stationnement vélo gare)	Covoiturage inutilisé	
	Sentiers de randonnée, location vélo, jalonnement, parkings saisonniers		



- Aménagements
- Stationnements
- Jalonnement repris
- Schéma des mobilités communal



- Desserte satisfaisante
- Manque d'intermodalité



Une aire de covoiturage informelle au parking du Scall et une au parking longue durée de la gare



- Stationnement satisfaisant
- Pas de stationnement payant, mais réglementé (4 parkings réglementés zone bleue, reprise arrêts livraison)
- Parkings saisonniers extérieurs

Le Pouliguen

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Requalification du centre-bourg et de la Place Jean-Moulin



Aménagements piétons supplémentaires pour sécuriser certains croisements



- Repositionnement du réseau départemental d'itinéraires vélo
- Liaison Le P. / Leniphen / Guérande
- Bornes de réparation et de gonflage

Attentes :



1. Valoriser, fédérer et soutenir les initiatives des communes (outils, aides et communication)

2. Priorité aux continuités intercommunales cyclables (vers Guérande, Batz-sur-Mer)

3. Créer une application mobile de planification multimodale

4. Mesurer et optimiser les services (stationnement intelligent, gestion des flottes)

5. Favoriser le covoiturage et les initiatives d'ESS

6. Mettre en place des dispositifs pour les jeunes, comme des aides au permis

7. Améliorer les fréquences des TC en pointe



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **St-Nazaire** / Montoir-de-B. / Guérande
-  **Nantes** / St-Nazaire / Vannes
-  **Guérande** / La Turballe / Mesquer
-  **Mesquer** (Quimiac) / La Turballe
-  **Guérande** (média, ciné) / La Turballe (ciné)
-  **Guérande** / Piriac-sur-Mer (piscine) / St-Molf
-  **Camoël** / Pénestin / La Roche-B.
-  **St-Molf** / Mesquer / Piriac / St-Nazaire
-  **Mesquer** / La Turballe / Guérande
-  **Guérande** (France Travail) / La Baule / St-Nazaire
(France Travail) (formations)

Initiatives et contraintes par public :

+ 		- 	
	Cars scolaires, TC, liaisons cyclables		Transport scolaire trop long, concentration à Guérande
	Transport solidaire, médicalisé et TAD		Besoins croissants, un seul médecin (peu de domiciles)
	Covoiturage dans les communes alentour, mais pas à Mesquer		Peu d'alternatives à la voiture, plus de cars des chantiers
	Sentiers de randonnée et VTT, réseau cyclable développé		Saturation du stationnement sur la côte en saison depuis les communes rétro-littorales



- Aménagements
- Stationnements



- Desserte peu satisfaisante
- TUS et TAD non évalués



- Pas d'aire de covoiturage officielle



- Stationnement satisfaisant (sauf en saison)
- Pas de stationnement payant ou réglementé



Projets structurants puis par mode :



Pas particulièrement



Poursuivre le plan de stationnement interrompu depuis 4 ans

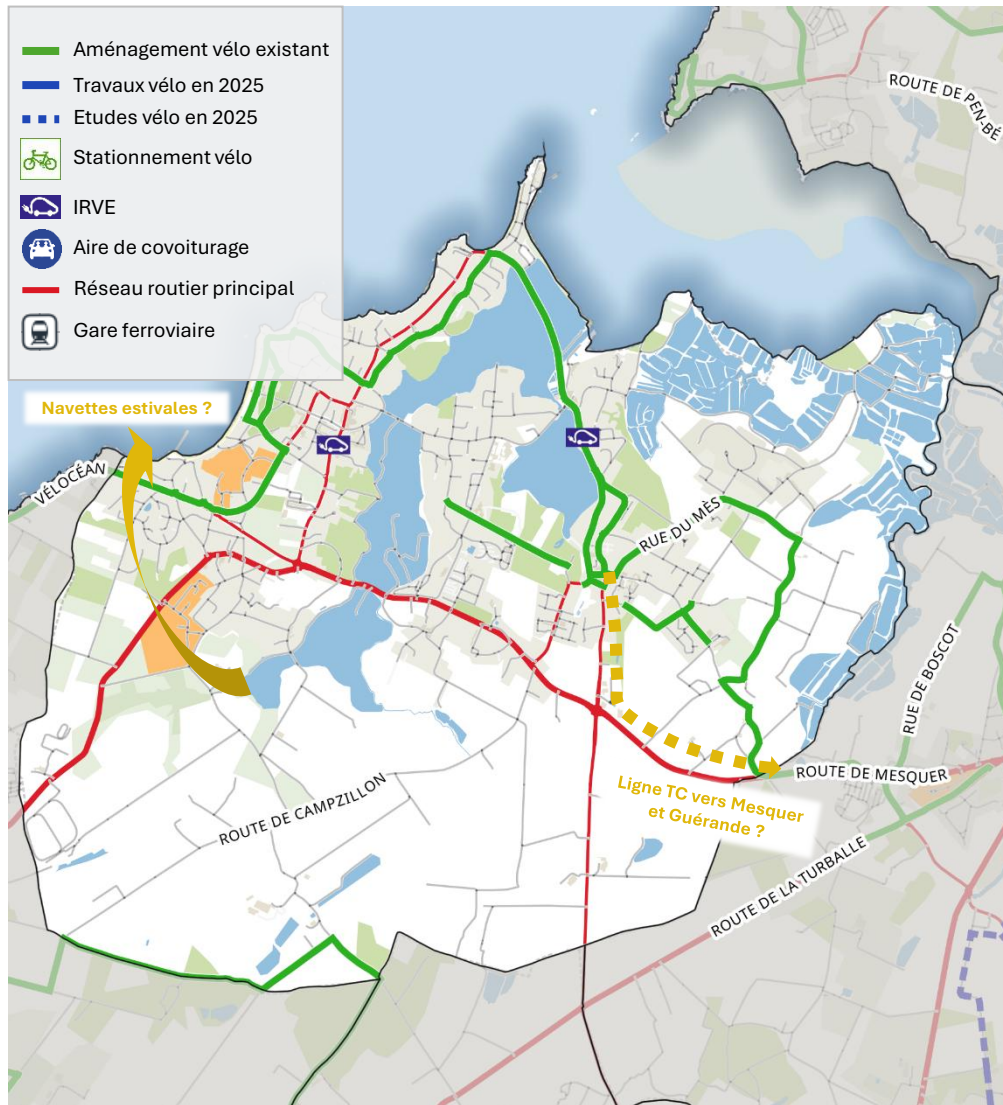


Pas particulièrement

Attentes :



1. Il manque vraiment la liaison St-Molf – Mesquer et vers Guérande
2. Une navette estivale des communes retro-littorales vers les plages de Mesquer
3. Des solutions de transport pour les jeunes face à l'accroissement des voiturettes électriques AMI au lycée de la Mennais.



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **St-Nazaire** / Guérande / Vannes
-  **St-Nazaire** / Vannes
-  **Pénestin** /Herbignac (Leclerc) / Guérande
-  **Pénestin** / La Roche-B.
-  **La Roche-B.** (ciné) / Guérande (ciné)
-  **Férel** (complexe) / Herbignac (complexe) / Piriac (piscine)
-  **Pénestin**
-  **Assérac** / Férel / Pénestin
-  **Vannes**
-  **Vannes**

Initiatives et contraintes par public :

+ 		- 	
	Équipements cyclables proches des écoles, TC		Trouver des emplacements sécurisés
	TAD, services d'entraide		Coûts, modalités de communication
	TC		Covoiturage inutilisé
	TC, aménagements cyclables		Liaisons des aires de stationnement vers le centre, locations de vélos, modalités de communication



- Aménagements nombreux sur la commune
- Stationnements



Desserte peu satisfaisante : pas de TC pour se déplacer dans le Morbihan



Une aire de covoiturage informelle et non aménagée dans le centre-bourg



- Stationnement peu satisfaisant
- Pas de stationnement payant ou réglementé
- IRVE très utilisée



Pénestin

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Pas particulièrement



- Réflexion sur des aires de stationnement déportées est en étude, mais quid du déplacement entre ces aires et l'accès aux centres d'intérêt de la commune
- Réflexion sur une seconde IRVE

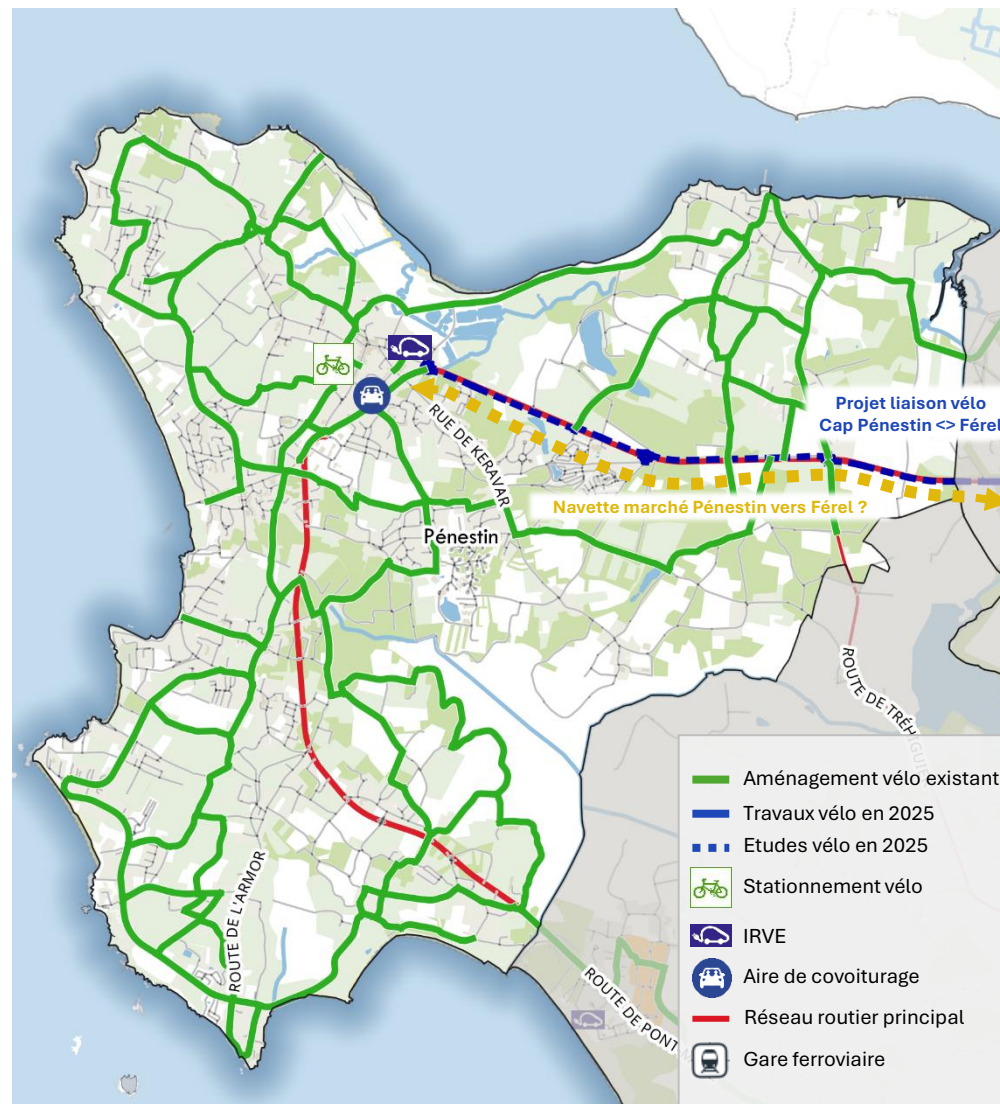


Aménagement d'un abri vélos connecté

Attentes :



1. Les jours de marché à Pénestin, la mise en place d'une navette serait appréciée (Férel - Camoël - Pénestin), avec une création de parkings temporaires pour prendre la navette



Piriac-sur-Mer

Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Guérande** / St-Nazaire / Nantes
-  **Nantes** / St-Nazaire / Guérande
-  **La Turballe** / Guérande
-  **Piriac-sur-Mer** / La Turballe / Mesquer
-  **Guérande** / La Turballe / Nantes
-  **Piriac-sur-Mer** / Guérande
-  **Piriac-sur-Mer** / Guérande
-  **Piriac-sur-Mer** / St-Nazaire / Nantes
-  **Piriac-sur-Mer** / St-Nazaire / La Turballe
-  **La Baule** / St-Nazaire / Nantes

Initiatives et contraintes par public :

+ -	
	Cars scolaires pour l'élémentaire, TC, vélo, train touristique l'été
	TAD, Horizon des Ans
	Covoiturage Airbus et Chantiers vers St-Nazaire
	TC et taxis, parking suffisant
	Trajet trop long pour le lycée et le supérieur, pas de TC vers Mesquer, saisonniers
	Mésinformation sur le TAD
	Manque d'alternatives à la voiture
	Manque de maillage TC et horaires non concordants, liaisons avec les hameaux et campings



- Aménagements (dont Vélocéan)
- Stationnements
- Location de VAE par Loire Atlantique Nautisme



Desserte peu satisfaisante : maillage insuffisant, manque de synchronisation bus et train, circuits trop longs



Aire de covoiturage informelle et non aménagée de la Tranchée



- Stationnement satisfaisant (moins en saison)
- Pas de stationnement payant ou réglementé (hors livraisons)
- 2 IRVE



Piriac-sur-Mer

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Oui mais réponse non développée



Réflexion sur l'augmentation du nombre d'IRVE

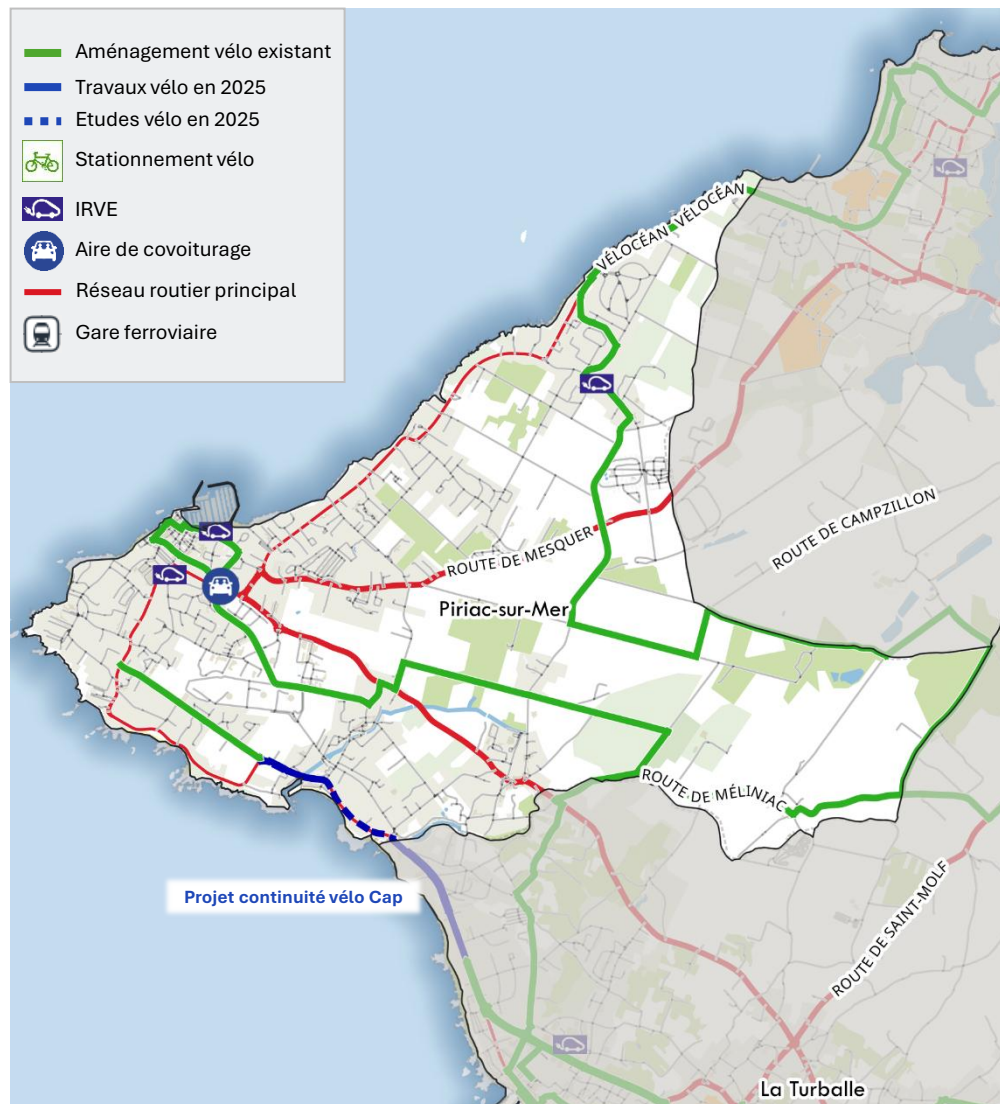


Station vélo (borne de recharge et réparation), stationnements et développement du réseau cyclable (pistes cyclables et sens uniques)

Attentes :



1. Piriac est située au bout de la presqu'île guérandaise, elle est isolée géographiquement et dans la mobilité. Difficultés pour se rendre aux espaces sportifs de la commune.
2. Une sécurité améliorée



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **St-Nazaire** / Guérande / Pontchâteau
-  **Nantes** / St-Nazaire
-  **Guérande** / Herbignac / St-Nazaire
-  **Guérande** / Pornichet / La Baule
-  **Guérande** / Pornichet / St-Nazaire
-  **Herbignac** / Guérande / St-Nazaire
-  **La Baule** / Pornichet / Le Pouliguen
-  **Guérande** / St-Nazaire / Nantes
-  **St-Nazaire** / Nantes / Pontchâteau
-  **La Baule** / St-Nazaire / Guérande

Initiatives et contraintes par public :

		
	Cars scolaires, TC, sites de covoiturage	TC (horaires et desserte)
	TAD, TC, TUS	TC (horaires et desserte), réservation du TAD la veille
	TC	TC (horaires et desserte)
	Circuits cyclables balisés, parkings disponibles, TC	Éloignement des gares, fréquence des TC, cohabitation vélo/VP, manque de places de stationnement



- Pas d'aménagements
- Stationnements (box vélo)
- Vélos en location au bureau de tourisme



- Desserte peu satisfaisante
- Association Roue de secours - chauffeurs solidaires



- Aire de covoiturage informelle et aménagée au parking Vinières, et aires formelles aux parkings des 4 routes et mairie



- Stationnement peu satisfaisant
- Pas de stationnement payant ou réglementé
- Écluses



Saint-Lyphard

Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



- ZAC de Crélin
- Équipements sportifs et zone de loisir de la Vinière
- Espace culturel



Oui, mais non développé

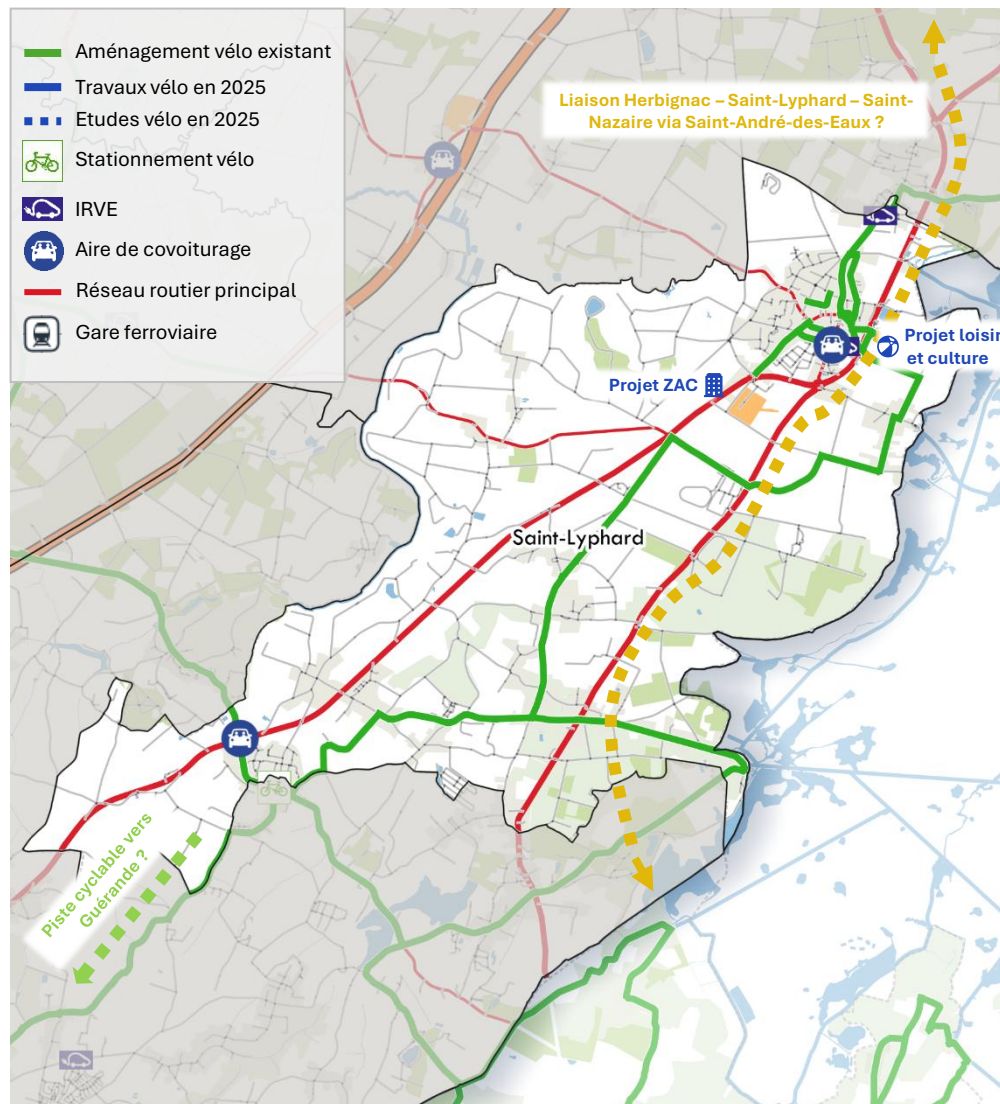


Pas particulièrement

Attentes :



1. La mise en place de ligne de transport en commun régulière Herbignac – Saint-Lyphard – Saint-Nazaire via Saint-André-des-Eaux
2. Amélioration de la fréquence des bus
3. Une piste cyclable dédiée vers Guérande



Pratiques et situation actuelles

Destinations principales par motif :

-  **Guérande** / La Baule / St-Nazaire
-  **Saint-Nazaire** / Nantes
-  **St-Molf** / Guérande (Lecterc) / St-Nazaire
-  **Guérande** / La Turballe
-  **Guérande** / La Turballe
-  **Guérande** / La Baule
-  **Mesquer** / La Turballe / La Baule
-  **St-Molf** / Guérande / St-Nazaire
-  **St-Molf** / Guérande
-  **La Baule**

Initiatives et contraintes par public :

+ -	
 Zones sécurisées, stationnements vélos	Manque de liaisons vélos sécurisées vers les autres communes
 TAD, TC, TUS, zones sécurisées	
 TC, accompagnement CCAS (démarches et finances)	
	Manque de liaisons vélos sécurisées à partir des autres communes



- Aménagements
- Stationnements



- Desserte satisfaisante
- TUS



Aucune aire de covoiturage connue



- Stationnement satisfaisant (mais difficultés de stationnement au Boulay en été)
- Pas de stationnement payant, mais réglementé (zone bleue hypercentre)



Projets et attentes

Projets structurants puis par mode :



Pas particulièrement



Pas particulièrement

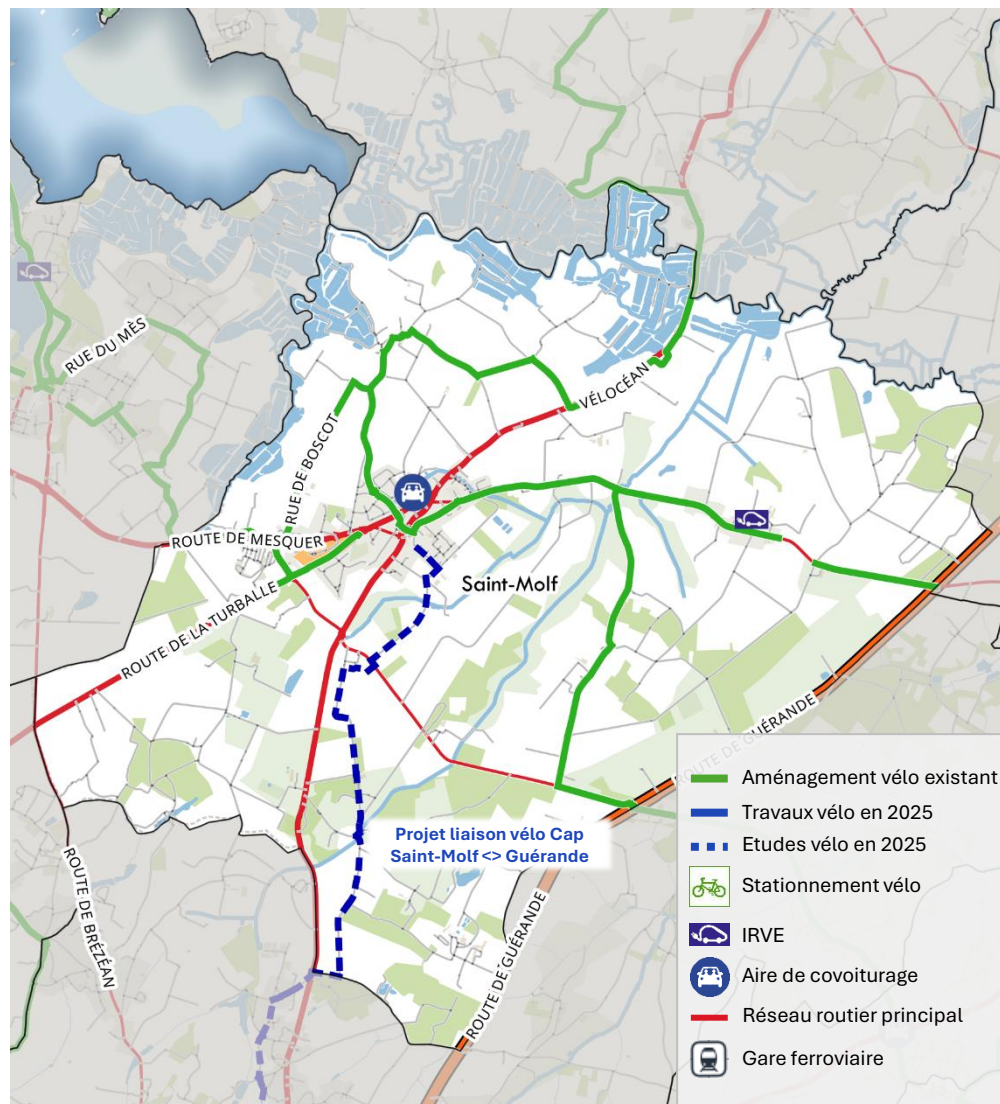


Liaison sécurisée vers Guérande par
CapAtlantique

Attentes :



Non renseignées



Les enseignements de la concertation

B – Les entretiens avec les acteurs



Différents entretiens auprès d'acteurs techniques du territoire élargi

- **Services de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo**
 - Équilibre de l'habitat, santé et cohésion sociale
 - Aménagement, SCoT, planification et développement économique
 - Cohésion territoriale
 - PCAET
 - Emploi, formation et apprentissage
- **Région Bretagne**
- **Région Pays de la Loire**
- **DDTM de Loire-Atlantique** (SPCD / Transitions territoriales)
- **Saint-Nazaire Agglomération** (direction de la mobilité et de la circulation)
- **Pays de Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois**
- **Arc Sud Bretagne**
- **Département de Loire-Atlantique**
- **Office de tourisme intercommunal**



Les enseignements de la concertation

C - L'atelier de concertation



Synthèses des principaux enseignements de l'atelier avec les acteurs du territoire

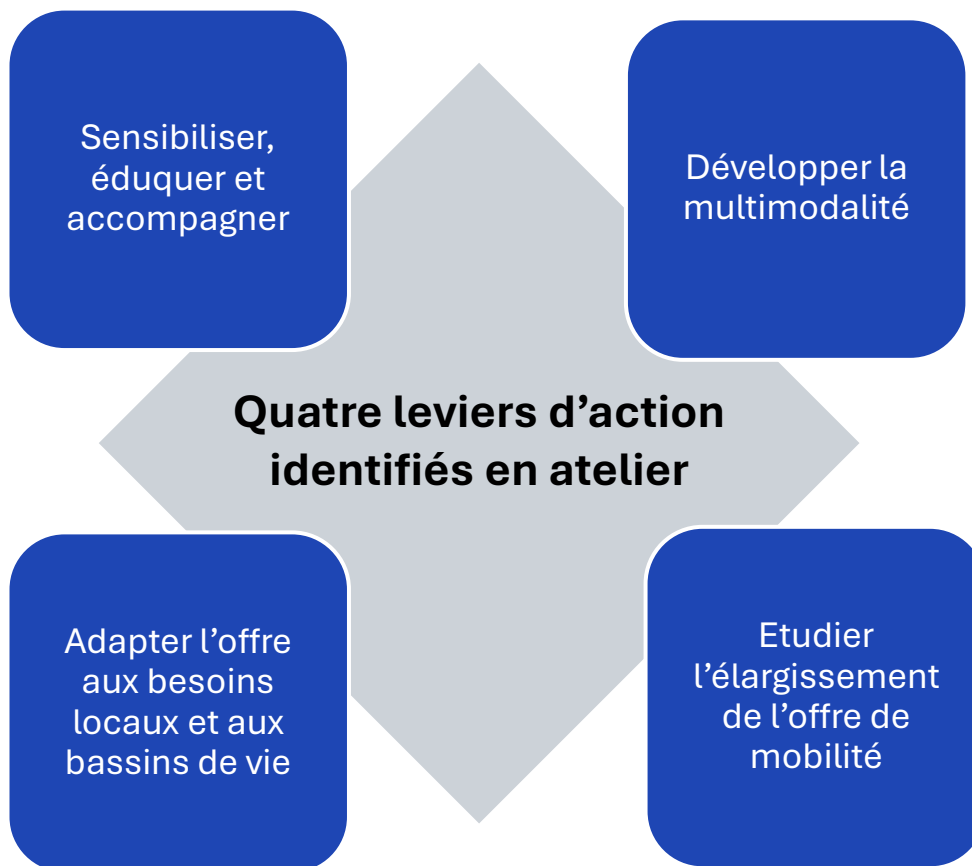
- Des enjeux liés à **l'organisation des transports collectifs, et à la desserte à conforter**, pour l'ensemble des publics qu'ils soient résidents ou visiteurs.
- Des préoccupations qui concernent le **stationnement** et l'aménagement des **parkings** et **des difficultés d'accès aux gares**, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.
- Des **aménagements cyclables à développer** et à **sécuriser**.
- **Une intermodalité** (train, bus, modes actifs) pour faciliter les déplacements au quotidien, notamment dans les pôles urbains de Guérande et à La Baule.



- **35 participants**
- **165 contributions via**  **colidée**



Synthèses des principaux enseignements de l'atelier avec les acteurs du territoire



→ 35 participants

→ 165 contributions via  colidée



Les enjeux issus du diagnostic



Les orientations inscrites dans le SCoT arrêté le 24/04/2025 - Synthèse

Orientation 5 -
Développer une offre
de mobilité
alternative, attractive,
plus écologique et
économique

OBJ 5.1.1 – P28 Continuer d'optimiser la structuration de l'offre de mobilité dans une logique de maillage territorial améliorant le niveau de service pour les déplacements de proximité et avec l'extérieur.

OBJ 5.1.2– P29 Développer l'intermodalité et le maillage du territoire par des nœuds de mobilité

OBJ 5.1.3– P30 Compléter et adapter le réseau cyclable pour continuer de valoriser les modes doux comme composante à part entière et intégrée au système global de mobilité du territoire

OBJ 5.1.4– P31 Rendre plus fluides et accessibles les pratiques de mobilités collectives pour les usagers, et développer les services numériques de mobilité

Orientation 8 –
Une politique
commerciale donnant
la priorité au
dynamisme du
commerce des
centres-villes et bourgs
et visant une offre de
qualité et de diversité

Objectif 8.4.4 – P62 Renforcer l'accessibilité multimodale

Orientation 11 –
Promouvoir un
tourisme orienté vers le
développement
durable, préservant la
qualité de vie et
l'authenticité du
territoire

OBJ 11.1 - P91 Accessibilité des sites patrimoniaux, des plages, des équipements touristiques, culturels ou sportifs, en lien avec les politiques de mobilité et les spécificités locales

Note : à l'époque de la rédaction du diagnostic, le SCoT de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo n'a pas encore été approuvé.

Les principaux enjeux du PDM

Enjeu 1



Le développement d'un réseau de transports collectifs attractif, performant et maillé à l'échelle de l'agglo en interne et vers l'extérieur.

Un réseau en transport urbain et interurbain qui soit une alternative crédible pour desservir les principaux pôles générateurs de déplacements à l'année ou saisonniers : les communes pôles de densité et d'emploi, les lieux touristiques (littoral principalement) et en intermodalité avec les gares du territoire (porte d'entrée/sortie).

Enjeu 2



Une pratique facilitée des modes actifs pour les liaisons de courtes, moyennes distances : partage et réorganisation de l'espace public, infrastructures sécurisées, continues, confortables accompagnées de stationnement et permettant une connexion au réseau de transport collectif routier et ferroviaire, mais aussi aux établissements scolaires et aux pôles de densité de population.

Enjeu 3



Un accès au territoire facilité pour tous les publics et notamment les publics dits « captifs » (séniors, jeunes, public « fragile »...) et pour tous les motifs de déplacements en mode alternatif.



Enjeu 4

Favoriser l'intermodalité sur le territoire : au niveau des gares et arrêts de transport structurants. Favoriser les changements de mode aux nœuds de mobilité (PEM de La Baule, plateforme de Guérande, et projet de PEM d'Herbignac), mais aussi sur d'autres lieux stratégiques (pôles touristiques, centre des communes) pour favoriser l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle thermique.

Favoriser le **stationnement** voiture et vélo sécurisé sur les nœuds multimodaux pour favoriser l'intermodalité.

Autres enjeux transversaux



Enjeu 5

Favoriser les mobilités vers les pôles principaux du territoire (La Baule, Guérande, Herbignac, Saint-Lyphard), **mais aussi vers les métropoles extérieures**, tout en offrant **une desserte à minima aux communes plus isolées** (communes du nord du territoire). Il s'agit ici de favoriser les mobilités à travers les transports collectifs, les mobilités partagées, les modes actifs, etc.

Autres enjeux transversaux



Enjeu 6

Sensibiliser, acculturer les populations (résidents comme visiteurs) **à la mobilité durable et accompagner les changements de pratiques (mobilité active, mobilité partagée, valorisation de l'offre de transports...)** : animation sur la thématique au grand public, **accompagnement des entreprises** (PME), etc.

Autres enjeux transversaux



Enjeu 7

Une meilleure prise en main du sujet de la mobilité des acteurs locaux et une meilleure **intégration de la mobilité dans les projets urbains** (ex : emplacement de stationnement réservé dans les PLU...).

Engager à l'issue du PDM un travail collaboratif avec les territoires voisins et les partenaires à l'échelle du bassin de mobilité.

Deux bassins de vie distincts

- Bassins de vie d'Herbignac
- Bassins de vie Guérande-La Baule

Des pôles d'équipements / de densité de population

- Pôle majeur
- Pôle relais
- Pôle de proximité

Des pôles d'intermodalité



Gares

La Baule les Pins, La Baule Escoublac, Le Pouliguen, Batz-sur-Mer et Le Croisic



Pôles d'échanges structurants :

PEM de La Baule, plateforme multimodale de Guérande et pôle d'échanges d'Herbignac



Interfaces de proximité

La Baule le Guézy, La Baule Les Pins, La Baule Les Floriales, Guérande Villejames

Une attractivité littorale touristique et saisonnière

De nombreux lieux de fréquentation touristique (plages, ports de plaisance, campings...)

Les marais salants, une rupture naturelle

Des corridors de déplacement



Internes :

Liés au flux de déplacement domicile-travail internes

Dorsale principale La Baule-Guérande-Herbignac



Depuis/vers l'extérieur :

Liés au flux de déplacement domicile-travail externes

Vers le pôle de Saint-Nazaire / Montoir-de-Bretagne

Un corridor de cohésion territoriale / bassin de mobilité, en liaison vers la gare de Pontchâteau

Un corridor de cohésion régionale vers le nord

Des aménagements cyclables

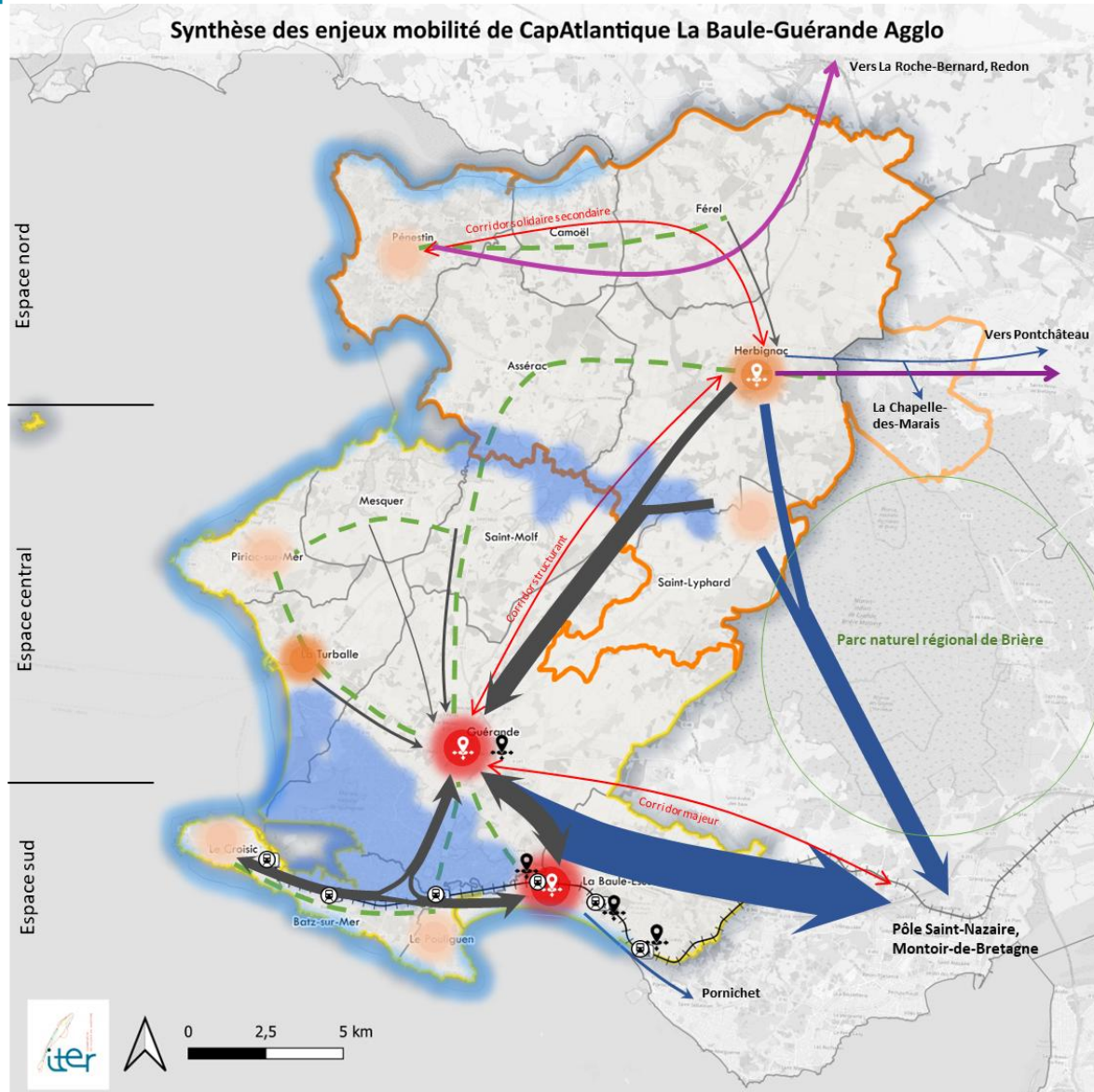
- Une nervure cyclable projetée et en réflexion, pour le vélo du quotidien

Et des services cyclables (location de vélo/VAE en libre-service, location longue durée...)

Des pratiques de covoiturage

- Corridors de covoiturage existants et potentiels

Synthèse des enjeux mobilité de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo



Jean-Jacques ROBIN – Iter – Chef de Projet
jeanjacques.robin@iternet.org

Romarc NEGRE – Iter – Chargé d'études
romarc.negre@iternet.org

Mathilde LANZILLO – Iter – Chargée d'études
mathilde.lanzillo@iternet.org

Grégoire GUDIN – Ectare – Chef de Projet
g.gudin@cabinet-ectare.fr

Séverine COLL – Ethics Group – Cheffe de Projet
severine.coll@ethics-group.com

Amal JAOUZI – Ethics Group – Chargée d'étude
amal.jaouzi@ethics-group.com

Loïc COISSIN – Ethics Group – Chargé d'étude
loic.coissin@ethics-group.com

